LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. — ST-BONIFACE, VENDREDI 7 MARS 1958 — PRIX: SEPT CENTS



M. Robert Hollier, responsable à Montréal des Services Officiels Français du Tourisme, au cours de son récent séjour à Winnipeg invitait à l'hôtel Royal Alexandra des représentants du ministère provincial du Commerce, et de l'Université du Manitoba, des hommes d'affaires et des agents de voyages, des journalistes, etc. Grâce aux démarches de M. le comte Serge de Fleury, consul de France, M. Hollier put rencontrer plusieurs membres du groupe franco-manitobain, visiter les ateliers de **La Liberté et le Patriote** et les studios de C.K.S.B., dîner au Collège de St-Boniface, etc. Le visiteur français n'oublie jamais, dans tous ses contacts, de parler de Lourdes et d'encourager à s'y rendre au cours de cette année centenaire des Apparitions. On peut dire que M. Hollier est devenu le propagandiste de Lourdes, non seulement par devoir d'état, mais aussi par conviction personnelle. On n'a qu'à lire ses écrits sur Lourdes pour s'en convaincre.

Nos diocèses et communautés ont besoin de vocations religieuses et sacerdotales

Le nombre d'ouvriers dans la vigne du Seigneur a toujours été inférieur aux besoins. C'est pourquoi les appels pressants de l'Eglise se font entendre depuis bien des siècles. Mais en plus de ce besoin constant, il y a les périodes de crise. La période d'après-guerre mérite certainement ce titre. Les autorités de l'Eglise ne cessent donc depuis 1945 d'attirer davantage l'attention des fidèles sur la pénurie inquiétante de prêtres et de vocations religieuses.

L'expansion de la population mondiale et de la population catholique exige une expansion correspondante de la population sacerdotale et religieuse. Or, la guerre a fauché beaucoup de personnes consacrées. Le communisme a détruit la structure même de l'Eglise en plusieurs pays, s'abattant avec une fureur spéciale sur les évêques, les prêtres, les communautés. Le matérialisme, les progrès scientifiques, la guerre de propagande ont jeté la confusion dans l'esprit des jeunes et tué chez beaucoup les germes de la vocation.

Ici même, dans l'Ouest canadien, le problème est très aigu. Il faut remplacer ceux qui meurent, les curés, les vicaires, les aumôniers, les professeurs, les directeurs d'oeuvres, les missionnaires, les institutrices, les hospitalières, les ouvrières charitables. Il en arrive de moins en moins de l'Est du pays et de l'Europe. L'Ouest canadien doit aussi prendre une place de plus en plus large comme source de personnel pour les missions étrangères, pour l'Eglise qui lutte en Amérique latine, en Afrique, en Asie.

Parmi les moyens à prendre pour stimuler le nombre des vocations, la presse joue un rôle majeur. Les nouvelles et les commentaires d'un journal catholique sont une constante invitation au zèle, à l'esprit de responsabilité, au dévouement. Cette année, **La Liberté et le Patriote** y ajoute le prestige d'une édition spéciale dans laquelle les diocèses et les communautés peuvent faire connaître leurs besoins, leurs oeuvres, les conditions requises des candidats au service de l'Eglise. Son Exc. Mgr Michael Cornelius O'Neill, archevêque de Regina, et le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial du Manitoba, ont bien voulu y ajouter des considérations sur le sacerdoce.

Nous n'entendons pas mettre en vedette la vocation sacerdotale et religieuse au dépens du mariage ou du célibat dans le monde. Il est tout simplement question d'un problème urgent.

Nous avons fait un effort sincère pour atteindre toutes les communautés. Il y a sans doute des oublis et des omissions. Nos jeunes de langue française trouveront toutefois dans ces colonnes des messages de la plupart des diocèses et des communautés du Manitoba et de la Saskatchewan où l'esprit sera conforme à celui qui caractérise leur vie sous le toit familial. Comme disait Notre-Seigneur aux futurs apôtres: "Venez et regardez."

* * *



S. Exc. Mgr Pietro Fiordelli, évêque de Prato, bénit, à sa résidence, un groupe de fidèles venus lui exprimer leur attachement à la suite de sa condamnation devant un tribunal de Florence. Le Saint-Père avait confié à Mgr Fiordelli la mission d'enrayer l'influence communiste à Prato, ville industrielle de 78,000 habitants. Le maire de la ville est un communiste et les rouges ont recruté de nombreux partisans parmi les travailleurs des usines. L'épicier, Mauro Bellandi, qui fut pendant la guerre un partisan communiste et qui a accusé le prélat de diffamation, dit qu'il n'est plus communiste et son avocat l'a représenté comme un athée. Très affligé par la condamnation de Mgr Fiordelli, le Saint-Père a contremandé la cérémonie qui devait marquer l'anniversaire de son accession au trône pontifical. (Photo NC)

La Vocation Cléricale

par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina

Chaque année, au mois de juin, nos hebdomadaires catholiques publient des rapports de jubilés sacerdotaux et d'ordinations de nouveaux prêtres. Je me souviens que, le 30 juin 1956, le rédacteur de **La Liberté et le Patriote** crut bon de justifier la publicité accordée à ces événements. Il écrivait, entre autres choses: "Un motif plus précis encore entre en jeu: la conviction qu'il faut employer tous les moyens légitimes pour faire comprendre aux fidèles que le temps fait ses ravages dans les rangs du clergé ancien et que le nombre des nouveaux prêtres est insuffisant pour répondre aux besoins des âmes. Il faut à tout prix détruire l'illusion que notre clergé peut être recruté dans les autres provinces, ou même dans les autres pays du monde, et se convaincre que les prêtres dont nous avons besoin pour assurer la relève et pour permettre l'extension de l'Eglise dans nos régions, doivent sortir de l'Ouest canadien."

Je ne crois pas que les choses aient beaucoup changé depuis la parution de ces lignes. Demandez à n'importe quel évêque, dans n'importe quelle partie de l'Ouest: "Quel est votre plus grand besoin?" La réponse ne variera pas: c'est le manque inquiétant de prêtres. Il est vrai que nous avons besoin d'églises, d'écoles, de collèges, de séminaires, d'hospices, d'hôpitaux, de maisons de retraites fermées, etc. Mais que faire, si nous n'avons pas le personnel pour diriger ces oeuvres?

Pénurie des vocations

On a beaucoup écrit sur le sujet des raisons de la rareté des vocations. Certaines affirmations, d'ailleurs justifiées, accusent l'esprit mondain et matérialiste d'être responsable en grande partie. De plus, on constate que la famille moderne a subi de grands bouleversements et diffère énormément de celles de la génération précédente.

De nos jours, en effet, l'autorité des parents est souvent supplantée; l'élément patriarcal d'hier est remplacé par des relations plus démocratiques entre parents et enfants; le taux sans cesse croissant des divorces est cause d'instabilité; les conditions économiques demandent des changements fréquents de domiciles; le travail extérieur des mamans peut bien augmenter le budget familial, mais souvent au détriment de l'autorité paternelle.

Cette liste ne contient que quelques-uns des changements constatés. Je n'insinue pas qu'ils sont tous mauvais, mais il faut admettre qu'ils compliquent réellement la vie familiale. Je ne suggère pas non plus que vous leviez vos bras en criant: "Nous n'y pouvons rien", mais plutôt de remercier Dieu "qui nous a permis de vivre parmi les problèmes actuels, et d'admettre qu'il n'est plus permis d'être médiocre". (Pie XII)

Commençons par creuser jusqu'à la racine du problème de la pénurie des vocations. Il se peut que sa cause première repose dans notre incompréhension du vrai sens de la vocation. Je veux dire qu'on oublie la vraie signification de l'appel de Dieu au milieu de la confusion de la prétendue civilisation moderne. Nous savons qu'en nous créant, Dieu a fixé un plan de bonheur pour chacun de nous. Nous savons de plus qu'Il nous a créés pour Le connaître, L'aimer et Le servir et pour être heureux avec Lui dans l'autre vie. L'enfant au grade I peut déjà le dire sans broncher. Le malheur est qu'en vieillissant nous oublions le plan de Dieu et Ses vues sur nous, et que nous essayons de vivre notre vie selon ce que nous désirons, et non selon ce que Dieu veut de nous. "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroit" (Luc, 12, 31) devrait être le point de départ de toutes réflexions sur la vocation.

Rôle des évêques et des prêtres

Un second manquement, je dois l'admettre, peut dépendre de nous, vos évêques et vos prêtres: "Il vous appartient, en premier lieu, de développer parmi vos fidèles un état d'esprit, une ouverture d'âme qui les rendent plus sensibles aux préoccupations universelles de l'Eglise et plus aptes à entendre l'antique appel du Seigneur: 'Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père, et va dans le pays que je te montrerai!' (Genèse, 12, 1)" (Encycl. Fidei donum, Pie XII)

La loi de l'Eglise est encore plus explicite dans l'exhortation suivante: "Les prêtres, et surtout les curés, doivent prendre un soin spécial des enfants qui donnent des signes de vocation ecclésiastique, les éloigner des dangers du monde, les habituer à la piété, leur enseigner les éléments des lettres et cultiver le germe de la vocation divine." (Canon 1353)

Heureusement, nous pouvons tous citer un bon nombre de prêtres qui, par leurs exemples et leur encouragement, ont été artisans de vocations dans leurs paroisses. Récemment, parlant de vocation à un étudiant qui se prépare à la prêtrise, je lui ai demandé ce qui l'avait d'abord attiré vers le sacerdoce: "Jeune garçon à l'école secondaire, je servais la messe du Père. Les dimanches, il me demandait de l'accompagner dans ses missions pauvres et dispersées. J'ai constaté que le Père ne considérait jamais cela comme un trop grand sacrifice d'avoir à visiter ces groupes disséminés ici et là, et qu'il était extrêmement heureux dans l'accomplissement de son devoir sacerdotal. De plus, chez nous, j'entendais parler très souvent du besoin de prêtres dans l'Ouest. Et alors, j'ai pensé que si Dieu me donnait les qualifications requises et que mon évêque m'acceptait comme candidat, je serais heureux de devenir prêtre."

Influence des parents

Une autre raison de la pénurie des vocations vient du manque d'intérêt familial, et même jusqu'à un certain point de l'opposition familiale. S. S. Pie XI a écrit explicitement à ce sujet, dans son encyclique "Sur le sacerdoce catholique": "Il faut bien reconnaître que souvent, hélas! les parents, même parmi ceux qui se font une gloire d'être sincèrement chrétiens et catholiques, et cela surtout dans les classes les plus élevées et les plus cultivées de la société, ne semblent pas pouvoir se résigner à la vocation sacerdotale ou religieuse de leurs enfants et ne se font aucun scrupule de combattre l'appel divin par toutes sortes d'arguments, voire par des moyens qui peuvent mettre en péril non seulement la vocation à un état plus parfait, mais la conscience même et le salut éternel de ces âmes qui, pourtant, devraient leur être si chères."

Un seul moment de réflexion devrait suffire pour convaincre chacun que l'Eglise trouve ses candidats dans les bons foyers catholiques. On peut ajouter que la vitalité du sacerdoce dans tout pays est habituellement le reflet de la ferveur générale de la localité. Le peuple a, de fait, le prêtre qu'il mérite. Le vieil adage: "tel prêtre, tel peuple", est profondément vrai.

Ce devrait donc être la grande préoccupation du laïcat catholique de mettre ce qu'il a de meilleur au service du Christ. Ceux qui ont assisté à une ordination sacerdotale se rappellent sûrement les paroles de l'évêque consécrateur, alors qu'il s'adresse à la foule assemblée: "Tous ceux qui sont sur le navire doivent nourrir un commun intérêt, celui de la sécurité du navire". Le sens est très clair: la sécurité de l'Eglise, dans laquelle nous voyageons tous, doit être le souci non seulement des dirigeants, mais de tous les fidèles. Pour parler encore plus clairement, disons qu'en ce qui concerne notre salut éternel "nous sommes tous sur le même vaisseau" et il y va de notre mutuel intérêt de voir à ce que les pilotes soient compétents et méritent toute notre confiance. Les pilotes, ce sont les prêtres qui nous aident à atteindre notre destinée éternelle.

Une expérience toute récente

J'ai tenté de tracer un tableau réaliste, plutôt que pessimiste. Il n'y a vraiment pas lieu de désespérer. Je suis convaincu que nous possédons chez nous un groupe de jeunes volontaires qui sont prêts et qui ont assez de générosité pour répondre à l'appel de Dieu: "Viens, suis-moi". Ma conviction s'appuie sur une expérience toute récente. En décembre dernier, un "Programme de Vocations" fut entrepris dans tout l'archidiocèse de Régina avec l'aide et sous la direction du R. P. Godfrey Poage, C.P., une des plus grandes autorités en ce domaine des vocations en Amérique. Le programme, faute de temps, ne fut pas aussi complet que nous l'aurions voulu. Il fut tout de même une révélation. Plusieurs ralliements d'une journée furent tenus dans les principaux centres du diocèse. Nos élèves catholiques des grades

(Suite à la septième page)

* * *

Une attaque contre les accords entre le Saint-Siège et l'Italie

—Spécial—

Le jugement qui a été porté, cette semaine, contre un évêque italien, sous accusation de libelle diffamatoire, fait croire à des observateurs attentifs que le parti communiste commence son offensive contre la position légale de l'Eglise dans ce pays. Les relations entre l'Eglise et l'Etat ont été réglées en effet par concordat, depuis 1929, de manière à reconnaître les droits de l'Eglise comme il convient dans un pays catholique.

Le procès qui vient de se terminer est de nature à enfreindre ces privilèges et à ouvrir toute la question de la neutralité de l'Etat. Les communistes se trouvent fortement gênés à l'heure actuelle par la protection que les lois donnent au catholicisme et au Saint-Siège, contre les attaques d'une presse hostile. Cette situation rend hasardeuse la propagande par laquelle les disciples de Togliatti désirent détruire le prestige de la hiérarchie.

Dans le cas Prato, l'évêque a tout simplement mis en vigueur les prescriptions de la loi de l'Eglise quant à l'excommunication de ses membres qui se marient devant un ministre protestant ou dans une cérémonie communiste. Ces prescriptions, qui sont reconnues comme licites dans le concordat avec l'Etat italien, s'appliquent d'abord aux catholiques en autant que ces derniers sont membres de la société de l'Eglise dont ils acceptent les règlements.

L'évêque, en proclamant le statut de ces membres aux yeux de l'Eglise, invite les coupables à la contrition et les sépare temporairement du corps des membres fidèles. D'ailleurs, selon le concordat, les évêques peuvent être poursuivis seulement en cour ecclésiastique.

Les autorités communistes locales ont trouvé un cas à leur goût — symbole de la tyrannie épiscopale — et ont passé outre à la loi du concordat. C'est le commencement de la lutte anticléricale par laquelle les communistes cherchent toujours à prendre le pouvoir dans un pays catholique.

On ne manquera pas de sympathiser avec le Pape qui se voit ainsi insulter dans un de ses évêques et qui prévoit la lutte religieuse ouverte au centre même du catholicisme.

On espère que, quand l'appel passera devant les tribunaux supérieurs, la décision prise sera plus conforme aux clauses du concordat et moins sujette aux soubresauts de la politique.

Le français parlé au Canada loué en France

PARIS — M. Marc Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française, fait paraître une série d'articles sur le Canada dans le journal "L'Aurore". On se rappelle que M. Blancpain a donné une importante conférence à Winnipeg, lors de son récent séjour au Canada.

Voici les observations qu'il fait sur le progrès de la langue française chez les Canadiens anglais:

"Le Canadien anglais, depuis quelques années, reconnaît enfin que la langue de ses compatriotes est vraiment du français. J'ai trouvé des Canadiens français qui enseignaient notre langue dans les universités du pays anglais. Je ne suis pas si sûr qu'il y en eut autrefois . . . J'ai vu de jeunes Canadiens anglais et même de jeunes Américains séjourner dans des familles du Québec pour y apprendre à parler le français avec aisance.

Cette estime, toute nouvelle, est d'abord la reconnaissance, par le Canadien anglais, de l'importance prise par l'élément français: importance numérique, mais aussi et surtout, depuis la guerre, importance croissante du rôle économique, social, intellectuel et politique de cet élément dans la nation. Les universités de langue française — Université de Montréal et Université de Québec — et les grandes écoles spécialisées ne cessent de former des élites intellectuelles et techniques. Elles font appel à des maîtres savants ou illustres de tous les pays. Elles attirent des étudiants d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie. Elles ont pour elles déjà une longue tradition, et Québec a possédé, un an avant Harvard, le premier collège d'humanité de l'Amérique du Nord."

Le français à la Législature

Au début de la présente session manitobaine, M. Duff Roblin suggérait que l'enseignement du français commence, avec la permission des parents, dès le premier grade. Prenant part à son tour au discours du trône, le 27 février, l'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales, s'exprima ainsi:

"Je voudrais dire au chef de l'Opposition que j'ai grandement apprécié ses belles paroles en français, surtout celles qu'il a prononcées à mon égard . . . Quand vous avez exprimé le désir que le français soit enseigné à partir du premier grade, vous avez exprimé un désir que j'approuve totalement et je vous prie de croire que j'espère qu'avant longtemps ce sera chose faite dans la province du Manitoba."

Assurance-hospitalisation acceptée par l'Ontario

OTTAWA — L'Ontario est la première province à conclure une entente d'assurance-hospitalisation avec le gouvernement fédéral. MM. J. W. Monteith, ministre fédéral de la Santé, et Leslie Frost, premier ministre et trésorier provincial de l'Ontario, ont signé l'accord le 3 mars au Parlement fédéral.

Il est prévu que le système conjoint d'assurance-hospitalisation s'appliquera en Ontario à compter du 1er janvier prochain. Il signifie que les deux gouvernements se partageront les frais normaux de diagnostic et de traitement dans les hôpitaux.

En Ontario, le système sera appliqué par la Commission des services hospitaliers instituée par la législature provinciale.

Le Clergé Régulier

par le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial du Manitoba

Dans la Constitution apostolique "Sedes Sapientiae" du 31 mai 1956, Sa Sainteté le pape Pie XII nous donne en quelques mots l'origine du Clergé Régulier:

". . . De jour en jour se fait "plus fréquente et plus intime "l'union de l'état de perfection "(vie religieuse) avec la dignité "sacerdotale et la charge apos"tolique. Jadis, en effet, les moi"nes n'étaient généralement pas "prêtres; quelques-uns, forcés "pour ainsi dire à recevoir le sa"cerdoce pour convertir les peu"ples à la foi chrétienne, étaient, "par le fait, presque arrachés à "leur Règle propre. Plus tard, "les Ordres Mendiants, tout rem"plis qu'ils fussent d'un admira"ble esprit apostolique, n'étaient "pas tous, de par leur Règle, des"tinés au sacerdoce. Par contre, "les Chanoines Réguliers et sur"tout les Clercs Réguliers, de par "une vocation spéciale reçue d'en "haut, recevaient et exerçaient "les Ordres Sacrés. Ils furent "imités, dans la suite, par de très "nombreuses Congrégations et "Sociétés de vie commune pareil"lement cléricales: en vérité, "Dieu pourvoit aux nécessités de "chaque époque. Ainsi l'Eglise, "de notre temps, dispose-t-elle "d'un grand nombre de minis"tres qui s'appliquent à la fois à "acquérir la perfection évangéli"que et à exercer les fonctions "sacerdotales. Cette multitude "d'hommes constitue le Clergé "Régulier, parallèle au Clergé "Séculier ou Diocésain: l'un et "l'autre Clergé prospèrent et "fleurissent dans une fraternelle "émulation et un secours mutuel "fécond, sous une seule et même "autorité suprême du Pontife "Romain et dans le respect du "pouvoir épiscopal."

Déjà, en 1950, le St-Père, dans son allocution aux membres du premier Congrès International des Religieux, à Rome, avait exprimé sa pensée sur la place des religieux prêtres dans l'Eglise. Rappelant que notre divin Rédempteur a fondé une Eglise hiérarchique sur les Apôtres et leurs successeurs (Evêques et les auxiliaires de leur charge) et les simples fidèles et qu'il a établi de droit divin que les clercs sont distincts des laïcs, c'est entre ces deux rangs, dit-il, que s'intercale l'état de la vie religieuse "qui tient son origine de l'Eglise "et doit sa raison d'être et sa va"leur à son étroite cohésion avec "le but de l'Eglise qui est de me"ner tous les hommes à l'acquisi"tion de la sainteté".

Cet état religieux n'est pas le privilège exclusif de l'un ou l'autre corps, clercs ou laïcs, mais les uns et les autres sont libres de l'embrasser. Aussi, poursuit Pie XII: "Ce serait une erreur dans "l'appréciation des bases sur les"quelles le Christ a fondé son "Eglise, de croire que la condi"tion particulière du clergé sé"culier, en tant que séculier, a "été établie et consacrée par no"tre divin Rédempteur, et que "la condition du clergé régulier, "toute bonne et légitime qu'elle "soit, devrait être considérée "comme secondaire et auxiliaire. "Il arrive souvent que dans les "territoires de Mission, tout le "Clergé, y compris l'évêque, ap"partient à un Ordre régulier. Il "ne faudrait pas s'imaginer qu'il "y a là chose extraordinaire et "anormale et penser que c'est "une situation purement provi"soire et que, dès que ce sera "possible, on devra confier cette "administration sacrée au clergé "séculier. La volonté et les or"dres du Christ doivent être exé"cutés par l'un et l'autre clergé "(en soumission à l'évêque et par "lui au Souverain Pontife) avec "un égal empressement".

La vocation au clergé régulier

Le Clergé Régulier ou l'ensemble des Congrégations Cléricales et des Ordres Religieux, se compose donc de prêtres qui, outre le sacerdoce, et par désir d'atteindre plus sûrement l'idéal de perfection de vie chrétienne imposé par Notre-Seigneur à tous, de même que pour pousser plus avant les puissances mêmes de ce sacerdoce, embrassent la voie des Conseils Evangéliques.

C'est donc une double vocation qu'ils poursuivent: ils sont prêtres et ils sont religieux; prêtres, pour continuer sur terre la mission apostolique du divin Rédempteur; religieux, pour lui consacrer leur personne et leur vie dans une voie de renonce-

(Suite à la huitième page)

* * *

Les chefs religieux de Montréal dénoncent la littérature obscène

MONTREAL — Les chefs spirituels des différents groupements religieux de Montréal se sont unis, le jeudi soir 27 février, pour dénoncer les activités de tous ceux qui coopèrent à la littérature obscène et pour demander aux responsables de la moralité publique de prendre les mesures nécessaires à la protection de tous les citoyens, et plus spécialement des jeunes.

Son Eminence le cardinal Léger, chef spirituel des catholiques du diocèse de Montréal, s'est adressé à seize dirigeants des autres groupements religieux de Montréal, soit anglican, protestant, orthodoxe et juif, et les a invités à signer publiquement le document de dénonciation.

Le communiqué de 400 mots déclare que le progrès matériel de Montréal, au cours des dernières années, a été accompagné par "une tentative ouverte et flagrante d'inonder le public de journaux, de revues, d'écrits et de spectacles de toutes sortes capables, si l'on n'y met un frein, d'amener la corruption de toute une génération".

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui a participé à la rédaction du communiqué sur la moralité a été le premier à y apposer sa signature.

"J'apprécie hautement cet effort commun et cette union amicale en vue d'une action qui nous tient tous à coeur," dit-il.

Chefs religieux présents

Outre S. Em. le cardinal étaient présents le rabbin S. Herschorn, chef du Jewish Community Council, le Rév. Oleg Boldireff, de l'Eglise orthodoxe russe, le Rév. Nicholas Salamis, de l'Eglise orthodoxe grecque, le Rév. A. M. Reid, du Montreal Council on Christian Social Orders, le Rév. K. Bognall, président du Conseil des Eglises baptistes, le Rév. J. Arthur Hockin, président du Montreal Presbytery of the United Churches, le Rév. Robert H. Spencer, secrétaire du Montreal Council on Christian Social Orders, J. J. Penverne, vice-président du Montreal Council on Christian Social Orders, le Rév. Karl Eaudsepp, chef de l'Eglise luthérienne, le Rév. D. H. Rayner, de l'Eglise presbytérienne, le Rév. M. F. McCutcheon, du Montreal Council on Christian Social Orders, le Rév. H. M. MacRury, président du Montreal Council on Christian Social Orders, le Rév. John Dixon, évêque de l'Eglise anglicane de Montréal, le rabbin S. M. Zambrowsky, président du grand Conseil de l'Eglise juive, le Rév. Kenneth Naylor, du Montreal Council on Christian Social Orders et le chanoine E. Carter.

Le cardinal Stritch à la curie romaine

CITE DU VATICAN — S. Em. le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, est devenu, samedi, le premier prélat américain à faire partie de la curie romaine, gouvernement central de l'Eglise.

Le Saint-Père a nommé le cardinal Stritch pro-préfet de la Congrégation de la Propagande, important dicastère qui préside aux missions catholiques dans le monde. Le prélat est âgé de 70 ans.

Il assistera S. Em. le cardinal Pietro Fumasoni Biondi, préfet de la Congrégation de la Propagande. Ce dernier est âgé de 85 ans et presque aveugle.

La Congrégation de la Propagande s'occupe activement des missions en Afrique, en Asie, en Extrême-Orient et dans d'autres régions.

Le cardinal Samuel Stritch sera le deuxième membre étranger du sacré collège qui résidera en curie, l'autre étant S. Em. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Congrégation orientale et doyen du sacré collège, de nationalité française. Ce sera la première fois qu'un cardinal américain sera à la tête d'un dicastère romain.

La Vocation Religieuse

par un religieux

Une lecture attentive du récit évangélique permet de constater qu'il y a plusieurs manières de suivre le Christ.

En premier lieu, il y a la foule qui s'est mise à Sa suite dès les débuts de Sa vie publique, pour entendre sa parole, obtenir des guérisons, juger ses qualités comme libérateur, scruter ses titres comme Messie.

Notre-Seigneur ne cache pas Son amour pour cette multitude. Il a pitié de cette foule des petites gens. Il se réjouit d'attirer tous ceux qui peinent et qui ploient sous le fardeau. Il réserve Sa colère pour ceux qui harcèlent ce peuple, au nom de Dieu, pour leur propre avantage, sous forme de richesses et de prestige. Il se tient toujours à la disposition de ceux qui accourent vers Lui, au point de remettre à la nuit l'extase de Sa prière. Il récompense l'assiduité de Ses auditeurs par la multiplication des pains . . .

Et cependant, le disciple véritable ne peut pas se contenter de suivre, d'écouter, d'admirer le Christ comme un simple spectateur. Il comprend très vite qu'il faut aussi suivre le Christ moralement. Car il y a des commandements à observer, des vertus à pratiquer. Il faut se renoncer, porter sa croix. Et surtout, à un moment donné, après le miracle de la multiplication des pains, il faut poser un acte de foi totale: "Je suis le Pain de Vie . . . A la suite de cela, beaucoup de Ses disciples retournèrent en arrière et cessèrent de marcher avec Lui." (Jean, 6, 35 et 66.) Plus tard, même parmi ceux qui avaient surmonté l'épreuve de la foi, il y aurait d'autres défaillances. C'est que, à la lumière de la foi, chacun devrait accepter la loi de la charité, aimer Dieu de toutes ses forces et son prochain comme soi-même.

Appel spécial

Cet appel du Christ s'adresse évidemment à tous. En étudiant l'évangile, cependant, l'on remarque que dans la foule un certain nombre des disciples ont été invités à suivre Jésus d'une manière spéciale, plus radicale. Il ne s'agissait plus d'une expérience religieuse momentanée, suivie d'un retour au foyer, au travail où la routine de la vie quotidienne pourrait continuer sans trop de modifications visibles.

Ces invités "spéciaux" sont pressés de sortir de leur milieu, de quitter leurs foyers, de laisser tous leurs biens. Jetant un regard en arrière, après quelque temps, Pierre pourrait tout résumer en cette phrase: "Voici que nous avons tout quitté pour Te suivre." (Mt., 19, 27.)

Ce groupe spécial, qui compose dans un sens le cercle intime du Maître, Le suit partout dans un détachement digne des "oiseaux qui ne sèment ni ne moissonnent, et des lis des champs qui ne travaillent ni ne filent". (Mt., 6, 26 et 28.) Les membres de ce groupe sont des "séparés" du monde. Ils vivent une vie distincte de celle qu'on vit dans le monde. Pour eux, en principe, il n'y a plus de préoccupations pour leurs familles, leurs fermes, leurs biens temporels. Leur unique préoccupation, c'est l'intimité avec Dieu, sur la terre et au ciel.

Dans ce groupe spécial, toutefois, il y a une distinction claire et nette entre ceux qui sont appelés à être les ministres du Christ et ceux qui ne le sont pas. L'invitation du Christ prend en effet deux formes différentes: quelques-uns sont appelés à devenir des "pêcheurs d'hommes", d'autres entendent plutôt le "Si tu veux être parfait". L'on peut dire que les premiers sont destinés à donner en abondance, comme "envoyés" du Christ; les autres sont destinés à recevoir en abondance, comme "privilégiés" du Christ.

Vocation religieuse

C'est cette deuxième vocation qui est à l'origine de la vie religieuse. Elle s'harmonise parfaitement avec la vie sacerdotale et apostolique, mais elle en est distincte. Les pêcheurs et les privilégiés sont des "séparés", mais les uns, afin de sanctifier le monde, les autres, afin de se sanctifier. Au risque de trop simplifier, l'on peut dire que dans le ministère l'accent porte sur la sanctification sociale, tandis que dans la vie religieuse il se place plutôt sur la sanctification personnelle. En pratique, un bon apôtre doit s'appliquer à devenir saint, tandis qu'un bon religieux sera nécessairement impliqué dans l'une ou l'autre forme d'apostolat.

Au point de vue de la "séparation" de ce groupe spécial par rapport à la vie ordinaire, le récit évangélique laisse entendre que le Sauveur a su procéder avec circonspection. Il appelle celui-ci et celui-là à une intimité quotidienne. L'élu se donne avec élan et semble réaliser par après seulement qu'il s'est détaché de ses biens, qu'il a renoncé à la vie familiale et enfin, qu'il n'est plus le maître de son avenir.

L'évangile montre très bien que ce dernier point, surtout, a échappé assez longtemps aux apôtres. Comme dit saint Grégoire, il n'est pas trop difficile de renoncer à ce qu'on a, mais quand il est question de renoncer à soi-même, ce n'est pas facile. Et cela n'a rien d'étonnant. Un homme tient profondément à sa propre survivance et à son rôle dans la survivance de son espèce. La pauvreté et la chasteté volontaires font taire les revendications de ces deux instincts. Mais un homme tient par-dessus tout à sa liberté, ce privilège divin qui permet à toute créature de choisir entre plusieurs routes menant à un seul et même but, privilège qui fait de l'intelligence et de la volonté humaines des extensions quelconques de la Providence elle-même.

Commandements et droits

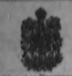
La forme même des dix commandements montre l'existence de ces privilèges et leur étendue. Dieu en défend leur abus, mais, dans la parfaite observance de ces préceptes, il reste à l'homme un vaste champ de droits, de plaisirs, de choix à faire. C'est précisément en exerçant ces pouvoirs en conformité du décalogue que le chrétien mérite le ciel. Mais le religieux vise plus haut, en renonçant à la marge entre ce qui est défendu et ce qui est permis. Le vol est-il défendu? Il remet à Dieu tout son droit à l'usage des biens matériels. L'adultère est-il condamné? Le religieux s'éloigne du mariage lui-même. Le libre choix d'une carrière, d'un divertissement, d'un compagnon est-il permis? Le religieux prend entre ses mains, par un acte suprême de sa volonté, toutes les décisions possibles de son avenir et il les dépose entre les mains d'un supérieur qui règlera cet avenir comme porte-parole du Christ.

Cette courte analyse laisse entrevoir plusieurs des motifs qui inclinent des hommes et des femmes à suivre le Christ dans la vie religieuse. Ils désirent se donner totalement à Dieu et, par conséquent, ils Lui font d'avance l'offrande de tout ce qu'ils peu-

(Suite à la neuvième page)

Les films populaires

ROME — Relevant que les trois films qui ont remporté le plus vif succès en 1957 en France, par le nombre de spectateurs qui y ont assisté: "Guerre et paix", "Anastasie" et "A pied, à cheval et en voiture", la Radio du Vatican a souligné que ces trois bandes ont été jugées "bonnes pour tous" par la "Centrale catholique du Cinéma".



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 16 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., HAMIOTA (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Brandon et Hamiota (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 février 1958. (96)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 2 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, VERMILION (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Vermillion (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 février 1958. (40)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 25 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 4-58-TCH-Y, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 12.0 à mille 28.4, route transcanadienne, parc national Yoho (C.-B.).

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 24 février 1958. (11)



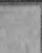
Des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHAISES A BRAS, CHAISES A BRAS PIVOTANTES ET BASCULANTES ET CHAISES DROITES, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions [illegible]

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (92)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 mars 1958, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, WHITEWOOD (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), du bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), et au bureau de poste de Whitewood (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 février 1958. (30)



Des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, SANS SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (90)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, AVEC SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (89)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES, DEUX CORPS DE TIROIRS, A DESSUS PLAT, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions [illegible]

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (93)

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 9 mars, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Richard Verreau, dans "Rachel, quand du Seigneur", extrait de l'opéra, "La Juive de Halévy", ainsi que "Catari"; Peg-Leg Bates, danseur unijambiste; Carmen Pizzera, diseuse; les acrobates "The Fredianis"; les Jérolas, fantaisistes-duettistes, et enfin Arleigh Peterson et Cynthia Hendrikson, danseurs.

L'orchestre sera sous la direction d'Henry Matthews. "Music Hall" est une réalisation de Roger Barbeau.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 9 mars, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" mettra à l'affiche une pièce de René Fauchois, intitulée "Le Singe qui parle".

Cette oeuvre transportera les téléspectateurs dans les coulisses d'un cirque où ils verront, sous un jour plus humain que sur la piste de spectacle, vivre des artistes aux personnalités aussi variées que leurs talents.

La pièce de René Fauchois met en relief la rivalité qui existe entre deux monteurs de singes. A ce thème viennent s'en greffer d'autres: l'amour, la jalousie et l'amitié. Il faut dire aussi que "Le Singe qui parle" joue un rôle plus important que celui auquel on pourrait s'attendre de la part d'un tel "personnage".

"Le Singe qui parle" sera présenté dans des décors de Jacques Marion, avec des costumes de Jeannine Caron. Les principaux interprètes seront Jean Coutu, Jeannine Mignolet, Guy Hoffmann, Victor Désy, Janine Fluet et Paul Desmarteaux.

La réalisation de ce "Théâtre populaire" a été confiée à Jacques Gauthier.

— Sans la foi, on ne doit pas faire de la peinture religieuse.
Alfred STEVENS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 27 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 8/58/BW, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 32 à mille 44, route de Banff à Windermere, parc national Kootenay (C.-B.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alb.); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (85)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES DE SECRETAIRE, A DESSUS PLAT; DEUX [illegible]

(95)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 20 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 2-[illegible]

(84)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR ELEMENTS DE FICHIERS HORIZONTAUX EN ACIER" pour les bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 mars 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et des cahiers de charges au bureau du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa; du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, Prince-William, St-Jean (N.-B.); du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du préposé régional aux achats, ministère des Travaux publics, case postale 488, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 février 1958. (70)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES A PAPETERIE, [illegible]

(91)



[illegible]

(94)



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Canadiens de Montréal ont remporté, une autre fois, le championnat de la Nationale. Pour certains de leurs partisans, rien ne pouvait être plus agréable que de voir les Habitants se mériter le titre en triomphant des Maple Leafs de Toronto. Cette équipe de hockey, jadis si arrogante, n'en mène pas large, par le temps qui court et il semble bien que les hommes de Billy Reay ne participeront pas aux éliminatoires, cette saison encore. Les Eperviers de Chicago ne sont pas en meilleure posture. Ils tirent désespérément de l'arrière, et rien ne semble devoir les tirer de l'ornière! Il faut reconnaître, cependant, que Toronto et Chicago ont fait bonne figure à certains moments, dans la course au championnat. Malheureusement, leurs efforts n'ont pas été soutenus et ils ont été incapables de trouver les joueurs possédant l'énergie et l'habileté qu'il fallait pour résister longtemps aux pressions exercées par les autres clubs de la ligue.

Nous croyons encore que les Bruins de Boston seront les plus dangereux dans les éliminatoires. Leurs joueurs de défense seront alors remis de leurs blessures et les Bruins pourraient bien causer encore des surprises. Si Detroit termine en troisième place, les Canadiens ne pourront pas prendre de chances. Les Red Wings ont été des proies assez faciles pour le Tricolore, mais il suffit d'une malchance pour perdre une série. Malgré tout, il est bien difficile de croire que les Canadiens ne remporteront pas la coupe Stanley! Croit-on qu'une seule équipe, dans la Nationale, puisse triompher des Habitants quatre fois sur sept? La chose nous paraît improbable et on serait presque tenté de dire qu'après avoir remporté le véritable championnat de la ligue, les Habitants triompheront des séries argentées avec autant de facilité! C'est pourquoi, à notre sens, le championnat de la ligue a une plus grande importance que la lutte pour la coupe Stanley. Nous l'avons écrit souvent, quand Detroit remportait le championnat: l'équipe qui gagne le plus de joutes au cours d'un calendrier de 70 parties est véritablement l'équipe qui mérite le titre de champion!

Encore Durelle

Il est difficile, du moins dans l'Est du pays, d'ouvrir un journal sans y lire des nouvelles au sujet d'Yvon Durelle. Il semble bien que notre compatriote d'Acadie soit en frais de bien préparer sa campagne contre Archie Moore, et que son gérant s'arrange pour que tout le monde parle de lui. Durelle n'est pas habitué à tant d'honneurs, et même quand il a remporté son titre de champion des mi-lourds de l'Empire, son nom a à peine été mentionné dans les journaux du pays. Mais Durelle a un autre obstacle à franchir avant de rencontrer Moore. Il devra faire face au rude Tony Anthony. Ce match a été remis à plusieurs reprises, et nous croyons que les promoteurs l'ont voulu ainsi. On est en effet parvenu à créer beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt autour de cette bataille, et les coffres se rempliront peut-être, pour une fois, même si le match passe à la télévision. Chose certaine, une victoire de Durelle ferait du bien au sport de la boxe au Canada, tout comme le jeune Gale Kerwin est parvenu à susciter l'intérêt des Américains pour les pugilistes canadiens.

Les beaux jours de Dave Castilloux, Johnny Greco, Gaby Ferland et quelques autres sont passés, mais on ne désespère pas de les faire revivre, du moins à Montréal. On attend simplement que la fièvre de la télévision soit passée pour prendre de nouveau des risques. On a vu qu'à Boston, sans télévision, on a fait revivre les recettes de plus de $60,000! Les participants et leurs gérants n'en croyaient pas leurs yeux! Pourtant, à l'époque de Mike Jacobs, la moyenne des recettes hebdomadaires étaient rarement inférieure à $30,000, et cela pour les combats du vendredi soir! Les combats spéciaux, qui avaient lieu généralement une fois par mois, faisaient des recettes qui dépassaient souvent les $150,000! Et dire qu'avec la télévision les recettes dépassent difficilement les $3,000!

Encore?

Plus la saison progresse, plus l'on parle de changements dans les cadres de la ligue Nationale de hockey. Le nom de la ville de Québec, avec son magnifique Colisée, revient de plus en plus sur les lèvres des intéressés, et voilà maintenant qu'on parle assez sérieusement d'Hamilton, qui ferait un retour à la Nationale! Il est d'autant plus difficile de commenter ces rumeurs que dès qu'on pose la question à quelqu'un bien placé pour y répondre, on reçoit la même réponse: "Officiellement, je ne puis rien dire. Cependant, la chose n'est pas impossible". Or, nous croyons que ces changements ne sont pas à la veille de se faire. Pourquoi? Parce que les équipes actuellement en lice font de l'argent et que tant que les sous rentrent, les dirigeants ne sont pas anxieux de prendre des chances. On se demande aussi où les nouvelles équipes prendraient les joueurs dont elles auraient absolument besoin pour jouer dans la Nationale, avec des chances de succès?

Chose certaine, la ligue professionnelle du Québec est un fiasco. La ligue de l'Ouest va mieux, mais peut-on dire que les affaires y soient très prospères? Il semble donc qu'une refonte des ligues mineures soit plus importante, à l'heure actuelle, qu'une réorganisation de la Nationale. Prenons le cas de Winnipeg, par exemple. Beaucoup de gens affirment qu'à Winnipeg, on est prêt à faire vivre une équipe de la Nationale? Nous en doutons. Pourrions-nous remplir les magnifiques estrades municipales pour 35 joutes, à des prix plus élevés que ceux réclamés à l'heure actuelle? Après une première saison, assisterions-nous au même spectacle qui a marqué la débacle de la deuxième saison des Warriors? Un club dans la Nationale, à moins de bénéficier de ressources illimitées, ne pourrait certainement pas se permettre de telles pertes d'argent. Il est donc préférable d'encourager le hockey qu'on nous offre, que d'attendre après un état de chose qui ne viendra certainement pas demain, ni après-demain.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du préposé, ministère des Travaux publics, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 27 février 1958. (88)

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Arthur Beheyt pour la naissance d'un fils le vendredi 28 février à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Malades

Mlle Berthe Langlois fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour influenza.

M. René Verhaeghe subit une opération au foie le mardi 18 février et est revenu chez lui, le 26 février.

M. Julien Vandenbosch se fit extraire les dents et dut rester quelques jours à l'hôpital de Ste-Rose.

La Rév. Sr Marie de Jésus, ancienne supérieure au couvent du St-Rosaire, est patiente à l'hôpital de Ste-Rose.

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Wolchuk, mariés à Winnipeg dernièrement, ont rendu visite à M. et Mme Albert Labelle et à d'autres cousins et cousines, la semaine dernière. Ils repartirent ensuite à leur emploi à Edmonton.

Ste-Geneviève

Soirée récréative

Le dimanche 23 février avait lieu une soirée récréative organisée par les élèves de l'école Dugas. Une assistance très nombreuse remplissait la salle paroissiale.

Après un mot de bienvenue adressé par M. Claude Lansard, maître de cérémonies pour la soirée, les élèves présentèrent trois comédies: "Les pantalons trop raccourcis", "Le serviteur infidèle" et "La psychologie de l'enfant". Les rôles si bien rendus ont déridé tous les fronts et épanoui toutes les figures.

Quelques chansons: "Tu danses bien Madeleine", "Stodola Pumpa", "Au bois du rossignolet" et "Le Klondike", furent chantées par les élèves et l'assistance. Mlle Huguette Bouvier accompagnait à la guitare.

Puis, ce fut le bingo. 20 magnifiques prix! Cette partie intéressante fut interrompue à 11 h. 30 pour un délicieux goûter gracieusement servi par les grandes élèves de l'école. On continua le jeu de bingo. Ce fut ensuite le tirage d'un couvre-pieds. Le sort favorisa M. l'abbé G. Svoboda, curé.

Chacun attendait aussi le résultat de la grande rafle. Voici les noms des heureuses gagnantes: 1er prix (châle), Mme J.-A. Labelle, de Ste-Agathe; 2e prix (cendrier sur pied), Mlle M. Showalter, de Caribou Falls, Ont.; 3e prix ($5.00), Mlle Laura Tétreault, de Ross, Man. Félicitations sincères aux gagnantes et grand merci à tous ceux qui ont participé à cette rafle!

M. le curé, les religieuses et les élèves de Ste-Geneviève remercient bien sincèrement tous ceux qui, par leur présence et leur générosité, ont contribué au succès de cette soirée qui a rapporté $208.15 net.

Notes agricoles

Proclamation de la loi sur la stabilisation des prix agricoles

OTTAWA — L'honorable Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, annonçait le 25 février la proclamation et la mise en vigueur de la stabilisation des prix agricoles pour le 3 mars 1958.

La Loi sur la stabilisation des prix agricoles sera appliquée par un office composé de MM. L. W. Pearsall, président, A. H. Turner, vice-président, et S. J. Chagnon, membre. M. Pearsall est directeur du Service des marchés au ministère de l'Agriculture et M. Turner est vice-président de l'ancien Office du soutien des prix agricoles. M. Chagnon est le sous-ministre adjoint de l'Agriculture et membre de l'Office du soutien des prix agricoles.

La nouvelle Loi établira un système de prix garantis flexibles pour les denrées agricoles; ces prix seront fondés sur une décennale mobile. La Loi renferme une clause de sécurité qui, à l'égard de neuf denrées-clefs et si bas que puissent tomber les prix, garantit aux cultivateurs un minimum de 80 p. 100 du prix de base, soit du prix moyen des dix années précédentes. Voici les neuf denrées-clefs: bovins, porcs, moutons, beurre, fromage, oeufs et blé, avoine et orge, sauf dans les régions desservies par la Commission canadienne du blé.

En plus du prix minimum obligatoire de 80 p. 100, la Loi prévoit que l'Office pourra avec l'approbation du gouverneur en conseil, établir des prix de soutien à un niveau supérieur à 80 p. 100 du prix de base, et c'est ce qui se produira sans doute dans le cas de certains produits.

Pour ces neuf produits-clefs, le prix minimum obligatoire ou un prix de soutien supérieur au prix minimum obligatoire demeurera en vigueur en tous temps.

Les prix annuels garantis des neuf denrées-clefs et des autres produits dont il sera nécessaire de soutenir le prix seront établis normalement au cours des trois premiers mois de chaque année et une fois établis, ils resteront en vigueur pendant douze mois dans chaque cas. Les prix des produits dont la fixation des prix n'est pas obligatoire seront établis à des niveaux déterminés par l'Office, à la suite des recommandations du Comité consultatif, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil.

On s'attend à ce que la plupart des prix, sinon tous les prix minimums des 9 denrées-clefs, seront annoncés bientôt. De même, plusieurs autres denrées ne figurant pas sur la liste obligatoire seront nommées et leurs prix établis dans un avenir prochain.



La date du 2 mars marquait pour le pape Pie XII un double anniversaire: celui de sa naissance en 1876 et celui de son élection à la papauté en 1939. On sait que le Souverain Pontife a fait contremander les fêtes qui se préparaient à Rome pour célébrer ce double anniversaire, et aussi celui de son couronnement il y a 19 ans. La cause de cette décision montre que les soucis ne manquent pas actuellement au Chef de l'Eglise. On doit ajouter que la pénurie des vocations sacerdotales et religieuses pour répondre à tous les besoins de l'Eglise et des âmes n'est pas le moindre de ses soucis. Prions à cette intention du Pape, en ce mois des vocations.

Cinq points de repère

5. La solidarité religieuse

Il y a cinq semaines, les commissaires d'écoles de langue française, réunis en congrès à St-Boniface, appuyaient un programme en cinq points destiné à orienter leur ardeur dans le tourbillon de la réforme scolaire au Manitoba. L'entente a produit des fruits immédiats, au congrès parallèle de la M.S.T.A. à Winnipeg, et les commissaires canadiens-français, venus si nombreux des endroits même les plus éloignés, ont pu regagner leurs paroisses avec un surplus de zèle pour la cause scolaire. Mais maintenant, après cinq semaines, d'autres activités réclament l'intérêt de tous les citoyens. Les beaux projets de janvier seront-ils relégués dans l'ombre, perdus dans l'antiquité?

Le cinquième point du programme susmentionné vient heureusement stimuler les bonnes volontés. Les raisons pratiques et parfois politiques peuvent bien intéresser pendant un certain temps, mais sans toujours conduire à une action efficace. Les contribuables de tel district scolaire, par exemple, peuvent se convaincre que l'éducation de leurs enfants serait améliorée par la consolidation avec un district voisin et par la concentration des ressources autour du clocher paroissial. On discute finances, distances, etc., puis tranquillement on se désintéresse. C'est compliqué et si lent.

Le quatrième point du programme des commissaires, la solidarité nationale, exerce sans doute une influence suffisante pour entretenir l'inquiétude, sinon l'intérêt. Mais il est à espérer que le cinquième point, la solidarité religieuse, fasse davantage et inspire un souci continuel et efficace à l'égard des problèmes scolaires.

Cette solidarité dans la foi peut susciter et maintenir un sentiment commun de sérieuse responsabilité à l'égard des écoles que fréquentent les enfants catholiques. Là où les parents jouissent d'une certaine liberté dans l'embauchage du personnel et l'organisation du programme en conformité des exigences de la foi, ils doivent certainement surveiller sans arrêt toute proposition qui pourrait directement ou indirectement affaiblir ce contrôle. La défense locale et concertée des quelques droits qui demeurent intacts est essentielle.

Evidemment, la qualité de l'enseignement qui se donne dans ces écoles catholiques doit être à la hauteur de la cause qu'elles représentent.

Mais une véritable solidarité religieuse va beaucoup plus loin. Sont-ils des catholiques authentiques, ces Canadiens français qui entendent dire que 25,000 enfants catholiques ne reçoivent pas d'enseignement religieux dans les écoles de cette province, et qui se disent: "Ils ne sont pas des nôtres! Dieu merci, ce sont des Anglais, des Polonais, des Ukrainiens, etc." Ceux qui pensent ou parlent ainsi oublient: 1- que tous les citoyens de la province sont responsables de la loi provinciale qui se montre si inefficace, en bien des endroits, quant à l'enseignement religieux; 2- que, parmi ces enfants infortunés, il y a de fait bon nombre de Canadiens français; 3- que l'affaiblissement de la foi chez l'un ou l'autre groupe de catholiques de la province, affaiblit tout le groupe et isole de plus en plus les districts homogènes; 4- que l'égoïsme social détruit inévitablement par en dedans les groupes qui refusent de partager les soucis de leurs semblables moins privilégiés; 5- que les ennemis du bien savent parfaitement employer la tactique qui consiste à semer la discorde afin de triompher. Ayant beaucoup reçu, le groupe canadien-français du Manitoba devrait être le coeur même de tout effort pour améliorer le sort de tous les enfants catholiques dans toutes les écoles du Manitoba.

Saint Paul a dit qu'il est légitime d'être plus généreux envers les membres de sa propre famille de croyants. Cependant, des avantages pratiques et une certaine communauté de croyances au sujet du foyer et de l'école peuvent aussi dicter une attitude de solidarité avec des groupes non-catholiques. Devant la menace du sécularisme, tous les chrétiens peuvent s'entendre sur un front commun d'action. Qu'on y apporte de la bienveillance, de la franchise et de la loyauté!

La cause en vaut la peine.

Le droit de boire la tasse de café

WASHINGTON — Le travailleur américain vient de se voir reconnaitre officiellement par Washington un privilège toléré depuis plusieurs années: le droit de prendre le café au bureau . . . "boire la tasse".

C'est à la suite de la décision d'un employeur interdisant à son personnel la "pause du café" que l'organisme fédéral de médiation donna raison au syndicat défenseur des us et coutumes.

Le rapport de l'organisme officiel précise que près de 27 millions de travailleurs ont usé en 1957 de ce privilège et qu'en une tournée normale ils ont consommé 47 millions de tasses de café . . . ou de thé. Certains employés, dans la proportion d'un sur quatre, préfèrent cette dernière boisson.

Les "coffee breaks" ont entraîné la création d'une véritable industrie avec distributeurs automatiques pour le café et fournisseurs attitrés pour les sandwichs, la pâtisserie . . .

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le 350e anniversaire de Québec donnera lieu à une foule d'événements

QUEBEC — Le Comité des manifestations populaires des fêtes commémoratives du 350e anniversaire de Québec vient d'adresser aux représentants des groupements et clubs de la région métropolitaine de la Vieille Capitale le programme qu'on se propose de suivre durant l'année.

L'étude de ce programme permettra aux organismes locaux qui ont accepté de collaborer au succès des célébrations de faire au comité les suggestions qu'ils jugeront à propos. M. Paul Garneau, président du comité, a précisé, durant une réunion convoquée la semaine dernière, que ce programme n'est pas définitif et que les demandes de modifications seront étudiées sérieusement.

Le 22 février — Cinquantenaire du patronage de saint Jean-Baptiste.

— Déjeuner-causerie au Restaurant Marino. Mgr Maurice Roy, conférencier.

Avril — Concours scolaire en Histoire du Canada, organisé sous l'égide de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Le 6 mai — 250e anniversaire de la mort de Mgr de Laval.

Le 24 mai — Fête de Dollard. Défilé de chars allégoriques préparés par les enfants. Manifestations.

Le 31 mai — Congrès de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Le 1er juin — Pèlerinage des Sociétés nationales à la chapelle Notre-Dame-des-Victoires, le plus vieux sanctuaire national au Canada.

— Hommage des Indiens du Canada à Samuel de Champlain. Fête folklorique à Québec.

Mai-juin — Concours athlétiques dans les collèges classiques et écoles secondaires de Québec.

Quinzaine historique

Le 21 juin — Banquet national: Ouverture solennelle des fêtes (2,000 convives), diner canadien.

Le 22 juin — Concert sous les étoiles. Un choeur de 500 voix donnera un concert en plein air dans la cour du petit Séminaire.

Le 23 juin — Messe pontificale pour commémorer le cinquantenaire de la proclamation de saint Jean-Baptiste comme patron des Canadiens français. Feu de la St-Jean. Concert sur la Terrasse. Chants et danses autour des bûchers qui seront allumés sur les deux rives du fleuve. Participation chorale. Fêtes de nuit.

Le 24 juin — Déjeuner officiel. A 3 h. p.m.: Cérémonie d'honneur à la bannière de Carillon. Défilé historique ayant pour thème: "Don de Dieu, Feray Valoir", "Je me souviens", "A mari usque ad mare". Festival de musique en plein air, chant et danse. Feux et réjouissances populaires.

Les 25, 26 et 27 juin — Fêtes populaires dans les rues de Québec. Concours de gigueux, de violonneux et de costumes paysans, etc. (A chaque endroit, un maître de cérémonies attitré aura charge de la soirée). Ces fêtes seront cédulées alternativement dans les différents quartiers de la ville.

Le 28 juin — Réception chez Monsieur de Champlain, premier gouverneur de la Nouvelle-France (Château Frontenac). Concert sur la Terrasse.

Le 29 juin — Fêtes populaires dans les municipalités et villes autour de Québec.

Le 30 juin — Concert sur la Terrasse. Fête populaire dans le genre d'un bal costumé en plein air ou genre "garden party".

Le 1er juillet — Jour du Canada. Messe en la basilique-cathédrale de Québec. Réception de la ville de Québec. Défilé historique — pas moins de 200 personnages historiques: héreault d'armes, carabinier du roi, etc.; environ 10 à 80 corps participants; fanfares, patros, gardes, zouaves, armée, marine. Réjouissances populaires dans les rues de Québec. Concerts sur la Terrasse et dans les parcs de la ville.

Le 2 juillet — Jour de la province de Québec: Visite officielle des sites historiques de Québec. Cérémonie au Parlement où une plaque commémorative sera apposée en l'honneur d'Etienne Pascal Taché, architecte. Réception officielle de la province dans le salon du Conseil législatif. Réception au Bois de Coulonge (vin d'honneur). Concert sur la Terrasse. Chants folkloriques. Fêtes organisées avec le concours des postes de radio de Québec.

Le 3 juillet — Jour de la ville de Québec: Messe pontificale en plein air près du monument Champlain. Célébrant: S. Exc. Mgr M. Roy. Sermon: S. E. le cardinal P.-E. Léger. Déjeuner officiel. Visite de M. de Champlain et des délégations officielles au maire de Québec. Visite de la population à l'hôtel de ville. Cérémonie en hommage au fondateur, au monument Champlain. Offrande de fleurs. Brèves allocutions, etc. Cérémonie militaire. Diner d'Etat. Concert de fanfare par l'Armée, la Marine, l'Aviation. Danses dans les rues et fêtes populaires. Feux d'artifices spectaculaires.

Le 4 juillet: Jeux athlétiques et compétitions sportives. Concours sur les terrains de jeux. Fête de la jeunesse. Concours de yachts sur le fleuve. Régates. Jeux athlétiques, etc.

Le 13 juillet — Pèlerinage historique au Fort Carillon.

17-26 juillet — Fête du 300e anniversaire du Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré.

En août — Voyages d'amitié de délégations québécoises aux endroits où Champlain est honoré.

31 août — Exposition provinciale dont le thème officiel sera: "L'Année Samuel de Champlain.

Le 1er septembre — Fête du Travail. Demande sera faite aux syndicats et unions de préparer un défilé de chars allégoriques illustrant les métiers canadiens au temps de Champlain: charpentier, charron, maçon, bottier.

10-12 septembre — Il serait intéressant d'avoir une démonstration militaire des trois armes.

3 ou 4 septembre — Hommage à la noblesse rurale du Canada français. Remise de décorations honorifiques, cérémonie aux monuments Champlain et Louis Hébert, réception, etc.

Le 26 septembre — Fête des saints Martyrs Canadiens. Visite au sanctuaire de la rue Dauphine où l'on conserve la moitié du crâne de saint Jean de Brébeuf.

Le 12 octobre — Couronnement de la statue miraculeuse de sainte Anne.

Octobre et novembre — Des démarches ont été faites pour qu'un jeu scénique soit écrit et présenté dans les principales villes de la province et du Canada.

Le 8 décembre — Fête de l'Immaculée Conception. Fête patronale de l'Université Laval. Troisième centenaire de la consécration épiscopale de Mgr de Laval.

Le 25 décembre — Jour de Noël: Anniversaire de la mort de Samuel de Champlain. Proclamation des gagnants des divers concours. Clôture officielle de l'Année de Champlain.

Billet du vendredi

Un jeune critique qui promet: Jean Ménard

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Un critique nous est né, qui s'appelle Jean Ménard. Il a un nom qui sonne français et il écrit une langue convenable, sans bavures, sans précieuses fioritures, presque sans mauvaises herbes. Même dans nos milieux les plus élevés, cela ne court pas les rues. Un critique nous est né, qui n'en est pas à son premier vagissement, puisqu'il a déjà deux ouvrages à son crédit. Mais le premier, publié en France en 1956, sur l'oeuvre de René Boylesve, est resté dans l'ombre avec son auteur.

La faute en est sans doute aux éditeurs, dont certains, en France, ne se montrent pas généreux pour ce qu'on appelle le service de presse. J'avais lu dans la **Revue dominicaine** deux études de Ménard sur Boylesve, chapitres de son livre à venir, et noté dans le temps que l'auteur avait de l'étoffe. Plus que la plupart à son âge, car je ne crois pas qu'il dépasse trente ans. Il a quand même de la culture, une information solide, des idées générales, et il y parait. Son dernier recueil d'essais en témoigne, à l'égal de son premier bouquin.

Intitulé **De Corneille à Saint-Denis-Garneau** (1), il traite à la fois d'écrivains français, suisse, canadien et américain, mais beaucoup plus des premiers que des autres. Ce qui n'est peut-être pas un mal, mais on est toujours porté à désirer plus canadien, dans le sens de l'intérêt de nos lettres. Ménard peut répondre qu'il n'y a pas chez nous la **matière** dont il aurait besoin, et il serait téméraire de répondre qu'il a tort.

* * *

On se demande cependant s'il avance d'un pas la littérature de France, les critiques de ce pays ayant tout vu et dit. S'il y a de temps à autre à glaner, c'est surtout sur place, dans l'ambiance, le milieu, près des documents originaux, dans l'ombre des vieilles bibliothèques et des dépôts d'archives, publiques et familiales. Il reste qu'on peut, par induction et déduction, la familiarité avec les textes, la littérature comparée, l'application des recettes de Ste-Beuve et de Lovenjoul, tirer encore du nouveau de matériaux surexploités, et je ne suis pas loin de croire que c'est là la méthode de Ménard. Pour être excellente, elle suppose une connaissance peu ordinaire de l'histoire des lettres et des livres de l'histoire tout court et des écrivains replacés dans leur temps, vus dans la double perspective de leur époque et de la nôtre.

On n'explique pas d'autre manière des études de quinze ou vingt pages sur des sujets comme ceux-ci: **Vieillesse de Corneille, Benjamin Constant et le joug de la vérité, Xavier de Maistre et Rodolphe Topffer, Le mythe chez Gérard de Nerval.** A certains moments, comme dans **Un larcin d'Anatole France,** l'auteur semble procéder d'Emile Henriot, dont le commentaire en marge de fabuleuses lectures éclaire d'une neuve lumière des sujets démodés dont personne ne veut plus.

* * *

La contribution de Jean Ménard à notre littérature sont ses deux études sur Saint-Denys-Garneau et Maurice Genevoix, académicien français qui toucha au Canada à la suite d'un voyage précipité. Dans le premier, il note surtout l'abstraction profonde de Saint-Denys-Garneau en son journal intime l'analyse de son **moi,** selon Barrès, sa recherche de la transparence en musique, plus qu'en écriture, son peu d'intérêt pour les contingences de la vie quotidienne, qui nous prive d'aperçus sur son temps et le mouvement des idées d'alors, ses amis et la société.

Dans le morceau sur Genevoix, il note la bonne volonté de l'auteur en face de la nature canadienne, mais aussi ses naïvetés, et il trouverait plus ample moisson de ces dernières s'il connaissait mieux, par exemple, les étendues sauvages et presque inviolées de la forêt qui s'étend au nord des Trois-Rivières, celle que Genevoix donne l'illusion d'avoir le mieux vue et comprise.

En ce qui regarde Sinclair Lewis, du côté américain, Ménard souligne avec justesse que l'écrivain fut l'homme d'un seul livre ou de deux, le second amplifiant d'ailleurs sur le premier, et qu'il se répète par la suite avec une sorte d'inconscience, quand il ne tombe point dans l'artificiel et le puéril. Après tout ceci, un chercheur de puces trouverait quelques négligences et des répétitions inutiles chez l'auteur, mais elles sont vétilles en regard de la haute qualité de son tableau d'ensemble.

L'ILLETTRE.

"ENTRE NOUS"

Imprimez-vous des cartes mortuaires?

La question est posée de temps en temps au téléphone ou au hasard d'une rencontre: imprimez-vous des cartes mortuaires? Le personnel averti d'un hebdomadaire ordinaire se hâte de répondre dans l'affirmative et de faire les démarches nécessaires pour que le client entre en communication avec le gérant des ventes de l'impression.

Mais pourquoi s'occuper de cartes mortuaires, d'invitations, de catalogues, de revues, de papier à lettre, de rapports annuels, d'annonces de ventes, etc., etc.? Les rédacteurs feraient mieux de consacrer leur temps libre à la lecture et à la méditation.

Ce n'est pas pour le plaisir de la chose que **La Liberté et Le Patriote,** tout comme beaucoup d'autres hebdomadaires, maintient un atelier pour des travaux d'impression commerciale. D'après les chiffres bien connus, la plupart des hebdos ne peuvent pas autrement boucler leur budget. La publication une fois la semaine exige en effet un ensemble considérable d'équipement et de techniciens, ce qui veut dire un placement considérable de fonds et un bilan élevé de salaires. Le journal ne rapporte pas assez de revenus pour faire équilibre avec ce fardeau financier. Une machine qui ne fait rien quatre jours sur cinq représente une perte de 80% sur le placement. A moins de produire tous les jours du travail, l'opération serait excessivement dispendieuse. Quant aux membres du personnel, quel ouvrier de nos jours se contenterait habituellement d'une semaine de huit heures, en argent comptant?

Les rédacteurs doivent avouer d'ailleurs que le département des impressions n'existe pas seulement pour empêcher des pertes. La plupart du temps, ce sont les profits légitimes de ce département qui couvrent les déficits du journal et permettent à ce dernier de survivre. Sans cette source de revenus, la compagnie qui publie **La Liberté et le Patriote** aurait fait banqueroute, il y a bien longtemps. Ce genre de journal n'est pas une mine d'or. L'argent placé dans la compagnie qui fait vivre ce journal peut bien mériter le centuple dans l'autre monde, mais sur cette terre le trésor qui rouille ne s'accumule pas.

Les travaux de l'imprimerie jouent souvent un autre rôle, celui d'aider un journal à maintenir son indépendance et à ne pas dépendre totalement de l'annonce, ni des subsides, ni des campagnes de souscription. Il y a dans ce système une ressemblance avec l'ancien système de dotation d'oeuvres de bienfaisance et d'institutions enseignantes. Au lieu d'octrois sans fin, les gouvernants ou les bienfaiteurs faisaient don de terres en culture, dont le produit pouvait faire vivre l'établissement déficitaire. L'Eglise cependant règle très sévèrement la participation aux entreprises commerciales par des oeuvres religieuses, et les responsables de **La Liberté et le Patriote** hésiteraient longuement si quelqu'un laissait au journal des puits d'huile ou des parts dans une brasserie. Quoi de plus naturel, d'autre part, que d'employer l'imprimerie du journal à des fins profitables dans la mesure nécessaire pour faire vivre l'oeuvre?

C'est dans cet esprit que la direction d'un journal canadien-français minoritaire n'hésite pas à solliciter les travaux d'impression de tous ceux qui ont cette cause à coeur. Il est entendu que la sympathie ne serait pas le seul motif du choix de cette imprimerie. La compétence qui se manifeste dans l'impression du journal s'étend à tous les travaux de cet atelier et attire en réalité un volume considérable de commandes de la part de compagnies qui ne s'intéressent nullement aux problèmes de la survivance française. Une compétence particulière dans la composition des travaux en français ajoute un cachet spécial à l'attrait qu'exerce cette entreprise, mais le bilinguisme y est aussi à l'honneur.

Il va sans dire que les publications de nature religieuse y trouvent un accueil particulier, car le personnel possède des connaissance personnelles dans ce genre d'impression et y apporte une certain sympathie "domestique". Le passage du temps a aussi doté l'établissement d'un nombre considérable de travaux "spécimens" et de clichés souvent utilisés dans ces imprimés, ce qui à l'occasion facilite le travail. Dans le seul département des cartes mortuaires, par exemple, ces moyens permettent un service très apprécié.

Il est évident que ce département d'impression commerciale entre en concurrence avec d'autres imprimeries. Rien cependant permettrait aux entreprises strictement capitalistes de crier à la compétition injuste, car un atelier qui, de par son but, peut compter sur le dévouement de son personnel doit néanmoins se conformer aux conditions de travail qui sont fixées par le syndicat et doit rencontrer les mêmes dépenses d'administration que les autres firmes. On ne se plaint pas non plus quand un travail est confié à une petite boutique qui, à cause de la simplicité de son opération, peut faire certains petits contrats à meilleur marché que les compagnies mieux équipées. Tout ce que l'on peut demander, c'est qu'à termes égaux, notre établissement soit préféré, précisément à cause de son orientation bénévole.

En règle générale, la coopération dans ce domaine est admirable. La cathédrale St. Mary's, par exemple, donne tous ses travaux d'impression à notre atelier depuis de nombreuses années. Des ombres au tableau? Les religieuses qui confient leurs revues à des ateliers "moins chers" qui ne se préoccupent pas des conditions de travail des employés; des organisations qui font imprimer leurs programmes et leurs menus chez des anglophones dont le travail est plein de coquilles; des communautés qui imposent à leurs membres le fardeau d'un travail supplémentaire et gratuit, là où l'emploi d'un imprimeur serait indiqué, ou encore le recours à un atelier professionel.

En temps d'élections, évidemment, aucun gérant de ventes oserait se plaindre du manque de travail . . . Mais après?

Commandements de la sténo

1) A ton bureau tu te rendras
Chaque matin assidûment.
2) En sourjant tu salueras
Le personnel aimablement.
3) A ton travail tu te mettras
Sans retarder, allégrement.
4) Tes mains bien nettes maintiendras
Pour travailler plus proprement.
5) Le dictionnaire ne manqueras
De consulter très fréquemment.
6) Renseignements tu obtiendras
En demandant discrètement.
7) Expérience tu acquerras
Par ta constance seulement.
8) Justes remarques accepteras
De tes patrons, modestement.
9) Le grand secret tu garderas
Sur ton office, absolument.
10) Digne réserve observeras
Sans pruderie, nécessairement.
A "Etre utile" t'exerceras
Par ta devise sincèrement.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

CHAPITRE VI

LE SAVOYARD PIERRE CURTAZ A STE-ANNE-DES-CHENES

Avant même le courant de colonisation vers Saint-Pierre et Saint-Malo, quelques Français isolés étaient apparus au nord et à l'est de cette région. Le premier fut Pierre Curtaz, un Savoyard, qui vécut à Sainte-Anne-des-Chênes pendant plus de quarante ans et y éleva une nombreuse famille. Son arrivée date d'environ 1870, mais il avait d'abord séjourné aux Etats-Unis.

Son histoire ressemble étonnamment à celle de Claude-Nicolas Mouard. Né en 1827 à la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie), le jeune Curtaz était entré dans l'Institut des Frères de la Sainte-Famille, de Belley (Ain). A la demande de l'évêque français de Saint-Paul (Minnesota), quatre membres de cette communauté enseignante furent envoyés dans son diocèse. Curtaz, sous le nom de Frère Timothée, était l'un d'eux. Avec un compagnon, il fut assigné à la mission de l'abbé Belcourt, à Saint-Joseph de Walhalla, sur la frontière manitobaine. La mort de l'évêque entraina des difficultés. Le supérieur rappela ses sujets, mais deux seulement rentrèrent en France. Curtaz et un autre quittèrent la communauté.

En somme, sa fonction auprès de l'abbé Belcourt semble avoir été celle de domestique, et le missionnaire passait pour un homme de caractère plutôt difficile. Le Savoyard accompagnait les chasseurs de bisons à la place du prêtre. Au musée historique de Saint-Boniface, on conserve un vieux livre de prières en saulteux qu'il utilisait en ces circonstances.

Le 11 juin 1861, dans la cathédrale de la Rivière-Rouge, Pierre Curtaz contractait mariage avec une jeune Métisse de 16 ans, Caroline Hénault. Les deux époux vécurent une dizaine d'années à Saint-Joseph, où naquirent leurs cinq premiers enfants. Caroline ne s'y plaisait guère, surtout à cause des absences fréquentes de son mari. Elle réussit à l'emmener à Saint-Vital, où habitait sa famille, puis à Sainte-Anne-des-Chênes, pour un établissement définitif.

Dans toute la région, Curtaz est demeuré un personnage quasi-légendaire. Féru de discipline et d'autorité, il s'était vu décerner avec satisfaction le poste de "bailli", ou policier, qu'il remplissait avec une rare conscience. Sacristain de la paroisse, il voyait aussi à l'ordre dans l'église et se montrait d'une sévérité que les Métis trouvaient parfois excessive. Pierre Curtaz a laissé la réputation d'un homme juste, d'une grande ponctualité et d'un zèle constant pour tout ce qui avait trait aux choses de l'église. Excellent charpentier en même temps que cultivateur, il avait construit, entre autres bâtiments, la chapelle de Fort-Alexandre.

Décédé en 1913, à l'âge de 86 ans, l'ancien émigré de la Savoie laissait une large postérité. Ses treize enfants, en majorité des filles, se marièrent à Sainte-Anne et dans les environs.

L'UNIVERSITAIRE EUGENE DE MARGERIE ET LOUIS DE CATHELINEAU, SOUS LA TUTELLE DE THEOPHILE PARE

A l'automne de 1885, le comte de Bréda choisit de se fixer autour de Sainte-Anne-des-Chênes. Nous le voyons, accompagné de deux amis, se rendre à la rivière Tête-Ouverte pour y chasser l'orignal. Au printemps, le comte renonce à ses projets de culture et rentre dans son pays.

Un autre jeune Français, Eugène de Margerie, venu dans l'Ouest pour raison de santé, est frappé par la richesse des pâturages de la même région. C'est un intellectuel au physique frêle et délicat. Fils d'Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres de l'Université catholique de Lille, il a été professeur de littérature à la même faculté et a fait la critique littéraire à **L'Univers.** Théophile Paré, notable très estimé de l'endroit — ancien instituteur, futur député provincial et futur prêtre après la mort de sa femme — l'invite à passer l'hiver chez lui. Le Français pourra ainsi savoir si le climat lui convient. L'épreuve est satisfaisante et au printemps, Eugène de Margerie fait l'acquisition de la propriété Jean Flamand, qui deviendra la ferme Sainte-Amélie.

De son côté, Louis de Cathelineau, depuis quelque temps à Fannystelle, achète la terre de Flamand jeune à Giroux; mais il n'en tirera guère profit, se contentant de travailler sur la ferme de Jean-Baptiste Desautels, un pionnier dont l'occupation principale est le transport du courrier. A l'opposé d'Eugène de Margerie, c'est au physique un colosse, dont le moral néanmoins est parfois chancelant. Mme de Cathelineau, mère, et sa soeur, Mlle de Servigny, viendront passer deux mois avec lui, pour l'affermir dans sa vocation agricole.

Après avoir construit une jolie maison, le propriétaire de la ferme Sainte-Amélie épouse Bélona Généreux, fille d'Alfred Généreux. Il engloutit $20,000 dans une bergerie qui a les apparences d'un château.

Les deux jeunes Français, placés sous la tutelle du sage Théophile Paré, lui causèrent bien des tracas. Ils avaient trop de ressources liquides disponibles, sans l'expérience voulue pour en disposer de manière profitable. Leur protecteur dut recommander aux familles de cesser tout envoi de fonds. Eugène de Margerie, avant tout lettré et profondément religieux, mais d'esprit peu pratique, ne se trouvait guère à sa place à la tête d'une exploitation agricole. Sa femme, qui n'avait fréquenté que la petite école locale, était une maitresse de maison accomplie, très habile en cuisine et en couture. Les Margerie ont fait souche dans l'Ouest. Leurs trois filles se sont mariées au Manitoba. Leur fils, Antonio de Margerie, suivant la tradition familiale, s'est voué à l'enseignement et jouit d'une haute estime comme l'un des chefs du groupe franco-canadien de la Saskatchewan.

Quant à Louis de Cathelineau, bel homme et très intelligent, il ne rappelait que de loin son ancêtre, le "saint d'Anjou". Selon le mot de Soeur Saint-Théophile, des Soeurs Grises de Saint-Boniface, fille de M. Paré, il était "presque indésirable". Au cours d'une discussion d'affaires, parlant de Mlle de Servigny, il laissa échapper une expression malheureuse: "la peau de ma vieille tante", qui fit bondir d'indignation M. Paré. "Vous êtes un cynique, prononça-t-il dignement. La porte, mon ami! . . ."

Le gentilhomme angevin resta peu de temps au Manitoba et fit un séjour aux Etats-Unis avant de rentrer en France.

Malgré ces quelques ennuis, M. Paré avouait aimer tous les Français sans exception . . ., même avec leurs défauts. — "Et je suis de même!" d'ajouter sa fille religieuse, qui se plait à évoquer, au fil de ses souvenirs, d'autres figures de Français de cette époque.

Le capitaine Etienne Beudant, un rouquin de 30 ans à peine, avait servi dans la cavalerie et connaissait bien l'Afrique du Nord. Il adorait les chevaux: des photos de coursiers sautant des obstacles tapissaient les murs de son modeste logis. Croyant sincère, homme énergique et terrible batailleur, Beudant, pour un rien, faisait des colères tapageuses qui rendaient sa face aussi rouge que sa chevelure. "C'est horripilant! . . ." tel était le mot qu'il avait sans cesse à la bouche. Au demeurant, le meilleur garçon du monde. Ce Français original disparut au bout de deux ans. Jean Equilbrez et Mossé, qui avaient épousé des filles Curtaz, en firent autant.

LORETTE ET SON "CLUB DES VIEUX GARCONS"

A quelques milles au nord de Sainte-Anne, la paroisse de Lorette eut comme deuxième curé l'abbé J.-G. Comminges, venu de France, qui décéda en 1884. Il fut le premier curé séculier à mourir dans l'Ouest.

Les anciens citent les noms de plusieurs Français, pour la plupart des oiseaux de passage et des célibataires: Henri Berger, Mignonnet, Faveret, Fugier, qui avait un talent de chanteur, les deux frères Georges et Victor Lecland. Georges épousa Zélie Bernier, qui lui donna un garçon et six filles. Comme d'autres du voisinage, il contracta la fièvre de l'or et alla mourir au Klondyke. Victor, demeuré célibataire, était un bohème habile à fabriquer des meubles et des ornements en rustique qu'il offrait le plus souvent en cadeau. Aussi ne mourut-il pas millionnaire. Un autre Français, Edouard Guillemin, quitta la ferme au bout de quelques années pour les grands magasins Eaton.

Un enfant de Lorette, Raphaël Arpin, garde le souvenir d'un personnage de légende: un certain Henri Leblond, ancien zouave, chef cuisinier d'une équipe de travailleurs à la construction du Grand Tronc Pacifique. C'était un homme d'environ 60 ans, à la large poitrine. Sa longue barbe blanche et sa figure de pâleur cireuse lui avaient mérité le surnom de **Ice Christ.**

N'est-ce pas Henri Berger qui lança ce fameux "Club des Vieux Garçons" de Lorette? Il faut dire qu'en dépit des objurgations répétées du pasteur, le célibat y était très en honneur. Ses adeptes représentaient une force que l'on crut devoir mettre au service du bien-être social de la communauté. L'activité principale du club consistait dans l'organisation d'un pique-nique annuel qui attirait beaucoup de monde; mais il avait aussi à son actif de nombreuses charités et valait mieux, en somme, que sa réputation. Sans rancune pour ses membres qui succombaient à la tentation du mariage, il offrait un joli cadeau à la nouvelle épousée. Ce club historique fut dissous il y a une dizaine d'années, sans doute à cause du recrutement devenu difficile. Les fonds demeurés en caisse servirent à la construction d'une salle paroissiale dont le coût dépassait l'avoir des vieux garçons, et le détenteur de l'hypothèque en est aujourd'hui le propriétaire.

Au nombre des colons les plus sérieux, il convient de citer le Normand René Mignot, que nous allons retrouver un peu plus loin, et le Vendéen Raymond Raynaud. Celui-ci était garçon de café en France. Après avoir épousé une compatriote, fille du célèbre "Père Cazes", il s'est mis courageusement à la culture du sol et a élevé une nombreuse famille. Sa mère, qui avait quitté la Tremblade (Charente-Maritime) pour venir le rejoindre, quelque temps avant 1914, sut se faire de bons amis dans son entourage.

(A suivre)

Profession religieuse chez les Chanoinesses

Le samedi 1er mars à 9 heures en la chapelle de la Maison Généralice de St-Boniface eut lieu la profession temporaire de Soeur Marie-Pauline de la Ste-Trinité (Orietta Dion) de Sherbrooke, P.Q. Son Exc. Mgr M. Baudoux présida la cérémonie, assisté du R. P. A. Lemoine, O.M.I. et de MM. les abbés M. Deniset-Bernier et L. Beaulieu.

Son Excellence commenta avec une conviction extraordinaire les paroles de l'épître de la messe du Coeur Immaculé de Marie: "Je suis la Mère du bel amour, du respect, du savoir et de la sainte espérance." Marie, dit Son Excellence, est la Mère de Dieu et des hommes. En raison de cela, elle devait être ornée de toutes les vertus, de toute la beauté, du vrai amour, de la Sagesse de Dieu, de cette connaissance des choses divines qui engendre l'espérance." "La vie religieuse, continue Son Excellence, donne naissance au véritable amour. En prononçant des voeux de religion, on s'attache au Christ, on se livre à Lui totalement. Par le voeu de chasteté on va à ce qu'il y a de mieux et on reçoit la grâce dont on a besoin pour vivre attaché à Dieu. On rend par là, à Dieu, l'acte de religion le plus parfait qui soit. Ce don total au Christ est un véritable témoignage d'amour."

Et Son Excellence ajoute: "L'histoire de l'Eglise nous fait voir que ceux qui ont le mieux parlé de Dieu sont ceux qui se sont donnés totalement à Lui. Et c'est surtout par l'oraison que l'on acquiert la connaissance de Dieu. La méditation quotidienne est un élément essentiel de la vie religieuse. C'est là que la vraie épouse du Christ communique avec l'Etre aimé.

La cérémonie se déroula ensuite en français. L'assistance put donc goûter les belles prières du cérémonial. La nouvelle épouse du Christ reçut le voile noir, la couronne de roses rouges, symbole de la couronne de gloire qui ornera les vierges fidèles, la croix, le bréviaire et le livre des Constitutions.

La Messe fut suivie de l'action de grâces en commun présidée par Son Excellence et la Consécration à la Sainte Vierge.

A 4 h. 30 il y eut bénédiction du Très Saint Sacrement et la journée se clôtura à 7 h. 30 lorsque la jeune professe déposait aux pieds de la Vierge-Immaculée sa couronne de roses rouges.

Petites Notes

La Chambre de Commerce de St-Boniface aura son bonspiel annuel au "Heather Rink" le mardi 11 mars. Pour toutes informations, téléphoner: CEdar 3-5384.

• • •

Réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose

L'Amicale Marie-Rose convie toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 9 mars. On y fêtera deux heureux anniversaires cette année: le 60e de l'arrivée à St-Boniface des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie et le jubilé d'or de vie religieuse de Soeur Marie-Roger qui s'est dévouée durant de nombreuses années à l'Institut Collégial St-Joseph. L'occasion sera donc doublement agréable pour toutes les Anciennes de se réunir à leur Alma Mater.

L'inscription commencera à 2 heures. La bénédiction du Très Saint Sacrement aura lieu à 5 heures suivie d'un souper chaud. Le prix de l'inscription et du souper est de $2.00.

Son Exc. Monseigneur Maurice Baudoux a bien voulu accepter de rehausser la réunion de sa présence. Rév. Mère Provinciale ainsi que Soeur Supérieure recevront les Anciennes avec Mlles Suzanne Tremblay et Monique Guyot, présidente et vice-présidente de l'Amicale.

Les organisatrices demandent à toutes celles qui se proposent d'assister à la réunion de dimanche prochain de bien vouloir appeler aujourd'hui même l'un des numéros suivants: CEdar 3-1666 ou CHapel 7-4119.

Au Cercle Molière

La prochaine soirée mensuelle aura lieu le vendredi 14 mars, à 8 h. 15 p.m., à la salle académique du collège de St-Boniface. Au programme de cette soirée: une pièce en un acte, "Brelan d'as" Christiane LeGoff dirige cette comédie-farce; son expérience de comédienne et de metteur en scène est précieuse pour les jeunes qu'elle dirige, pour les nouveaux dont il est permis d'attendre beaucoup: Lorette Bergeron, André Soulodre, Pierre Boux et Robert Bellefeuille.

La pièce est signée par un membre du Cercle Molière, Jacques Ouvrard, qui n'en est pas à ses premières armes d'auteur dramatique, puisque Radio-Canada a déjà présenté plusieurs de ses textes: "Jeu de Chiffres" et "Les Otages" au programme "Nouveautés Dramatiques", réalisé à Montréal; "Le Noël de l'angelot", "Le menuisier de la Croix", "L'Etoile et la petite indienne", réalisés localement dans les studios de Winnipeg.

Il y aura aussi causerie par Me Robert Trudel, ainsi qu'un programme musical, le tout suivi d'une tasse de café.

Une bonne nouvelle: à la suite de nombreuses demandes, le Cercle Molière envisage de jouer de nouveau, à St-Boniface et à la campagne — il est même fortement question de Gravelbourg, en Saskatchewan — la pièce "La Cuisine des Anges". On prépare actuellement les plans de la tournée. Les paroisses qui seraient intéressées par cette tournée sont invitées à communiquer avec M. Léo Rémillard, 362, place Gaboury, St-Boniface (téléphone CEdar 3-3262).

Campagne de la Croix-Blanche

La Croix-blanche de l'hôpital Général de Winnipeg, félicite tous les enfants qui l'ont aidée à atteindre la somme de $65,000.00 en contribuant au-delà de 1,000,000 de livres de vieux linge lors des campagnes annuelles.

Cette oeuvre a permis d'améliorer l'équipement de l'hôpital, de fournir un octroi de $1,000.00 à l'école des gardes-malades, $15,000.00 au fonds de construction et $3,000.00 au département des volontaires qui donnent annuellement 20,000 heures de services bénévoles.

Plusieurs améliorations ont été faites en faveur des patients et une aide financière a été accordée au département du service social pour patients hors de l'hôpital.

La Croix-blanche vous invite à conserver votre vieux linge, afin que vos enfants puissent encore venir en aide à l'hôpital.

Toutes cotonnades, tous tricots et tissus de lainage seront appréciés.

Les enfants pourront apporter leur vieux linge soit le samedi 19 avril, dans la matinée, à l'un des cinémas du voisinage ou à leur école respective, le mercredi 14 mai 1958.

On distribuera des prix, comme suit: deux bicyclettes à trois vitesses pour garçon et fille jusqu'à 10 ans. Deux semaines au camp pour garçon et fille au-dessus de 10 ans. Un prix sera aussi attribué à celui ou celle qui apportera le plus gros colis.

DOUBLE NOMINATION À M. J. M. GORDON

M. John M. Gordon, de St-Boniface, vient d'être nommé directeur de l'exécutif de l'Association des Anciens de l'Université du Manitoba et assistant du président de l'Université pour les relations extérieures. Cette double nomination, en vigueur à partir du 1er avril, était annoncée le 4 mars par le Dr H. H. Saunderson, président de l'Université.



M. John M. Gordon

Gradué de l'Université du Manitoba en 1932, M. Gordon commençait sa carrière de journaliste dès 1933 comme "reporter" du **Winnipeg Tribune**. De 1933 à 1952, il remplit plusieurs charges dans divers départements. En 1952, il entrait au service de rédaction du **Winnipeg Free Press**.

Il est un ancien président du club de presse de Winnipeg, ex-membre de l'exécutif de la "Canadian Managing Editors' Conference"; il est secrétaire honoraire de l'orchestre symphonique de Winnipeg, président du sous-comité général des relations extérieures de la Caisse de Bienfaisance du Winnipeg métropolitain, l'un des directeurs de la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" et du Conseil de Bien-être du Grand-Winnipeg.

Son épouse, née Marguerite Guertin, est aussi une graduée de l'Université du Manitoba. Elle est membre de la Commission scolaire de St-Boniface et du "Manitoba Committee on Alcohol Education". M. et Mme Gordon résident à 619, rue Langevin, St-Boniface, et l'un de leurs deux fils est étudiant à l'Université du Manitoba.

Lorette

Mariage

Le samedi 15 février, dans l'église de Lorette, M. Denis Nolin, fils de M. et Mme Alphonse Nolin, de Lorette, unissait sa destinée à celle de Mlle Shirley Williamson, fille de M. et Mme Ruben Williamson, d'Oak Point. M. l'abbé R. Bélanger, curé, présida la cérémonie du mariage.

M. Alphonse Nolin servait de témoin à son fils et M. R. Williamson, à sa fille.

La dame d'honneur, Mme Ruben Moore, soeur de la mariée, était revêtue d'une robe de dentelle jaune. Les filles d'honneur, Mlles Raymonde Nolin, soeur du marié, et Rose Lepischak, portaient des robes mauve et bleu pâle respectivement.

MM. Roland Ross et Germain Jeanson agissaient comme garçons d'honneur.

Mlle Carmel Therrien touchait l'orgue pour la marche nuptiale et les cantiques.

Une veillée intime eut lieu le soir chez les parents du marié à Lorette.

M. et Mme Denis Nolin résideront à Fort Rouge.

• • •

Bon nombre de paroissiens ont répondu à l'appel de M. le curé pour mettre une dernière touche à l'intérieur de la salle paroissiale.

Elèves de l'Ecole-Centre, d'Otterburne en visite aux ateliers du journal

OTTERBURNE — Le mardi après-midi 18 février, la Rév. Soeur M. Gérard-Majella, m.o., institutrice de l'Ecole-Centre, à Otterburne, amenait les élèves des grades 9, 10 et 11 visiter les ateliers de **La Liberté et le Patriote**. Voici les noms des 15 privilégiées: Mlles Peggy Taylor, Dolorès Raffard, Alice Gobeil, Florida Proulx, Alma Roy, Flora Proulx, Rose-Marie Lacasse, Alice Carrière, Yvette Bell, Madeleine Lacasse, Anita Gobeil, Lucille Lacroix, Yvonne Gobeil, Hélène Bell et Rachel Gobeil.

Reçues gentiment par les membres du personnel, elles furent d'abord initiées au travail de la rédaction proprement dite: correction des chroniques paroissiales, composition des éditoriaux, traduction des annonces, etc. L'une disait: "Si tous les lecteurs savaient le nombre d'heures de travail qu'on consacre à la rédaction, ils apprécieraient beaucoup plus leur journal."

La visite des ateliers de l'imprimerie permit de rencontrer les linotypistes, les metteurs en page, les imprimeurs, etc., et surtout d'avoir une expérience passagère des conditions difficiles de leur travail. Spécialement, le bruit continuel des lourdes machines, entre autres de la presse rotative, doit être assourdissant et extrêmement fatigant pour ces hommes dévoués.

Chacune des visiteuses a pris la résolution d'être lectrice assidue du journal, et aussi d'aimer davantage la cause catholique et française qu'il défend chaque semaine et sert si intelligemment.

Cette visite au journal avait été précédée, le matin, par l'assistance à la profession temporaire de trois anciennes compagnes de classe: Sr Maria-Goretti (Lorette Gagné), Sr Elizabeth-de-la-Trinité (Anita Desrosiers) et Sr Jean-Louis (Hélène Roy). Toutes disent qu'elles ont mieux réalisé, au cours de l'impressionnante cérémonie de profession, la grandeur et la sublimité de l'état religieux.

Avant le retour à Otterburne, Sr M. Gérard-Majella conduisit ses élèves à la maison des aveugles, rue Portage, à Winnipeg.

Les 15 privilégiées parlent encore avec enthousiasme de cette grande journée du 18 février.

La "Home and School Association" en congrès les 12, 13 et 14 mars

Le 15e congrès annuel de la Home and School and Parent-Teacher Federation of Manitoba sera tenu à l'auditorium du Y.M.H.A., 370, rue Hargrave, Winnipeg, les 12, 13 et 14 mars 1958. L'invitée d'honneur cette année sera Mme J. D. Taylor, présidente nationale, Canadian Home and School Federation. Mme Taylor sera aussi l'orateur invitée au diner donné en l'honneur des délégués de Home and School par le Département d'Education à l'Institut Pédagogique, le jeudi 13 mars, à 6 h. 30 p.m.

Durant les années passées la formation d'associations nouvelles et le nombre accru des membres a augmenté la force de ce mouvement qui compte maintenant 12,000 parents et maitres actifs. Cette expansion rapide fut le résultat d'une campagne de propagande active lancée par M. Jean Lagassé, président provincial, qui présidera au congrès et recevra les délégués.

La Semaine de l'Education au Manitoba

La Chambre de Commerce de St-Boniface encourage fortement les citoyens du Manitoba à coopérer avec tous ceux qui s'occupent d'éducation et tout particulièrement à participer régulièrement aux activités de l'Association des Parents et Maitres de leur localité.

La Chambre de Commerce de St-Boniface
J.-A. Dumas, secrétaire
118, rue Horace, St-Boniface

Cérémonie de vêture et d'oblation chez les Soeurs Missionnaires Oblates

Pour la dernière fois, sans doute, le vieux sanctuaire de la Maison-Chapelle voyait se dérouler, le 18 février dernier, en la fête de sainte Bernadette Soubirous, l'impressionnante cérémonie de vêture et de première oblation. Cette fête réunissait un nombre considérable de parents et d'amis des élues du jour et de la Communauté.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présidait la cérémonie, assisté du R. P. Louis-N. Boutin, O.M.I., aumônier de la Communauté; M. l'abbé Léo Beaulieu remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

Avaient pris place au choeur: les RR. PP. Adrien Hamel, P.B., Zéphirin Magnan, O.M.I., Aurèle Lemoine, O.M.I., A. Girard, O.M.I., G. Ferland, C.Ss.R., Albert Denis, C.S.V., François Cousineau, C.S.V., Apollinaire Plamondon, O.M.I., MM. les abbés M. Deniset-Bernier et Pierre Gagné et M. André Gervais, eccl.

Cinq postulantes reçurent avec le saint habit un nom nouveau: Mlles Pierrette Caron, de Saint-François-Xavier, Soeur M.-Gabriel-Lalemant; Cécile Perrin, de Sainte-Anne-des-Chênes, Soeur Marie-Stella; Yvonne Fillion, de Saint-Jean-Baptiste, Soeur Marie-Claire; Rolande Aquin, d'Elie, Soeur Marie-Alma et Michèle Héon, de Montréal, Soeur M.-Pierre-André.

Ont émis leurs premiers voeux: les Soeurs M.-Saint-Grégoire (Cécile Granger, de Drummondville, P. Q.); Marie-de-la-Charité (Agathe Champagne, de Sainte-Anne-des-Chênes); M. - Jeanne-Françoise (Marie-Rose Cadorette, de Zenon Park, Sask.); M.-Sainte-Bernadette (Annette Vachon, d'Oak Lake); Marie-Gabrielle (Suzanne Boucher, de Saint-Camille, P. Q.); Marie-Léa (Léa Boutin, de Saint-Paul, Alta); M.-Elisabeth-de-la-Trinité (Anita Desrosiers, d'Otterburne); M.-Jean-Louis (Hélène Roy, d'Otterburne); Marie - Norbert (Cécile Fortier, de Dunrea); Maria-Goretti (Lorette Gagné, d'Otterburne).

Son Exc. Mgr Baudoux prononça le sermon de circonstance et prit pour texte ces paroles du psaume 44: "Un cortège de vierges vous accompagne à la demeure du Roi".

Dans cet épisode qui s'est passé il y a trois mille ans, le psalmiste avait en vue les événements à venir. Il trace deux portraits: celui de l'époux et de l'épouse; et, en ce jour de vêture et d'oblation, l'Eglise applique ces paroles du psaume à celles qui se vouent au service du Roi des rois par le don d'elles-mêmes fait dans la joie la plus profonde.

Son Excellence poursuivit ensuite à peu près en ces termes: Il est providentiel que cette cérémonie ait lieu en la fête de sainte Bernadette Soubirous. Vous reportant à cent ans en arrière, vous pouvez entendre cette parole de l'Immaculée à l'endroit de sainte Bernadette: "Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse sur la terre, mais dans le ciel". Ce n'est pas qu'Elle ait voulu dire malheureuse, dans le sens strict du mot, mais plutôt que Bernadette devrait sacrifier les joies communes, et apprendre à souffrir dans sa chair et dans son coeur pour l'amour du Christ.

Etant appelées comme la voyante de Lourdes à vous consacrer par les voeux de religion, désormais vous devez rechercher les joies désincarnées, les joies désintéressées. C'est à cette condition que vous serez heureuses dans l'autre vie; vous aurez ainsi répondu à l'appel et aux exigences du Christ, votre Epoux."

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 18 février était organisée par Mmes Edouard Georges et Raphaël Arpin, capitaines, assistées de Mmes Alfred Guénette, Alex. Saussereau, Léo Beauchamp, Hector Bauhaud, Anna Grandmont, Emmanuel Freynet, David McKay, Arthur Janosky, Edward Bakeman, Léo Marchand, Louis Lavoie, Albert Lamontagne, Isidore d'Auteuil, Emma McCarthy, Alfred Chartrand, André Robin, Jean Paquin et Irène Collet.

Le prix d'entrée échoua à M. Jos. Rezek et la cagnotte à M. Lalonde et Mme Desrochers.

Le prix des cinq mains fut alloué à Mme O. Duguay (1er); M. L. Savard (2e); Mme J. Rodrigue (3e) et M. Rocan (4e).

Mlle Diane Gendron et M. M. Verrier gagnèrent le prix de consolation.

Pour la rafle spéciale le sort favorisa Mlle B. Laurin, M. Fortier et Mme A. Duguay.

Mmes Paul Lavoie et Laurent Courteau organisèrent celle du 25 février. Elles étaient assistées de Mmes Albert Pelletier, Jean Gosselin, Noël Girard, Wm Daquais, Camille Labossière, Jos. Sourisseau, Arthur Fillion, Alf. Goebel, Armand Carrière, Lucien Savard, Eugénie Tremblay, Hélène Monnier, Germaine Gagné, Maurice Adolphe, Sara Aubertin, Léon Rossignon, P. E. Bacon, Paul Marion, Hélène Comte et Hilaire Berthelette.

Le prix d'entrée échoua à Mlle Marie Gladu et la cagnotte à Mlle B. Lansard.

Furent chanceux pour les prix des cinq mains: Mike Pahoof (1er); Mlle B. Lansard (2e); Mme Vieville (3e) et M. A. Laforme et Mme I. Michell (4e).

Réunion de l'APM

A la réunion générale de février on procéda à l'élection de l'exécutif pour l'année 1957-58 qui donna les résultats suivants: président: M. H. Sala, première vice-présidente: Mme T. Grafton, deuxième vice-président: M. Geo. Forest, secrétaire-archiviste: Mme Armand St-Jean, secrétaire-correspondante: Mme Hélène Ryan et trésorier: M. Chas. Boulet.

Mme M. A. Lemaire, présidente du comité des affaires extérieures annonça que le congrès provincial doit avoir lieu au Y.M.H.A. (370, rue Hargrave) les 12, 13 et 14 mars. Aux assises de mercredi on discutera du rôle des parents et de l'école en matière d'éducation tandis que jeudi matin on étudiera le rôle de la société en cette matière. A part les délégués officiels (4) de notre APM, tout membre qui présente sa carte de membre peut assister moyennant une cotisation de 25c. Ce congrès donne un contact précieux avec d'autres associations. Il se peut qu'elles aient solutionné quelque problème que nous envisageons: il se peut même que nous leur venions en aide de façon semblable.

Mlle C. Combaz, présidente du comité, annonça que la bibliothèque possède 78 volumes à la fin de sa deuxième année d'existence. Les titres ont trait à toute matière qui peut intéresser les parents. En présentant sa carte, chaque membre peut emprunter un volume par mois, soit d'une assemblée à l'autre.

Rév. Sr M.-Joseph, C.R.C.P., principale, annonça la publication du premier numéro de "La Voile Blanche", le journal des écoliers dont les dépenses sont défrayées par les annonces.

Causerie

M. l'abbé Lionel Bouvier, aumônier diocésain de l'Action Catholique, expliqua le pourquoi de la Croisade Eucharistique à l'école.

Tout d'abord, il fit la revue du but de la famille qui est de former des enfants qui deviendront de bons citoyens en vue de peupler la nation, et de bons chrétiens pour l'Eglise en vue de peupler le ciel. Puisque seuls ils ne pourraient pas suffire à cette tâche complexe, les parents se procurent l'aide des éducateurs.

Or, un des moyens dont se servent les éducateurs afin de préparer les enfants pour leur rôle de citoyens chrétiens est la Croisade Eucharistique. Elle se propose de développer chez les élèves des grades 1 à 6, un sens de responsabilité surnaturelle et civique. Elle a pour devise, "Prie, communie, sacrifie-toi et sois apôtre" et pour mot d'ordre, "La messe".

Les parents encourageront la Croisade de leurs enfants en leur aidant à vivre leur devise par la prière, l'offrande du matin, du soir, par la communion en famille et en secondant les directives des maîtresses.

Un groupe de croisés donna alors une démonstration d'une réunion regulière de croisés. Ceux qui prirent part étaient Gilbert Garand, Gérald Blanchette, Charlotte Bergeron, Edmond Beaudry, Marie-Paule Sala et Yvonne Larivière. Mlle E. Sabourin, directrice de la Croisade Eucharistique au Précieux-Sang était en charge de ce sketch.

Séance levée, un goûter-buffet fut servi sous la présidence de Mme E. Morin.

Le jeudi 20 mars, à 1 h. 30 p.m., une tournée organisée par les Dames Catholiques aura lieu chez Christie Brown Co. Limited, angle des rues Notre-Dame et Myrtle à Winnipeg. Ceux qui désireraient y prendre part sont priés de donner leur nom le plus tôt possible en signalant CEdar 3-6582. Le coût est de 25 sous. Cordiale bienvenue à tous.

Ligue de 5 quilles

Equipes	Pts
Les Joyeux	45
Les Météores	44
Sunshine	38
Les Hirondelles	33
Aces	33
Royals	26
Leo's Electric	18
Toupin Lumber	15
Dames:	
H 1 P — A. Préfontaine	227
H 3 P — A. Préfontaine	566
Hommes:	
H 1 P — A. Girard	308
H 3 P — A. Girard	780
Equipes:	
H 1 P —Sunshine	1040
H 3 P — Les Joyeux	2771

Remerciements

Mme Gratia Fortin désire exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont manifesté leurs sympathies à l'occasion du décès de sa soeur, la Rév. Mère Marie-Joseph du Sacré-Coeur, Missionnaire Oblate.

St-Adolphe

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi 25 février eut lieu la réunion mensuelle de l'Association des Parents et Maîtres à l'auditorium du couvent. Un bon nombre de parents étaient présents.

Depuis le début de l'année scolaire, le principal sujet à l'étude a été "Les grandes unités". Les conférenciers invités furent le R. P. G. Ramaekers, S.J., et M. Céleste Muller.

Le Père Ramaekers fit voir clairement les avantages et les désavantages de ce nouveau système, et ce qui doit être fait pour combattre les grandes unités.

La Rév. Sr André-Joseph, supérieure, qui a eu à faire face aux difficultés causées par les grandes unités en Saskatchewan l'an dernier, donna également une très intéressante causerie.

Canadiens français, qui tenons tant à conserver intact l'enseignement de la religion et de la langue française dans les écoles, comment ignorer un sujet d'actualité aussi important?

Le mois prochain, il y aura un forum qui promet d'être bien intéressant. Il démontrera les principes qu'ont formés les membres de l'Association durant ces quelques mois d'étude et de discussion.

Comme à chaque réunion, un goûter fut servi. Tous en profitèrent pour causer de mille et une choses. Il est évident que ces réunions favorisent grandement une plus étroite coopération entre les parents et les institutrices.

Baptêmes

Le 23 février: Jacques-Irénée-Joseph, fils de Charles Brodeur et de Claire Leclaire, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Brodeur.

Le 23 février: Joseph-Dino-Noël, fils de René Laramée et d'Edena Steingaert, né le 25 janvier. Parrain et marraine, Armand Laramée et Ann Myskiw.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Amédée Lagassé, hospitalisée à l'hôpital St-Boniface, ainsi qu'à M. Irénée Leclaire et à la petite Denise Brodeur, hospitalisés à St-Pierre.



M. A. Pilon, décédé à Vancouver, avait vécu 50 ans à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 22 février est décédé à Vancouver, C.-B., M. Aldéric Pilon, âgé de 70 ans. Il était natif de Côteau-du-Lac, P.Q. En 1905, il quitta la province pour venir s'établir dans l'Ouest canadien. Il se dirigea vers le Manitoba pour s'établir à Ste-Agathe où il entreprit le métier de forgeron et plus tard de garagiste.

Le 31 août 1910, il épousa Mlle Elisabeth Leclair à St-Norbert. De cette union naquirent cinq filles et cinq fils dont l'un mourut en bas âge. Son épouse le précéda dans la tombe le 31 juillet 1945.

Durant les cinquante années qu'il vécut à Ste-Agathe, il se dévoua généreusement au service non seulement des siens, mais de toute la population à l'occasion.

En juin 1957, il épousa en secondes noces Mme Régina Massé, née Vouriot. Peu après, ils décidèrent d'aller demeurer à Vancouver. A peine arrivée, Mme Pilon y mourut subitement le 20 octobre. Quatre mois plus tard, M. Pilon la suivait dans la tombe.

La dépouille mortelle arriva mercredi matin à Winnipeg et fut exposée au salon P. Coutu.

Le défunt laisse dans le deuil neuf enfants; le R. F. J.-Albert Pilon, C.S.V., de la maison provinciale d'Outremont à Montréal, René, Télesphore, et Mme Emile Joyal (Marie-Ange), de Ste-Agathe, Mme Paul Péloquin (Cyprienne), Mme Hugh Parry (Pauline), Mme Lorenzo Paquin (Marie-Josèphe) et Georges, de Vancouver, et Mme Laurent Dion (Georgette), de Calgary; 22 petits-enfants; trois frères, M. l'abbé Emmanuel Pilon, d'Ogdensburg, E.-U., Alexandre et Joseph, et deux soeurs, Mlles Aurore et Marie-Anne Pilon, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Ste-Agathe le jeudi 27 février, à 10 h. a.m. Le service fut chanté par M. l'abbé Adélard Couture, curé, assisté du R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, et du R. F. Théophile Laflamme, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: les RR. FF. Joseph Desrosiers et Thomas Pineault, C.S.V.

Les porteurs étaient MM. Signard Beaudoin, Euclide Olivier, Arthur Péloquin, Alexandre Lemoine, Louis Brémaud et Samuel Guertin.

Un nombre imposant de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Remerciements

La famille de M. Aldéric Pilon remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, ou de fleurs ou de toutes autres manières.

Projet

Depuis quelques années déjà, on faisait des projets en vue de la construction d'un pont à Ste-Agathe. La chose semble se concrétiser. Le vendredi soir 21 février, il y avait une assemblée à la salle des Vétérans à cet effet. La grande assistance a prouvé combien on s'intéresse à cette importante entreprise qui paraît faire quelques pas vers sa réalisation.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Raymond Lémoine, patiente à l'hôpital St-Boniface.

Laurier

Baptêmes

Le 12 janvier: Henri-Michel-Joseph, fils d'Emile Gamache et de Marie Pennarum. Parrain et marraine, Jean Mignon et Rosita Delaurier.

Le 26 janvier: Laurette-Marie-Agnès, fille de Joseph Tardiff et d'Hélène Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Gordon Bernardin.

Le 2 février: Joanne-Léonie-Marie, fille d'Octave Assailly et de Jeanne Gadal. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boisvert.

Le 16 février: Marianne-Marie-Thérèse, fille de Clarence Boisvert et d'Irène Lahaie. Parrain et marraine, Ernest Jeannotte et Lorraine Neumeyer.

Le 23 février: Marie-Lorraine-Gisèle, fille de Paul Delaurier et de Léa Gamache. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Delaurier. La petite Marie ne vécut que quelques jours et s'envola au ciel le 27 février.

Hockey

Le dimanche 3 mars, dans une partie finale, l'équipe locale gagna par le pointage de 2 à 1 contre Bernie. Un nombre imposant de spectateurs furent témoins d'une partie rapide et bien jouée. La ligne D. Delaurier, B. Assailly et R. Lapointe donna du jeu rapide et précis. La ligne P. Letain, Gaby Gamache et Justin Assailly compta les deux buts qui donnèrent la victoire aux nôtres. F. Letain, Jos. Letain, Benoit Lapointe et Gilbert Jeannotte brillèrent à la défense et Laurent Therrien fut solide dans les buts.

La Salle

Croisade Eucharistique

Le vendredi 28 février, à 3 h. 30 p.m., avait lieu, à l'église de La Salle, une cérémonie de réception dans la Croisade Eucharistique.

Après une préparation fervente, une vingtaine de croisillons, neuf croisés et sept apôtres se sont solennellement engagés à continuer et intensifier leurs efforts généreux pour la cause du Christ, leur chef.

La cérémonie s'est déroulée avec ordre et recueillement sous la présidence de M. l'abbé A. Laurin, curé, et la direction des chefs croisés et croisillons.

Espérons que l'oeuvre de la Croisade Eucharistique aidera à faire mieux comprendre aux jeunes l'importance de leur action dans l'Eglise et leur fera prendre conscience de leurs responsabilités de chrétiens militants.

A l'école St-Hyacinthe

Voici le tableau d'honneur pour janvier-février à l'école St-Hyacinthe:

Grade VIII: Louise Cormier, Rose-Marie Lanoie.
Grade VII: Alice Cormier.
Grade VI: Diane Lagacé
Grade V: Roland Lanoie, Pauline Vouriot, Albert Calvez, Paulette Cormier, Guy Bernuy.
Grade IV: Patricia Cormier, Louise Girardin, Colette Calvez, Raymond Côté.
Grade III: Ronald Lagacé, Estelle Rochon.
Grade II: Lucie Lagacé.
Grade I: Catherine Chase, Gérard Girardin.

Caisse Populaire

La Caisse Populaire de La Salle fit encore au cours de l'année 1957 des progrès appréciables. Les divers rapports soumis à l'assemblée annuelle qui fut tenue le vendredi 21 février en ont témoigné. Le progrès de la caisse a été marqué d'un actif, au 31 décembre 1957, de $23,354.69; les revenus se sont chiffrés à $2,163.62 et 31 prêts furent accordés au montant de $9,893.28. Les sociétaires sont maintenant au nombre de 124.

L'année 1957 est considérée meilleure que la précédente, puisque la caisse y a rencontré toutes ses obligations, proposé un boni plus élevé et terminé l'année avec un montant assez considérable. M. l'abbé A. Laurin et M. Gabriel Simard, président, sollicitèrent les sociétaires à déposer davantage pour permettre à la caisse un meilleur fonctionnement.

Les présidents des différents comités acceptèrent avec regret la résignation, soumise pour le 15 mars 1958, du gérant, M. Adélard Lagacé, qui se voit obligé de se faire remplacer, à cause d'un surcroit de travail. Ils profitèrent de l'occasion pour lui exprimer, aux noms des officiers et des sociétaires, de sincères remerciements pour l'attention et le dévouement qu'il porta à la caisse durant cinq années de gérance.

Les différents comités se composent maintenant des membres suivants: bureau de direction, MM. Gabriel Simard, Hervé et Gérard Comeau, Lucien Cormier et Fernand Lavallée; comité de crédit, MM. Archie Schaubroeck, Eugène Vouriot et Elphège Lavallée; comité de surveillance, Mmes Pierre Simard, Fernand Lavallée et Gaston Rochon.

Ça et là

Les paroissiens offrirent leurs services à M. Gérard Comeau au cours de l'après-midi du mercredi 19 février, alors qu'un incendie détruisit entièrement son étable, non loin de sa maison.

Mme Joséphine Carrière, de St-Adolphe, est actuellement en promenade au presbytère, chez sa fille, Mlle Victorine Carrière.

St-Norbert

Le carnaval

Le carnaval du 18 février offert conjointement par les élèves des deux écoles a été un vrai succès. La fête commença par une parade qui défila à partir du couvent jusqu'à l'école des garçons, et de là, sous d'imposantes bannières, tous marchèrent jusqu'à la salle athlétique. La police de Fort Garry avait été assez aimable d'arrêter la circulation des véhicules sur la voie est du chemin Pembina.

La salle avait été artistiquement décorée et un dais était placé au fond. Aux accords d'une marche, la reine et le roi revêtus de pourpre firent leur apparition, suivis de la cour royale. Ces jeunes gens avaient tous été choisis par leurs maîtres et leurs camarades de classe et l'élection avait été faite par un vote secret.

La reine était Mlle Jeannette Lord et les princesses, Mlles Henriette Hébert, de Lac-du-Bonnet (grades 11 et 12), Gertrude Desjardins, de Marcelin, Sask. (9 et 10), Patsy Westendorff (7 et 8), Agnès Gousseau (5 et 6), Sandra De Vos (3 et 4) et Irène L'Heureux (1 et 2).

Le roi était Garth Tencha et ses suivants: Henri Olivier (11 et 12), Henry Peil (9 et 10), Denis Robert (7 et 8), Irénée Gauthier (5 et 6), Paul L'Heureux (3 et 4) et Charles Roy (1 et 2).

La reine fut couronnée par Mlle Annette Bouchard et le roi, par M. Tony Tywin, tous deux anciens reine et roi. Les deux principales, la Rév. Sr Tougas et Mlle Céline Houde, offrirent leurs meilleurs voeux aux gagnants. M. Paul Lord offrit, au nom du secrétaire et des commissaires, deux beaux livres à la reine et au roi. Les marchands de St-Norbert offrirent les cadeaux aux princes et aux princesses.

Ensuite vinrent les courses, la mascarade, les joutes de gouret, etc. Tous s'amusèrent ferme et mangèrent jusqu'à 6 h. du soir.

A 7 h. 30, les parents vinrent continuer le carnaval et la reine fut choisie. Comme les votes étaient vendus, les jeunes gens essayaient de faire gagner leur candidate. Le sort tomba sur Mlle Florence Faucher.

Après le couronnement, tous sortirent pour prendre part aux courses et aux jeux, et ensuite pour danser sur la glace. M. Bruno Cormier, de St-Vital, "caller" par excellence, sut mettre beaucoup d'entrain dans les danses carrées.

Naissance

M. et Mme Aimé Dufort (née Constance Leclaire), de Chateauguay-Bassin, P.Q., annoncent la naissance d'une fille, Marie-Andrée-Patricia, baptisée par son oncle, le R. P. Camil Dufort, P.B. Elle a eu pour parrain et marraine M. et Mme Jules Leclaire, de Sherbrooke, P.Q., ses oncle et tante.

Remerciements

Mme Emma Dufort veut remercier, en son nom et en celui de son fils, le R. P. C. Dufort, P.B., tous ceux qui leur ont montré tant d'attentions à l'occasion de l'ordination du Père Dufort. Elle remercie spécialement Son Exc. Mgr M. Baudoux et les dignitaires ecclésiastiques, M. l'abbé A. Hébert et les Soeurs Grises, tous ceux qui ont contribué à la bourse et qui ont présenté de si beaux cadeaux, et les paroissiens qui ont offert un banquet à son fils.

Parents et Maîtres

Le dimanche soir 9 mars, à la salle athlétique, il y aura une partie de cartes donnée par l'Association des Parents et Maîtres de St-Norbert. Cette association n'a qu'une partie de cartes par année, et si nous voulons qu'elle subsiste et qu'elle aide à la gent écolière, il faut l'encourager. Il y aura, à part des cartes, du bingo, un programme récréatif et un goûter. Venez tous encourager les Parents et les Maîtres et amenez vos amis.



M. Edmond Brodeur, de St-Adolphe, député libéral de la circonscription de La Vérendrye, n'a pas été choisi comme candidat pour la prochaine élection provinciale. La convention de nomination avait lieu à Ste-Anne-des-Chênes et au moins 400 y ont participé. On a choisi comme futur candidat libéral M. Stan Roberts, de Niverville, gradué en agriculture de l'Université du Manitoba. M. Brodeur était élu, une première fois, lors d'une élection complémentaire en 1952, puis réélu aux dernières élections provinciales de 1953.

N.-D.-de-Lourdes

Partie de cartes

Le dimanche 2 mars avait lieu, à Notre-Dame-de-Lourdes, une partie de cartes organisée par les jeunes au profit des oeuvres de l'Action catholique. Le prix d'entrée fut gagné par M. Donat Brack. Les gagnants aux cartes furent Mlles Georgette Deleurme et Georgette Durand, MM. Rodolphe Robitaille et Albert Jamault. Mlle Mona Sala eut le prix de consolation.

Après un court programme récréatif, un délicieux goûter fut servi. M. André Meyer fut l'heureux gagnant de la "caisse de 24". Trois autres prix, ceux de la tombola, furent gagnés comme suit: 1er prix (accordéon), Mlle Shirley Major; 2e prix ($10.00), M. Marcel Daudet; 3e prix ($5.00), Mlle Colette Roch.

Les organisateurs de cette soirée désirent remercier très sincèrement tous les généreux donateurs qui ont contribué si largement au succès de la soirée.

Baptêmes

Le 23 février: Gérald-Hubert-Jean, fils de J.-B. Brick et d'Hélène Deshayes, né le 18 février. Parrain et marraine, Hubert et Jeannine Brick.

Le 2 mars: Diane-Pierrette-Marie, fille de Denis Allard et de Lorraine Brisson, née le 23 février. Parrain et marraine, Léo Allard et Pierrette Brisson.

Funérailles de M. G. Dupasquier, décédé le 18 février à St-Claude

ST-CLAUDE. — M. Gustave Dupasquier est décédé le 18 février au matin à sa résidence à St-Claude.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 20 février, à 10 h. 30 a.m. La messe fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés M. Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes, et R. Prescott, vicaire de St-Claude, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Eugène, René, Charles et Armand Le Roux, Robert Vandel et Henri Philippot, tous neveux du défunt.

M. Dupasquier est né au Crêt, Canton Fribourg, Suisse, le 20 octobre 1877. Il vint s'établir au Canada avec sa famille en 1889. Il débuta à Notre-Dame-de-Lourdes où il résida plusieurs années. Ensuite à Haywood, il s'établit sur une ferme pour quelques années avant de venir s'établir à St-Claude où il demeurait depuis. En 1918, il épousa Mlle Marie-Josèphe Le Roux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Charles, Jean et Denis, de St-Claude, Albert, de Vancouver, René, de Pioneer, C.-B., Georges, de Portage-la-Prairie, et Roland, en Allemagne; deux filles, Marie-Louise (Mme Gérald Burgoyne), de St-Claude, et Bernadette (Mme George Simko), de Winnipeg; 17 petits-enfants; quatre beaux-frères et cinq belles-soeurs, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Remerciements

Mme Gustave Dupasquier et ses enfants désirent remercier tous les parents et amis de St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Haywood et Norman, Ont., qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, ou de fleurs ou assistance aux funérailles de leur époux et père.

Retraite fermée

Durant la fin de semaine du 28 février au 2 mars, 25 jeunes filles de la paroisse firent dans le recueillement et le silence paisible du couvent de St-Claude, une retraite fermée prêchée par le R. P. H. Delisle, O.M.I. Les retraitantes remercient les religieuses qui leur ont si aimablement donné l'hospitalité.









"Vous êtes le sel de la terre... la lumière du monde" (Matthieu, 4, 19)

Le Grand Séminaire de St-Boniface



Grand Séminaire de Saint-Boniface
622 rue Taché
Saint-Boniface, Man.

Le Grand Séminaire de St-Boniface a ouvert ses portes en septembre dernier à 85 séminaristes (78 en théologie et 7 dans un cours nouvellement institué de philosophie) qui appartiennent surtout aux diocèses de St-Boniface (38), Prince-Albert, Sask. (17), St-Paul, Alta (16), Gravelbourg, Sask (6) et au vicariat apostolique de Grouard (2). Mais il y a aussi des futurs prêtres des diocèses de Winnipeg, Régina, Edmonton et Saskatoon.

Ces séminaristes se préparent à assurer le ministère dans les paroisses de l'Ouest canadien, où les besoins de l'Eglise sont si grands.

Il a été possible d'accepter ce nombre de séminaristes, 50 de plus qu'en 1952, grâce à des agrandissements successifs du Grand Séminaire, agrandissements rendus possibles par la générosité des catholiques manitobains et de ceux du Québec. Une souscription organisée par les Chevaliers de Colomb du Québec, à la demande de l'épiscopat de cette province, a rapporté plus de $250,000.

Le Séminaire n'est pas terminé cependant et les plans sont à se faire pour que la maison accueille bientôt 100 séminaristes. Les besoins croissants de l'Eglise et l'augmentation providentielle des vocations pour l'Ouest, obligent à entrevoir cet agrandissement du Séminaire pour d'ici deux ou trois ans. La construction cependant ne se continuera qu'à mesure que la Providence suscitera au Séminaire des bienfaiteurs généreux comme ceux qui l'ont aidé jusqu'ici.

Archidiocèse de Régina

On demande:

Jeunes gens ayant santé convenable, intelligence normale, bonne conduite, énergiques et quelque peu révolutionnaires, pour représenter Patron céleste auprès de ses enfants terrestres.

On promet:

Belle vie, libre des soucis du ménage et à l'abri de la crainte du chômage.

Devoirs principaux:

Parler au nom du Christ, une fois par semaine, à un auditoire qui ne peut déguerpir; accomplir des rites qui donnent la vie divine aux nouveau-nés, la paix aux pêcheurs, la force aux saints, la sérénité aux époux et la joie aux mourants. Répandre de bonnes nouvelles à la journée.

Gages:

Centuple sur la terre et bonheur spécial au ciel. Vieille compagnie, ayant expérience de 2,000 ans et départements pour plaire à tous les goûts. Occasion unique pour meilleur emploi du temps. Véhicule fourni par la paroisse. Entrainement gratuit au besoin.

ADRESSEZ-VOUS au prêtre de votre choix. Ne tardez pas: la campagne est blanche pour la moisson et les ouvriers, peu nombreux.

Vous voulez devenir prêtre?

Vous avez passé votre grade XI ou XII?

Venez au PETIT SÉMINAIRE DE PRINCE-ALBERT

Même si vous ne savez pas un mot de latin . . . Des prêtres s'y consacrent à l'enseignement de la spiritualité, de la liturgie, du latin, de la littérature française et anglaise, de la philosophie, du chant, de la diction . . .

On vous y fera voir le ministère qui vous attend dans le diocèse:

— ministère dans les paroisses ou les dessertes;

— enseignement de la religion au Collège Notre-Dame, au Petit Séminaire, dans les nombreuses écoles supérieures du diocèse;

— préparation à l'Action catholique dans les classes supérieures et auprès des adultes, partout dans le diocèse;

— prédication de retraites paroissiales ou fermées;

— direction spirituelle dans la Légion de Marie et les Associations catholiques;

— conversion des catholiques négligents et des non-catholiques . . .

Adressez-vous à

S. Exc. Mgr Léo BLAIS
1415 - 14e avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

"Dieu tout-puissant, donnez-nous des prêtres!"

Vicariat Apostolique du Keewatin

D'une superficie totale de 230,000 milles carrés, il couvre le nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan.

45 prêtres et une poignée de frères O.M.I. exercent leur apostolat dans les nombreuses missions et écoles indiennes, paroisses blanches, centres miniers et de radar, oeuvres d'Action catholique et sociale.

La population indienne et blanche augmente à un rythme accéléré. Par exemple, avant deux ans une ville de 10,000 habitants s'élèvera à Thompson, entre Le Pas et Churchill, où il faudra construire église, école et hôpital. Comment répondre à tant de besoins nouveaux, sans négliger les oeuvres déjà existantes? Et comment continuer d'implanter l'Eglise dans les régions qui ont échappé jusqu'ici à son influence?

L'Eglise au Keewatin est encore au stage de l'enfance: elle ne possède ni collège, ni séminaire. Pour vivre et grandir, elle doit tendre la main aux diocèses plus favorisés . . . pour le recrutement et la formation de ses futurs missionnaires.

Nous prions Dieu et Marie Immaculée de susciter la vocation missionnaire dans l'âme de séminaristes et de jeunes prêtres qui viendront ensuite mener une vie apostolique pleine, sainte et méritoire dans notre Vicariat.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à:

S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.,
Evêché
Le Pas, Man.

R. P. Laurent Poirier, O.M.I.,
Administration provinciale
Le Pas, Man.

LA VOCATION CLÉRICALE

par S. Exc. Mgr Michael Cornelius O'Neill
archevêque de Régina, Sask.

(Suite de la première page)

VII à XII inclusivement y participèrent. Le Père Poage donna plusieurs conférences, et il n'est que juste de dire qu'elles n'étaient pas des sermons "à haute pression", mais bien plutôt des instructions lumineuses. Avant la dernière conférence, on distribuait des questionnaires aux élèves, les invitant à inscrire leurs nom, paroisse, école et grade, et de mentionner s'ils étaient "intéressés", "curieux" ou "non intéressés" en ce qui concerne "clergé diocésain", "clergé régulier", "frères" et "religieuses", et aussi par rapport aux diverses occupations de leur vie, soit l'enseignement, le soin des malades, l'apostolat missionnaire, etc. Environ 2,500 réponses furent re-



mises. Elles se classaient ainsi: 19 pour cent "intéressés", 54 pour cent "curieux" et 27 pour cent "non intéressés".

Même si plusieurs de ceux qui se dirent "intéressés" ou "curieux" ne feront, pour diverses raisons, aucun autre pas dans cette voie, le fait demeure que beaucoup ont manifesté un réel intérêt pour les diverses vocations. L'une des notes caractéristiques de ces ralliements fut l'effort du Père Poage à développer de façon précise l'enseignement de l'Eglise, à savoir que la vocation à la prêtrise est un appel de Dieu et que, normalement, cet appel est révélé non par une inspiration intérieure extraordinaire, mais par l'intention droite et par l'aptitude à la vie et au travail choisis.

Signes de la vocation

Chez celui qui veut devenir prêtre, **l'intention droite** est nécessairement, d'abord et avant tout, l'amour de Dieu et des âmes. "Tout pontife en effet est choisi parmi les hommes et établi pour les hommes en médiateur dans leurs relations avec Dieu, avec la charge d'offrir les dons et les sacrifices pour leurs péchés" (Hébr., 5, 1).

En plus de cette intention droite, il faut aussi posséder l'aptitude morale, intellectuelle et physique. **L'aptitude morale** exige une bonne réputation et une conduite irréprochable. Puisque la grâce s'appuie sur la nature, il est absolument essentiel que la nature constitue un fondement solide. Si le fondement moral existe, la grâce de Dieu pourra accomplir son oeuvre. Rappelons donc que ces exigences morales sont: 1) Une certaine mesure de piété qui se traduit par le respect de l'Eglise, des sacrements, des personnes et des choses consacrées à Dieu; 2) La vertu d'humilité, car la propension à l'orgueil trouvera l'obéissance trop difficile, et souvent impossible; 3) La charité qui se manifeste dans les relations avec autrui, dans la bonne volonté de s'adapter à autrui, dans un profond esprit de bonté, de délicatesse et de considération envers les autres; 4) La vertu de chasteté et la volonté de faire les sacrifices nécessaires pour protéger cette vertu.

Aptitude intellectuelle

L'aptitude intellectuelle est la seconde condition prérequise. L'étudiant a besoin d'un certain degré d'intelligence pour maîtriser l'étude des langues, de la philosophie et de la théologie. Les fidèles, de nos jours, ont le droit d'attendre du prêtre qu'il possède un degré d'éducation au moins égal à celui des autres professionnels. S. S. Pie XII, dans son exhortation "Menti Nostrae" au clergé du monde entier, le 23 septembre 1950, disait: "Nous voulons avant tout qu'au moins la culture littéraire et scientifique des futurs prêtres ne le cède en rien à celle des laïques qui suivent les mêmes études."

Enfin, **la capacité physique** est nécessaire. Ceci veut dire que le candidat doit posséder la force physique requise par les travaux de l'apostolat. Le bon sens sait bien que celui qui souffre sérieusement d'incapacité physique n'est pas fait pour le sacerdoce. En d'autres mots, pour parler plus clairement, rappelons que les infirmes sérieusement handicapés, ceux qui souffrent de maladie incurable ou qui peuvent être mentalement malades ne sont pas admis comme candidats au sacerdoce.

Il est indiscutable que beaucoup de jeunes possèdent aujourd'hui les qualités susmentionnées. Ce qu'il faut, c'est un mot d'encouragement de la part de ceux qui sont les mieux qualifiés pour guider et conseiller les jeunes qui se demandent anxieusement ce que Dieu attend d'eux. Nous savons bien que le point de départ de toute vocation est la grâce de Dieu. Lui seul appelle les âmes à Son service. Mais Dieu invite aussi par des causes secondes et Il parle sous le couvert des événements ordinaires de la vie. Les parents, les prêtres et les religieux sont ces instruments que Dieu consacre pour ce travail spécial. C'est à eux tous que je transmets les suggestions suivantes. Ces suggestions ne sont pas originales, mais elles viennent de plusieurs sources et toutes, fruit de l'expérience, ont fait leurs preuves.

Suggestions pratiques

1) Lorsque le prêtre lit son bréviaire quotidien, il y trouve occasionnellement un bref résumé de la vie du saint du jour. Cette courte biographie commence immanquablement par ces paroles: "Il est né de parents pieux et honnêtes". Cela signifie que les saints ont grandi dans des foyers où pères et mères étaient honorables et pleins de dévotion. On ne peut jamais trop estimer la valeur des parents vraiment chrétiens. Le foyer est alors fondé sur une foi forte et solide en Dieu. Dans ce foyer, il n'y a aucune contradiction entre la conduite des parents et ce que leurs enfants apprennent à l'église ou à l'école.

2) Faites tout ce qui est possible pour que votre foyer possède l'esprit de Nazareth et de la sainte Famille où la grâce et la nature faisaient si bon ménage. Inculquez à vos enfants, dès leur bas âge, que le principal but de notre vie est de connaitre, aimer et servir Dieu. "Je suis venu pour faire la volonté de Celui qui M'a envoyé", disait Jésus. C'est aussi la destinée de vos enfants. Toute leur vie doit s'y conformer.

3) Efforcez-vous de donner à vos enfants l'habitude de la présence de Dieu. Connaître Dieu, non pas seulement savoir quelque chose au sujet de Dieu. L'habitude de la prière, acquise de bonne heure à la maison, sera le moyen pour eux de se tenir en présence de Dieu. Et que la vie du Christ les inspire et soit la source même de leurs actes vertueux.

Enseignez par l'exemple

4) Enseignez par l'exemple. L'assistance à la messe quotidienne et la réception fréquente de la communion, chaque fois qu'il est possible, sont le meilleur sermon que vous puissiez donner.

5) Ne soyez pas égoïstes. Soyez toujours prêts à donner à Dieu votre fils ou votre fille, à moins que vous ayiez absolument besoin de leur soutien. Vous redonnez tout simplement à Dieu une âme qu'il vous a temporairement prêtée pour l'aimer et la protéger. Cette âme lui appartient toujours. Et Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Donnez selon vos moyens aux quêtes pour le séminaire et la Propagation de la Foi. Voyez à ce que vos enfants s'intéressent à la sainte Enfance, qu'ils aient l'esprit missionnaire, qu'ils pensent aux besoins de l'Eglise universelle, qu'ils soient généreux, bien disciplinés, qu'ils possèdent le sens des responsabilités.

6) Pratiquez vous-mêmes et enseignez-leur le sacrifice et la mortification. L'Oeuvre Pontificale des vocations sacerdotales, fondée par le Saint-Père en 1941, requiert: a) que les adultes soient poussés à observer de façon particulière les Quatre-Temps. En ces jours ont ordinairement lieu les ordinations sacerdotales. Ils donnent l'opportunité d'expliquer le "pourquoi" des prières et sacrifices commandés alors par l'Eglise; b) que les malades offrent leurs souffrances; c) que les enfants fassent des sacrifices pour les vocations.

7) Encouragez vos garçons à s'inscrire comme servants de messe, à faire quelque chose pour l'Eglise et la paroisse.

8) Ayez à la maison de la littérature catholique et poussez vos enfants à lire ces journaux, revues et livres. Lisez vous-mêmes à vos enfants la vie du Christ et celles des saints. Habituez chacun de vos enfants à nourrir une vraie dévotion envers son saint patron, et dites-lui à quel point ce saint patron peut le guider et l'aider à mener une vie vertueuse.

Respect du sacerdoce

9) Parlez toujours avec respect du sacerdoce et de la vie religieuse. Ne perdez jamais une occasion d'imprimer dans l'intelligence et le coeur de vos enfants la haute dignité du sacerdoce. Invitez dans votre foyer des prêtres, afin que les membres de votre famille se familiarisent avec eux.



10) Ne minimisez jamais la nécessité pour chacun d'avoir l'esprit de sacrifice. Les jeunes ne manquent pas d'idéal ni de générosité.

11) Soyez membres actifs des organisations catholiques. La Confraternité de la Doctrine Chrétienne et le mouvement Parents et Maîtres peuvent guider très puissamment les parents d'enfants d'âge pré-scolaire. Le mouvement de la famille chrétienne prépare et entraîne les jeunes couples à l'apostolat, tout en leur inspirant comment vivre une vraie vie chrétienne. Le Club Serra donne aux papas l'opportunité de promouvoir les vocations.

12) Priez. "Chaque parent chrétien doit prier Dieu, afin qu'au moins un de ses enfants soit appelé à Son service" (Pie XII). J'ai intentionnellement gardé cette invitation comme dessert, parce que c'est la seule qu'ait mentionnée Notre-Seigneur. Il n'a rien dit au sujet des congrès de vocations, des feuillets de propagande et des ralliements, mais Il a dit: "Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa vigne" (Mt., 9, 38). De nous-mêmes, nous pouvons bien peu pour multiplier les vocations; avec Son aide, nous pouvons tout.

Archidiocèse de Winnipeg

Appel aux catholiques du diocèse de Winnipeg

Connaissez votre diocèse	**Territoire en milles carrés**	44,776
	Population totale	540,000
	Population catholique	82,000
Connaissez ses besoins	**Eglises avec prêtres résidants**	74
	Missions sans prêtre résidant	91
	Prêtres diocésains dans ces paroisses	68

Beau champ d'apostolat ici, chez nous

Dieu appelle les jeunes de nos familles du diocèse.
Dieu les appelle au travail du prêtre de paroisse.
Il les appelle au dévouement pour leurs compatriotes.

Nos jeunes répondront à l'appel . . .

Si les parents et les éducateurs prient et se dévouent.
Si eux-mêmes ont appris à être généreux.
S'ils aiment Dieu et l'Eglise.

Pour plus amples informations, s'adresser à:

M. l'abbé N.-J. CHARTRAND, Directeur des Vocations
353, avenue St. Mary's, Winnipeg, Man.

Diocèse de Gravelbourg

- Erigé en 1930 et d'une superficie de 35,000 milles carrés (au sud-ouest de la Saskatchewan), il compte 98,000 âmes, dont 20,000 catholiques.
- **42 prêtres, dans 35 paroisses et autant de dessertes ou missions.**
- Le diocèse est principalement de population rurale. Pour assurer l'éducation de cette jeunesse rurale catholique: 6 écoles séparées ou privées dirigées par des institutrices religieuses; 14 écoles publiques conduites par des Frères et Religieuses enseignants qui assurent au moins l'heure de catéchisme et de français; le collège classique de Gravelbourg, sous la direction des Pères Oblats, offre les degrés universitaires.
- **Oeuvres diocésaines actives: l'Action catholique dans les cadres de la Légion de Marie, la Croisade Eucharistique, la J.E.C., la Croisade de la Jeunesse Catholique et l'Action rurale; le mouvement Foyer-Ecole; l'Oeuvre des retraites fermées prendra son essor en mai; le camp d'été au Lac Pelletier, depuis 10 ans, sauvegarde la jeunesse pendant les vacances.**

Mais, **de multiples champs d'apostolat souffrent de la pénurie des vocations sacerdotales et religieuses. L'Oeuvre des Vocations poursuit heureusement son travail par la prière et en recueillant des aumônes pour aider aux candidats méritants.**

"Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa vigne."

La moisson est blanche . . .

Il y a dans le diocèse de Saskatoon:

- 38 églises avec prêtres résidants: il faudra remplacer ces prêtres un jour ou l'autre;
- 43 églises sans prêtre résidant et 18 dessertes sans église: dans certains cas, les fidèles de ces endroits auraient besoin d'un prêtre "à eux";
- plusieurs milliers de non-catholiques: il faut des prêtres qui s'occuperont de leur conversion.

. . . Les ouvriers sont peu nombreux

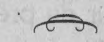
Nous avons actuellement 20 séminaristes qui se destinent au ministère dans le diocèse. Six sont de langue française.

Depuis 1947, grâce à la prière et à la propagande, nous avons élevé au sacerdoce 15 des 29 prêtres séculiers qui travaillent à l'heure actuelle dans le diocèse.

Récemment, nous avons ouvert le Séminaire St-Pie X de Saskatoon pour nos aspirants en philosophie.

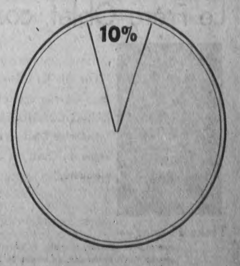
On a besoin de vous. Venez et voyez!

† F. J. KLEIN,
évêque de Saskatoon.



"20 prêtres de plus dans une telle région permettraient **aujourd'hui** d'y planter la Croix, alors que **demain** cette terre, travaillée par d'autres ouvriers que ceux du Seigneur, sera peut-être devenue imperméable à la vraie foi."

(Lettre encyclique "Fidei Donum" sur la situation des missions catholiques notamment en Afrique, 21 avril 1957 — Pie XII.)



AFRIQUE

Population	**218 millions**
Catholiques	**21 millions**

Les Pères Blancs, missionnaires d'Afrique

Téléphone: CHapel 7-4098 — **228, rue Hamel, St-Boniface, Man.**

"Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes" (Matthieu, 5, 13-14)

Congrégation du Très-Saint-Rédempteur
(LES RÉDEMPTORISTES)

Origine

Lors de nombreuses révélations, Dieu fit connaître à un pieux évêque et à une sainte religieuse Son désir de doter l'Eglise d'une nouvelle congrégation. Saint Alphonse de Liguori jetait les fondements de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur en 1732 à Scala, petit hameau voisin d'Amalfi, Italie. Il donnait pour but aux membres de Sa congrégation leur sanctification personnelle et l'apostolat auprès des âmes les plus abandonnées.

Développement

Grâce à la divine Providence qui suscita de nombreuses vocations, la nouvelle Congrégation se développa partout dans le monde entier. Aujourd'hui, elle couvre les cinq continents et, pratiquement, chaque pays d'Europe et d'Amérique. Elle compte plus de 8,000 membres.

Au Canada

Etablie aux Etats-Unis en 1832, elle traversait la frontière en 1874 et s'implantait en terre canadienne: d'abord pour fonder une maison de langue anglaise dans la ville même de Québec, puis une maison de langue française à Ste-Anne-de-Beaupré en 1878.

Actuellement, les Rédemptoristes canadiens appartiennent à deux provinces religieuses: Ste-Anne-de-Beaupré et Toronto; et à deux vice-provinces: celle d'Edmonton et la vice-province ukrainienne de l'Ouest.

Frères Mineurs Franciscains

Depuis quand sont-ils au Canada?

Premiers missionnaires au pays, ils arrivaient le 25 mai 1615. Dès 1629, lors de la première conquête anglaise, ils durent retourner en France, mais revinrent en 1670. La conquête anglaise arrêta de nouveau leur apostolat en 1769, mais les Franciscains revenaient à Montréal le 27 mai 1890.

Où sont-ils dans l'Ouest canadien?

Ils sont une centaine, dans onze maisons religieuses: 3 au Manitoba (Winnipeg, St-Charles et Lac-du-Bonnet), 1 en Saskatchewan (Régina), 2 en Alberta (Edmonton et Cochrane, où se trouve la maison-mère), 5 en Colombie-Britannique (Trail, Maillardville, Vancouver, Victoria et Port Alberni). Missionnaires, curés, aumôniers militaires, professeurs de grand séminaire, etc., ils ont et font tout cela, comme leurs confrères en d'autres parties du monde et comme leurs prédécesseurs dans l'Ordre.

Quel esprit les anime?

"Pratiquer le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en vivant dans l'obéissance, sans propriété et dans la chasteté." (Saint François d'Assise)

La fidélité à cet esprit produit de grands fruits

— dans l'ordre du savoir
— dans l'ordre de l'amour
— dans l'ordre de l'apostolat.

Veux-tu participer à cette vie, à ces oeuvres, à ce rayonnement apostolique que promet la fidélité à l'esprit du petit pauvre d'Assise? Ecris à

L'Oeuvre des Vocations Franciscaines
2107, rue McIntyre, Régina, Sask.



LES SERVITES DE MARIE

Ordre de Frères Mendiants fondé en 1233
à la demande de la très sainte Vierge

— L'Esprit: Celui de Marie même — Esprit de prière, esprit d'amour, esprit de simplicité. Vivre comme un Serviteur de Marie, c'est vivre avec Son Désir Constant d'amener le monde souffrant au Christ Souffrant.

- **La Vie Contemplative de la Prière et l'Observance Monastique se rejoignent avec l'Apostolat Actif de la Prédication, l'Enseignement et le Ministère Paroissial.**
- **Prêtres et Frères Convers prient et travaillent ensemble dans les Missions d'Afrique et de l'Amérique du Sud. L'Ordre des Servites de Marie a des maisons dans 22 pays du monde.**
- **Prêtres, Frères Convers, Moniales Cloîtrées, Religieuses — unis par ce même Esprit de Marie, vivent comme un seul Corps et une seule Ame pour la Gloire de Dieu et le salut des âmes.**

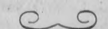
Rév. Père Prieur, O.S.M.,
Pères Servites de Marie
832, rue Sherbrook
Winnipeg 2, Manitoba
Tél.: SPruce 4-6635.

Rév. Mère Prieure, O.S.M.,
Religieuses Servites de Marie
540, rue Laurier
Sherbrooke, P.Q.

Le Frère Oblat, coadjuteur du prêtre



"Pour que les prêtres Oblats puissent se livrer tout entiers à leurs travaux apostoliques, il faut qu'ils soient aidés par des FRERES COADJUTEURS qui prennent à coeur, eux aussi, les intérêts de Dieu et de leur Immaculée Reine. L'extension du règne du Christ est au prix de cette intime collaboration missionnaire."



Tâche de saint —

comme Jésus-Ouvrier, chevalier du travail accompli par obéissance,
comme Marie Immaculée, au service du Seigneur,
comme Joseph, soutien du Prêtre,
dans une vie de prière, de silence et de travail joyeusement consentie.

Tâche d'homme —

la vocation de FRERE est une besogne apostolique où seuls les coeurs forts, vaillants, généreux réussissent.

Veux-tu ainsi seconder le prêtre dans son apostolat?

écris au

Révérend Père Provincial des O.M.I.,
89, Eastgate, Winnipeg 7, Man.

Le Clergé Régulier

par le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats

(Suite de la première page)

ment volontaire par la pratique des saints voeux et des observances régulières.

Cette unité de but suprême se ramifie ensuite selon les divers Ordres ou Congrégations qui, régis par une Règle qui leur est propre, poursuivent des buts apostoliques distincts et plus spécifiques. Dans leurs multiples activités, ces sociétés de prêtres-religieux se consacrent à diverses oeuvres: éducation de la jeunesse, évangélisation des païens, tâches paroissiales, d'Action Catholique et Sociale, bonne presse, ou encore à l'apostolat sublime de la prière, tels les Ordres contemplatifs. Qu'importe la nuance de leur bure ou le pays de leur origine, la couleur de leur race ou la diversité des langues, tous ces Instituts voués à Dieu par de solennelles promesses et marqués du sacerdoce de son divin Fils, sont comme le rayonnement sur terre des perfections divines. Tout en poursuivant leur idéal commun de perfection chrétienne et apostolique, chacun s'applique à illustrer une vertu spéciale du Christ et par eux tous la sainteté de l'Eglise apparait comme un riche diamant dont chaque famille religieuse offre au monde un reflet particulier, cependant que ces feux brillent d'un état tout resplendissant dans l'apostolat missionnaire auquel presque tous se consacrent.

L'appel à la vocation sacerdotale religieuse

La vocation, soit religieuse, soit sacerdotale ou apostolique, renferme deux éléments essentiels: l'un divin, l'autre ecclésiastique. "Le premier, nous dit "encore Pie XII (Sedes Sapien-"tiae), la vocation par Dieu à "l'état religieux ou sacerdotal, "est si nécessaire que, s'il man-"que, on doit dire que manque "aussi la base même de tout l'é-"difice. Car celui que Dieu n'ap-"pelle pas, la grâce de Dieu non "plus ne le meut ni ne l'aide." Cette vocation "est divine. Elle "revêt d'une si haute perfection, "elle est comblée de tant et de si "grands bienfaits naturels et sur-"naturels, que ceux-ci ne peu-"vent descendre que du Père des "lumières, de celui de qui pro-

biens extérieurs (voeu de pauvreté), aux satisfactions humaines des sens et du coeur (voeu de chasteté), à l'appétit accapareur de la volonté propre (voeu d'obéissance). C'est encore l'ensemble des observances religieuses qui apportent à l'âme les secours quotidiens dont elle a besoin pour poursuivre son noble dessein de sanctification et qui sont contenues dans la Règle de l'Institut, cette norme qui marque avec précision les moments et les manières de se livrer à la prière et à l'action, sous le régime de la vie en commun et le travail en équipe. Car le religieux n'est pas un être isolé; c'est un membre d'une société, un frère qui s'épanouit au milieu de la joie et de l'entraide que lui apportent ses frères en religion, selon l'esprit de la famille dont il fait partie.

En effet, des trois éléments essentiels qui caractérisent un Institut religieux, but, oeuvres, esprit, c'est à ce dernier que revient le rôle essentiel, souverain, décisif. L'esprit donne à une société religieuse ses traits particuliers, sa physionomie morale distinctive dans l'Eglise. Le but, les oeuvres peuvent convenir à plusieurs; l'esprit est ce qui les distingue et leur marque leur place dans la vigne du Seigneur. Cet aspect réside avant tout dans l'idéal médité, mûri, qui a présidé à la fondation. Il vient de l'Esprit-Saint, sanctificateur de l'Eglise, qui inspire à chaque fondateur la forme particulière que revêtira chez ses fils l'exercice de la charité envers Dieu et envers le prochain, qu'ils soient adonnés aux oeuvres de la vie active ou à celles de la prière et de la contemplation.

Norme de choix

C'est donc, en définitive, cet esprit de famille qu'un candidat déjà fixé, d'autre part, sur son désir du sacerdoce et de la vie religieuse, doit étudier comme il doit s'étudier lui-même sous la direction éclairée de son guide de conscience, pour arrêter son choix définitif de tel ou tel Institut.

Respect de la vocation propre

Ce choix, au demeurant, est la résultante de l'appel de Dieu et la réponse, personnelle et gé-



"viennent toute grâce excellente "et tout don parfait. (Jac. 1-17)".

"La vocation divine à l'état re-"ligieux et sacerdotal, par lequel "l'on est destiné à mener publi-"quement une vie de santifica-"tion et à exercer un ministère "hiérarchisé dans l'Eglise, doit "être approuvée officiellement, "admise et dirigée par cette au-"torité même à qui Dieu a con-"fié le gouvernement de l'Egli-"se." (Pie XII). C'est là le deuxième élément: l'appel de l'Eglise par l'Evêque et par les Supérieurs religieux.

Aptitudes au Clergé Régulier

Du côté du candidat, les aptitudes requises se résument à ceci: aptitudes à l'état de la prêtrise et aptitudes à l'état religieux.

Ces aptitudes ou qualités sont d'ordre physique, intellectuel et moral. D'ordre physique d'abord, santé suffisante et absence de difformités qui jetteraient du discrédit sur le représentant de Dieu et son ministère; d'ordre intellectuel aussi: capacité de mener à bon terme des études ecclésiastiques; d'ordre moral, enfin: intention droite, désir surnaturel de donation à Dieu et au prochain. Il faut, en plus, posséder les qualités nécessaires pour remplir les fins particulières dans la communauté dans laquelle on veut entrer.

Obligations du Clergé Régulier

Outre les obligations sacerdotales du ministère, de la récitation du Bréviaire et de l'administration des Sacrements, le clerc régulier assume celles de l'état religieux.

Le but de la vie religieuse est, en effet, la volonté persévérante d'atteindre la cime de la perfection chrétienne, dans une conscience purifiée et par l'exercice progressif des vertus et l'union de l'âme à Dieu, sa fin suprême. Il faut, de plus, pour se constituer dans l'état religieux, subordonner toute sa vie à la discipline religieuse, c'est-à-dire à cet ensemble de prescriptions ordonnées, de leur nature, à conduire le candidat au but envisagé.

Cette discipline de vie, c'est d'abord la profession des voeux de religion, intervenant pour libérer l'âme de toute attache aux

néreuse, d'un jeune homme en qui se retrouvent les aptitudes requises. Il commande donc le respect de la part de tous ceux qui sont appelés à favoriser les vocations: prêtres, éducateurs et parents. Pour citer, une fois encore, les directives de Pie XII: "Que jamais donc, en aucune fa-"çon, ceux qui s'appliquent à re-"cueillir et à juger les vocations "de ce genre ne forcent personne "à embrasser l'état sacerdotal "ou religieux (c. 971); qu'ils "n'attirent ou n'admettent per-"sonne qui n'offre en fait les "vrais signes d'une vocation di-"vine; qu'ils ne poussent pas au "ministère sacerdotal celui qui "montre n'avoir reçu de Dieu "que la vocation religieuse; qu'ils "ne restreignent ou n'entrainent "pas au clergé séculier ceux qui "ont reçu aussi de Dieu le don "de la vocation religieuse; en-"fin, qu'ils n'écartent pas de l'é-"tat sacerdotal, celui qui, par "des signes certains (c. 971) est "appelé par Dieu à cet état". (Sedes Sapientiae).

Conclusion

En somme, lorsqu'il aura bien prié (la vocation est un don de Dieu et non oeuvre première de l'homme), lorsqu'il aura reconnu avec l'aide de ses guides qu'il a les aptitudes au sacerdoce, un jeune homme, désireux de plus de se consacrer à Dieu par le don total de lui-même dans la vie religieuse, doit s'examiner sur ses dispositions de générosité. Veut-il sincèrement travailler à sa sanctification personnelle? Aime-t-il à se recueillir, à prier? Se sent-il capable de besogner à longueur de vie sous le joug sévère mais suave tout de même de l'obéissance régie par une Règle prévoyante sanctionnée par l'Eglise? Est-il prêt à renoncer à toute possession personnelle pour se revêtir de la richesse du Christ, aux joies légitimes d'un foyer bien à lui pour se consacrer à la paternité spirituelle des âmes, à sa volonté propre pour s'attacher à celle de Dieu manifestée par ses Supérieurs? Si oui, qu'il n'hésite plus! Après avoir trouvé l'Institut dont l'esprit et les oeuvres répondent à ses aspirations les plus chères, qu'il se présente résolument: Dieu l'appelle!

Deux revues publiées pour les missions indiennes

INDIAN RECORD

fondé en 1938, par les Missionnaires Oblats — parait dix fois l'an — abondantes illustrations — la seule revue du genre au Canada. **Abonnement: $1.00 par an.**

VIE INDIENNE

la compagne de langue française du "Indian Record" fondée en 1957 —parait quatre fois l'an—abondamment illustrée. **Abonnement: $1.00.**

Echantillons sur demande

R. P. G. Laviolette, O.M.I., rédacteur,
619 McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

MISSIONNAIRES JÉSUITES

— Un Jésuite sur six est missionnaire en pays étrangers. En 1956, 5,815 Jésuites travaillaient en pays de mission.

— De ce nombre, 125 sont des Jésuites du Canada français, et travaillent à Formose, au Japon, en Ethiopie, en Haïti, au Brésil.

Neuf de ces derniers sont des anciens élèves du Collège de St-Boniface.



R. P. Jacques Bruyère, S.J., ancien du Collège de St-Boniface, missionnaire à Formose.

Pour plus amples informations, s'adresser au

Rév. Père Recteur
Collège de St-Boniface
200, avenue Cathédrale
St-Boniface, Man.

Les Clercs de Saint-Viateur

450 prêtres, 1,070 frères enseignants, 180 convers

AU SERVICE DE 30,000 ÉLÈVES

Enseignent dans
- 90 écoles primaires
- 70 écoles secondaires
- 12 collèges classiques
- 6 universités
- 5 orphelinats
- 5 écoles d'agriculture
- 4 écoles techniques
- 1 école de sourds-muets
- 1 école d'aveugles

Dirigent
- 19 paroisses
- 17 aumôneries
- 6 sacristies

des centres
- de prédication
- de sciences naturelles
- d'art
- de retraites fermées

Publient

58 revues:
- 13 pour religieux
- 28 pour élèves
- 17 pour le public

ONT DES MISSIONS
- au Japon
- à Formose
- en Afrique (Côte d'Ivoire)
- au Chili

Au Manitoba depuis 1904

Dirigent le Collège St-Joseph, d'Otterburne, Man.
(30 milles au sud de Winnipeg)

pour pensionnaires et externes des grades 7 à 12, selon le programme du Département et de l'Association d'Education; classes et laboratoires modernes, gymnase, chant, musique, cercles littéraires français et anglais, sports. etc.

Un Ordre ancien en pleine activité

Les Capucins sont venus dans l'Ouest canadien en 1928 à la demande de Mgr Béliveau, prendre charge de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, à St-Boniface. Ils se trouvent aujourd'hui à trois autres endroits au Manitoba: St-Germain, Portage-la-Prairie et Toutes-Aides. Ces maisons dépendent du Custode de Blenheim, en Ontario, qui appartenait originairement à la Province de Belgique.

Les missionnaires de cette société ont été parmi les premiers au Canada, travaillant parmi les indiens Micmacs de l'Acadie et parmi les colons, vers 1630. Expulsés avec ces derniers, ils y ont laissé le corps de leur supérieur, massacré à cause de son refus d'abandonner sa mission. Fondé vers l'an 1525 comme un mouvement de retour à la simplicité de saint François, les Capucins comptent parmi les ordres les plus anciens de l'Eglise actuelle, ayant environ 15,000 membres, dans 65 provinces, dont 1,500 dans 64 territoires de mission. On y trouve des pères et des frères, unis dans une vie de prière, auprès de Dieu et de zèle auprès des peuples.

Comme il convient à des disciples de saint François d'Assise, les Capucins affectionnent une pratique très sévère de la pauvreté. Leur capuchon caractéristique rappelle aussi combien exactement ils essaient d'imiter ce grand saint. La fidélité à ce but a conduit dix-huit Capucins aux honneurs des autels, dont saint Fidèle, premier martyr de la Propagande de la Foi.

Adresse: R. P. Supérieur, Monastère, 501 rue Plinquet, St-Boniface.

Les Cisterciens de la Stricte Observance
"TRAPPISTES"

"Les Cisterciens de nos jours, en vivant dans leur monastère loin des affaires du monde, dans la piété, le travail et la pénitence, remplissent une fonction que les hommes de ce siècle oublient et délaissent trop facilement: celle du Psalmiste qui chantait: 'Que toute la terre vous adore et vous loue!' " (Pie XI, Lettre Apost. Monachorum vita, 26 janvier 1925.)

Vie de prière

Les Règles Cisterciennes organisent la vie avant tout pour la prière. La principale occupation est l'office divin.

Une fois la nuit et sept fois le jour, le moine fait ainsi monter vers la sainte Trinité la prière de l'Eglise, hommage de l'humanité et de la création tout entière.

A côté de l'office divin, l'horaire de la journée cistercienne fait une large part à la prière privée et à la lecture spirituelle, où l'âme trouve déjà comme un avant-goût de la vie du ciel.

Vie de travail

Elément d'équilibre humain très favorable à la vie contemplative, le travail reste avant tout pour le moine un exercice religieux, où il s'efforce d'accomplir la volonté du Père en union avec le divin Charpentier de Nazareth.

Vie apostolique

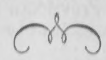
"Ceux dont le zèle se voue à la prière et à la pénitence contribuent davantage au progrès de l'Eglise et du genre humain, que ceux qui cultivent le champ du Seigneur, car s'ils ne faisaient pas descendre du ciel l'abondance des grâces divines pour arroser ce champ, les ouvriers évangéliques ne tireraient de leur travail que de bien maigres fruits." (Pie XI, Umbratilem, 8 juillet 1924.)

Ceux qui désirent de plus amples informations sont cordialement invités à correspondre avec le
T. R. Père Abbé, C. P. 775 — Winnipeg, Man.

"Vends tout ce que tu as... Puis viens, et suis-moi" (Luc. 18, 22)

16,000 Frères des Ecoles Chrétiennes

répartis en 1,424 maisons
exercent leur ministère d'éducation
auprès de 460,000 élèves
dans 64 pays des 5 parties du monde



Au Canada

152 maisons, 1580 frères et plus de 700 sujets en formation

Dans l'Ouest canadien

la communauté de Willow Bunch, Sask., relève de la province d'Ottawa; les communautés de Yorkton, Sask., et d'Edmonton, Alta., relèvent de la province de Toronto.

Fondations canadiennes

aux Etats-Unis, en Chine, au Japon et en Afrique

La Vocation Religieuse

par un religieux

(Suite de la première page)

vent faire pour Lui pendant toute leur vie. Ils anticipent le détachement que la mort leur imposera et s'appliquent à vivre comme "étant morts et enterrés avec le Christ". Ils expérimentent comme tous les autres les difficultés qui, à cause du péché originel, se présentent dans l'exercice des droits que Dieu leur a donnés, et ils préfèrent la simplicité du renoncement total. Ayant abusé de ces droits par le péché, ils se consacrent à une pénitence globale, dans le but de refaire l'ordre moral et de restaurer à Dieu la gloire qui Lui a été enlevée. Et presque toujours, pour servir Dieu plus librement et le prochain pour l'amour de Dieu, ils imitent tout simplement les apôtres et les premiers appelés à la perfection évangélique, ils quittent tout pour Le suivre.

Une vie organisée

La vie religieuse a pris plusieurs formes au cours de l'histoire de l'Eglise, respectant la grande diversité des personnalités humaines, s'adaptant à toutes les conditions géographiques et sociales, tirant parti de l'expérience des siècles, tenant compte des besoins de la communauté chrétienne ou simplement humaine, profitant de la présence de grands saints, répondant toujours à l'inspiration de l'Esprit-Saint.

Ce riche héritage a été codifié par l'Eglise dans le droit canonique, pour toutes les communautés. Ainsi le Canon 487 se lit: "L'état religieux, c'est-à-dire ce genre stable de vie commune, par lequel les fidèles acceptent d'observer les conseils évangéliques par des voeux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, en plus des préceptes communs, doit être tenu par tous en haute estime."

Et plus loin après avoir décrit les origines des communautés, et les étapes d'admission, du postulat et du noviciat, par lesquels les membres futurs doivent passer, le code ajoute: "Les religieux, tous et chacun, les supérieurs aussi bien que les sujets, doivent observer fidèlement et intégralement tout ce qui touche aux voeux, mais, en plus, régler leur vie selon les règles et constitutions de leur propre communauté et ainsi tendre vers la perfection de leur état."

Voici que de nos jours, depuis quelques années, le Souverain Pontife invite les prêtres à une vie un peu plus communautaire, les religieux et les religieuses à des adaptations intérieures et à l'apostolat, les laïcs eux-mêmes à un genre de vie religieuse moins distincte extérieurement de la vie dans le monde.

Ces laïcs se consacrent à Dieu dans ce qu'on appelle "les Instituts séculiers". Ils tendent à la perfection par la pratique obligatoire des trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qui ont caractérisé les premiers disciples que Jésus a appelés à Sa suite, mais ils ne portent pas d'habit particulier, ne sont pas tenus à la vie commune canonique, ne prononcent pas de voeux publics dans le sens où l'entend le Code de droit canon. En un mot, ils professent l'état de perfection, mais non l'état canonique qui est propre aux religieux.

Donc, la vie religieuse au sens le plus strict ou dans les Instituts séculiers s'offre à tous les goûts: les costumes, les règlements, les règles et constitutions, les traditions, les buts particuliers diffèrent grandement. Mais toujours, les membres trouvent une identité commune dans leur réponse à l'invitation du Christ: "Si tu veux être parfait, suis-moi."



LA NOUVELLE MAISON GÉNÉRALICE

des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée de St-Boniface, Manitoba, qui sera bénite le printemps prochain.

La première maison des Soeurs Missionnaires Oblates, construite en 1902, vient d'être remplacée par une construction nouvelle ajoutée à celle de 1948. Les deux édifices abriteront les différents groupes qui la composent: administrations générale et locale, infirmerie, noviciat, scolasticat, cours privés et par correspondance d'enseignement religieux, studios de peinture d'arts décoratifs, et les services auxiliaires qui aident au maintien du personnel: cuisine, couture, imprimerie, reliure, confection des hosties, des vêtements liturgiques et des soutanes, etc.

Comme on peut le constater, même si le but principal de la Congrégation est l'éducation chrétienne de la jeunesse, les aptitudes de toute jeune fille au coeur généreux peuvent être utilisées et elle y trouvera des moyens de sanctification inappréciables.

Pour tous renseignements, écrire à

T. R. Mère Générale, 621, rue Aulneau, St-Boniface, Man.

Une équipe fraternelle consacrée à Marie

Parmi les Marianistes, il y a des prêtres qui font du ministère en plus d'enseigner à l'école; il y a des frères coadjuteurs, qui s'occupent des travaux et de l'entretien des propriétés; il y a des frères instituteurs que l'on trouve à tous les niveaux de l'enseignement, de la première année jusqu'aux facultés universitaires.

Mais il n'y a pas trois règles pour les Marianistes, ni trois degrés d'importance dans la communauté. Tous ces hommes sont unis dans une même famille selon le plan de Marie, qui, dit-on, a inspiré le Père Chaminade quand il a fondé cet ordre à Bordeaux en 1817.

Les membres de cette société que l'on appelle souvent "Les Frères de Marie" prononcent un voeu spécial, en plus de trois voeux religieux de pauvreté, chasteté et obéissance. C'est un voeu de consécration totale dans le but de répandre partout la dévotion à Marie, la mère de Jésus. Alors, tout ce qu'un Marianiste doit faire se transforme en activité pour le salut des âmes par Marie. L'instituteur, le cuisinier, le mécanicien, l'administrateur devient ainsi un apôtre consacré.

Les Marianistes, qui sont au nombre de 2,600 dans 160 maisons partout dans le monde, sont connus dans l'Ouest canadien à cause de leur apostolat à l'**Institut Collégial Provencher de St-Boniface.** On peut écrire à cet endroit pour d'autres renseignements; au numéro **300, avenue de la Cathédrale. S'adresser, s.v.p., au R. Frère Supérieur.**

LES SOEURS DE NOTRE-DAME DE LA CROIX



BUT — Gloire de Dieu, sanctification personnelle et celle du prochain.

MOYENS — Vie religieuse selon la règle de saint Augustin; observance des trois voeux simples de religion.

ESPRIT — Humilité, simplicité, sacrifice.

DEVISE — Avec Marie près de la Croix.

PATRONS — Notre-Dame de la Compassion, saint Augustin.

ORIGINE — La Congrégation fut fondée à Murinais, France, en 1832, par la noble Mademoiselle Adèle de Murinais pour secourir LES PAUVRES surtout, par toutes les oeuvres de miséricorde.

Oeuvres dans l'Ouest canadien:

FORGET, Sask.: Maison Régionale, Noviciat, Académie
MONTMARTRE: Pensionnat, Ecole publique, Hôpital
WAUCHOPE et CANTAL: Pensionnats et école
ST-HUBERT, WEYBURN et PRINCE-ALBERT: Hospices
BREYNAT, vicariat du Mackenzie: Ecole séparée

Les Filles de la Croix de St-André



Sainte Elizabeth Bichier des Ages, co-fondatrice avec saint André-Hubert Fournet, des Filles de la Croix, dans le diocèse de Poitiers en France, a été canonisée par le Pape Pie XII, le 6 juillet 1947. Le Pape Pie XI la décrit en ces termes: "Elle est un chef-d'oeuvre de la nature et de la grâce." D'une famille noble, elle aurait pu briller dans le monde, mais elle préféra se consacrer au service des âmes, dans la vie religieuse. A sa mort, en 1838, après 33 ans de vie religieuse, sa communauté comptait une centaine de maisons. Le costume qu'elle porte dans cette photo traditionnelle, a été modifié récemment selon les exigences des temps modernes, en conformité des désirs du Souverain Pontife. Dans cette communauté, toutes les professes portent un costume identique, sans distinction d'emploi.

La Congrégation des Filles de la Croix a commencé son apostolat au Canada en 1904, à St-Malo, au Manitoba. Suivirent les couvents de Bellegarde, de St-Adolphe, de Willow Bunch, de Laflèche, de LaSalle, d'Aubigny, de St-Claude et, dans l'est, de Sherbrooke. Le noviciat et la maison provinciale se trouvent, depuis 1951, à St-Boniface.

Les Filles de la Croix se dévouent surtout à l'enseignement, mais elles travaillent aussi auprès des malades et dans les missions. Cet apostolat s'appuie sur une vie spirituelle intense à l'ombre de la Croix et sur une préparation soignée des sujets. Un postulat de six mois, suivi d'un noviciat de dix-huit mois conduisent aux voeux temporaires de cinq ans et, enfin, aux voeux perpétuels.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à: **La Rév. Mère Provinciale, Maison Provinciale, 567 rue Archibald, St-Boniface, Man.**

L'Institut des Soeurs de Miséricorde de Montréal

Fondé en 1848 par Mgr Ignace Bourget et Mère Marie-de-la-Nativité, et donc au service de l'Eglise depuis plus d'un siècle, il eut pour but initial de secourir la fille-mère et son enfant, par l'Hôpital-Maternité et la Crèche.

Répandu au Canada (avec deux missions dans l'Ouest: une à Edmonton, Alta, et une à Winnipeg, Man.) et aux Etats-Unis, l'Institut, s'adaptant aux besoins modernes, exerce aussi les activités suivantes:

Hôpitaux généraux et Sanatoriums, avec Ecoles pour Infirmières (affiliation universitaire)
Service Social spécialisé (pour réhabilitation de la fille-mère)
Ecole de Puériculture (cours technique du soin des bébés)
Ecoles Maternelles (enseignement pré-scolaire pour bambins)
Retraites Fermées (dames et jeunes filles)

Les Soeurs de Miséricorde possèdent deux noviciats, dont un de langue française, à Cartierville, Montréal, P.Q., et un de langue anglaise, à Beacon, New-York, E.-U.

Pour plus de renseignements, écrire à:

Révérende Soeur Supérieure
Misericordia General Hospital
99, avenue Cornish
Winnipeg 1, Manitoba



Pionnières de l'Ouest; les Soeurs Grises s'y dévouent depuis 114 ans dans plus d'un champ d'action.

Filles de Madame d'Youville, à qui Rome a décerné le titre de

Mère de la Charité universelle

rien ne limite leur zèle, de sorte qu'on trouve la Soeur Grise partout où il y a une GRANDE CAUSE à servir . . .

Institutrice, infirmière, hospitalière, missionnaire, autant de **titres** qui peuvent lui être décernés tant dans la Province canonique de St-Boniface, que dans l'Institut tout entier, ainsi qu'en attestent ces statistiques: **19 pensionnats; 9 orphelinats; 3 scolasticats écoles-normales; 2 juvénats; 1 Institut familial; 6 Ecoles ménagères et industrielles; 1 Institut pour Aveugles; 44 Ecoles primaires; 12 Ecoles supérieures; 2 Ecoles maternelles; 2 Ecoles spécialisées pour enfants retardataires**

requièrent les services de la Soeur Grise institutrice

33 hôpitaux; 1 sanatorium; 20 dispensaires, cliniques; 12 Ecoles d'infirmières; 1 Collège pour infirmières graduées; 6 Ecoles de gardes-malades auxiliaires; 1 Ecole de Puériculture; 1 Ecole de technologie médicale; 1 Ecole d'archives médicales; 36 Centres de service social, visites à domicile; 19 Foyers pour vieillards

sollicitent la Soeur Grise infirmière ou hospitalière

Les missions indiennes et esquimaudes, le dispensaire récemment fondé au Brésil, nécessitent la coopération de la

Soeur Grise tant infirmière qu'institutrice . . .

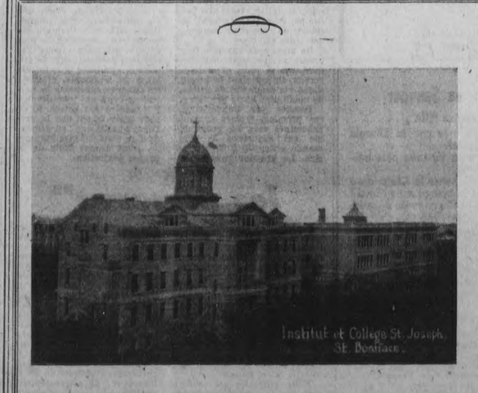
DE SORTE QUE

Jeune fille,

si tu veux employer ta vie à quelque chose de GRAND . . .
si tu veux soulager le Christ souffrant dans les membres de son Corps Mystique . . .
si tu veux apporter aux âmes qui ne le connaissent pas, la LUMIERE de SON MESSAGE, la CHALEUR de SON AMOUR . . .

Tu n'as qu'à t'enrôler dans cette armée d'âmes généreuses qui t'attendent et t'invitent . . .

Pour plus amples informations, s'adresser à la
Maison Provinciale des Soeurs Grises
151, rue Despins, St-Boniface, Man.



La Congrégation des Saints-Noms de Jésus et de Marie, fondée en 1844 à Longueuil, P.Q., par Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher), compte aujourd'hui 3,930 professes vivantes, 125 novices, 104 postulantes, 263 établissements et 88,104 élèves.

Les religieuses se dévouent à l'éducation au Canada, aux Etats-Unis et au Basutoland, Afrique. Leur maison-mère est à Outremont, Montréal.

Dans la province dite du Manitoba, organisée en 1874, 233 Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie enseignent dans deux collèges affiliés à l'Université du Manitoba, et dans des écoles, soit publiques, soit paroissiales, à Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Somerset. Des écoles à Kenora, au Keewatin et à Duluth relèvent de la province manitobaine.

Les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie bénissent le Ciel de compter parmi leurs anciens élèves manitobains une trentaine de prêtres et religieux, plus de deux cents religieuses et un grand nombre d'institutrices.

Soeur M.-Isidore-de-Séville,
supérieure provinciale.

Les Religieuses de Notre-Dame-des-Missions

Exercent leur bienfaisant apostolat en France, Angleterre, Suisse, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Indochine, Irlande et Canada.

Partout où l'obéissance les appelle, elles se dévouent avec zèle à l'éducation d'abord, puis à d'autres oeuvres de charité: écoles primaires et secondaires, visite des malades, retraites fermées pour religieuses et laïques, écoles de vacances; dans les pays de mission, ouvroirs, providences, refuges, dispensaires, instituts pour aveugles. etc.

La province canadienne groupe 18 maisons dans les diocèses de Winnipeg, Régina, Saskatoon, Fort William et St-Jean de Québec.

Deux noviciats reçoivent les jeunes aspirantes; Ville Jacques-Cartier, P.Q., les sujets de langue française; Régina, Sask., les sujets de langue anglaise.

On ne demande pas d'aptitudes supérieures, à la jeune aspirante: les talents les plus ordinaires peuvent être consacrés au service du Christ et aider au salut des âmes.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

Révérende Mère Provinciale, 800, avenue Yarwood, Winnipeg 3, Manitoba.

SOEURS DE NOTRE-DAME-AUXILIATRICE

Congrégation fondée à Mont-Laurier, P.Q., le 19 mars 1921, puis transférée au diocèse d'Halleybury (maintenant diocèse de Timmins, Ont.) le 28 mars 1937. La maison-mère et le noviciat sont fixés à Rouyn, P.Q.

Son but est l'éducation et l'instruction de la jeunesse, la tenue des orphelinats et des hospices, le service des maisons religieuses, le soin des malades dans les hôpitaux, les dispensaires et à domicile. Afin d'assurer à ces oeuvres la bénédiction divine, la maison-mère est favorisée de l'exposition diurne du T. S. Sacrement.

En plus de leurs nombreuses oeuvres en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, les Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice possèdent une maison à Lebret, Sask., depuis 1954.

Pour toutes informations, écrivez à **Révérende Mère Générale**
Maison-Mère des SS. de N.-D.-Auxiliatrice
Rouyn, P. Q.

Soeurs de la Charité de Notre-Dame-d'Evron

Congrégation fondée en France en 1681. Les premières religieuses envoyées au Canada, en 1909, s'établirent d'abord à Trochu, Alberta, qui devint maison provinciale avec noviciat.

En plus de l'hôpital et de l'école séparée de Trochu, les Soeurs exercent leur apostolat à Vegreville (hôpital et école de gardes-malades), à Bonnyville (hôpital), à Edmonton (Collège St-Jean) et, en Saskatchewan, à Tisdale (hôpital) et Zenon Park (école et pensionnat).

En 1957, les Soeurs d'Evron reprirent leur apostolat auprès des Indiens de Legoff, Alberta, et un premier contingent de religieuses se rendait en Afrique à Lakota, Côte d'Ivoire, pour aider à l'évangélisation des païens.

Toutes les jeunes filles désireuses de se donner
à Dieu et aux âmes sont les bienvenues chez nous

Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille

dont la maison générale est à Sherbrooke, P.Q.,
et qui exercent leur apostolat dans 24 diocèses

se mettent partout au service du prêtre de Jésus-Christ, comme Marie et Joseph servaient Notre-Seigneur à Nazareth

DANS L'OUEST CANADIEN

elles assurent le service domestique

à St-Boniface: archevêché, collège et juniorat
à Gravelbourg: évêché et collège



Les Laïques Missionnaires de Marie Immaculée

Association d'apôtres laïques consacrées travaillant à la rechristianisation du monde en se faisant "toutes à tous".

Pour renseignements, s'adresser à

244, rue Dumoulin
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-3809

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge

En quête de la gloire de Dieu dans leur vie intime et professionnelle. Toutes dévouées à Marie dans son mystère de l'Assomption.

SONT

Educatrices de la jeunesse dans le Québec (90 maisons), l'Ontario (20) et la Saskatchewan (5).

Missionnaires dans le Nord-Ouest canadien (pensionnats indiens), au Japon (école supérieure, école moyenne, école maternelle) et au Brésil (école normale, école primaire et jardin d'enfants).

Communauté canadienne comptant 1 généralat, 7 provincialats, 4 noviciats, 151 maisons et 3 filiales, 1,796 religieuses professes. Elle dispense l'éducation à plus de 40,000 élèves.

Pour plus de renseignements, écrivez à **Révérende Mère Générale**
Maison-mère, Nicolet, P.Q.

Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur

Jeune fille . . .

- Es-tu attirée par la Liturgie de l'Eglise?
- Désires-tu t'y unir plus intimement?
- Veux-tu servir le Christ dans tes frères avec plus de liberté?
- Veux-tu dire en toute sincérité avec nous: "Ma vie, c'est Jésus-Christ?"

Viens dans les Plaies de Jésus

Tu y trouveras:

- les douceurs de la contemplation
- les joies de l'action
- une famille spirituelle joyeuse et aimante.

Pour renseignements s'adresser à
Révérende Mère Générale
Maison Généralice
210, rue Kenny,
St-Boniface, Manitoba

Une Chanoinesse à l'enseignement.



Charles-Joseph-Eugène de Mazenod,
jeune homme de famille noble, épris de zèle pour l'évangélisation du "petit peuple" de son temps, a fondé, en 1816, les Oblats de Marie Immaculée

★ ★ ★

"Il m'a envoyé

★ ★ ★

L'emblème officiel des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée porte ces textes de l'évangile: Il m'a envoyé évangéliser les pauvres . . . Les pauvres sont évangélisés."

On se souvient que le Christ a donné cette activité comme une des preuves qu'il était vraiment le Rédempteur attendu. Les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, dit-il, et la bonne nouvelle est prêchée aux pauvres. Les pauvres, c'étaient les petites gens, sans instruction religieuse, qui se débattaient dans la vie, comme un troupeau de brebis sans pasteur. "J'ai pitié de la foule", disait Jésus.

Un sentiment semblable agitait le coeur d'un jeune homme d'une famille noble d'Aix-en-Provence, il y a plus d'un siècle, car, tout autour de lui il voyait les effets néfastes de la Révolution française et de l'anticléricalisme. Il se fit prêtre, à l'école des Sulpiciens, et bientôt il se mit à prêcher aux foules de la Provence en leur propre langue. Il fallait en faire un travail d'équipe et la petite société des Missionnaires de Provence fut fondée. Plus tard, avec la bienveillance papale viendra un titre nouveau, Oblats de Marie Immaculée.

Il y en a aujourd'hui 7,000, répandus sur tous les continents, engagés principalement dans les missions étrangères ou les oeuvres populaires.

Une des pages les plus glorieuses dans l'histoire des Oblats a été écrite au Canada où l'autorité épiscopale les appela en 1841. La conversion des Indiens et, plus tard, des Esquimaux, leur a attiré de la part de Pie XI le titre de "spécialistes des missions difficiles". Ce travail se poursuit dans 7 vicariats apostoliques du nord canadien, où un personnel de plus en plus canadien imite l'exemple de ceux que l'on appelle les "géants de l'apostolat".

Mais les temps changent. Une fois l'Eglise établie, le missionnaire doit chercher d'autres moyens plus perfectionnés pour leur apporter la lumière du Christ.

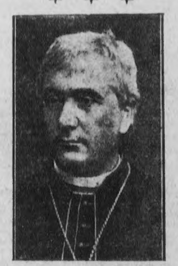
Ainsi au Canada, les quinze provinces Oblates acceptent la responsabilité de missions en Afrique, en Amérique latine et dans l'Orient et se consacrent à des oeuvres spécialisées: un sanctuaire marial national, une université pontificale, l'action catholique auprès des ouvriers, un service de préparation au mariage, les retraites fermées, les maisons de formation de la jeunesse, des établissements de la bonne presse, le ministère dans des paroisses qui présentent un problème spécial et l'apostolat modernisé auprès des indigènes en voie d'acculturation, etc.

Partout où il y a des âmes délaissées, et "il y aura toujours des pauvres parmi vous", les Oblats se tiennent à la disposition du Pape et des évêques, en qui ils voient le Divin Pasteur.

★ ★ ★

évangéliser

★ ★ ★



Mgr Vital Grandin, apôtre de l'Ouest canadien dont la cause de béatification avance rapidement à Rome.

La communauté des Oblats de Marie Immaculée a ceci de particulier qu'elle a été fondée par des apôtres déjà ornés du sacerdoce. Ils ont appris que, pour accomplir leur oeuvre de relèvement de l'Eglise dans des régions déchristianisées, il fallait travailler en équipe, et, éventuellement, se choisir un chef pour coordonner leurs efforts.

De plus, pour garantir leur propre persévérance dans un ministère si ardu et si dangereux, ils sentaient le besoin d'une vie commune de prière, de méditation et de pénitence.

Poussés par l'expérience, ces premiers Oblats se sont acheminés vers un genre de vie qui apportera la plus grande efficacité à leur mission. Le premier paragraphe de la Règle des Oblats reflète ces origines, en ces termes: ". . . un groupe de prêtres, soumis à des voeux de religion et vivant ensemble comme des frères, se donnant principalement à l'évangélisation des pauvres . . ."

Chez les Oblats, alors, une vie religieuse, voire monastique, intense, a toujours été considérée comme de la plus grande importance pour l'apostolat, pour féconder le ministère, ajouter à la parole la force de l'exemple, éloigner les dangers, amener à la perfection ceux qui travaillent à y conduire les autres. C'est pour cette raison que la première qualité que l'on demande d'un candidat sera toujours . . . un ardent désir de sa propre perfection.

★ ★ ★

les pauvres"

Parfois, les oeuvres extérieures des Oblats ont suscité l'admiration, mais, au sein de la communauté, c'est le souci de la ferveur, de la régularité, de la charité, qui prime.

L'efficacité de la Règle pour assurer ces bienfaits est sanctionnée par l'approbation pontificale qui a été renouvelée à plusieurs reprises et qui, en dernier lieu, a pris la forme d'une approbation "in forma specifica", le texte des Règles faisant partie intégrale avec la lettre papale.

Cette efficacité est confirmée par la vie de plusieurs membres dont les causes de béatification et de canonisation progressent devant les tribunaux romains. Ces Oblats sont le fondateur, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, le frère coadjuteur Antoine Kowalczyk, d'Edmonton, les RR. PP. C. Albini, de la Corse, et J. Gérard, de l'Afrique du Sud, Mgr Ovide Charlebois, de Le Pas et Mgr Vital Grandin, l'évêque "pouilleux", de l'Ouest canadien. La cause de ce dernier avance rapidement.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Directeur du Recrutement, Juniorat de la Ste-Famille, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

SOEURS ADORATRICES DU PRÉCIEUX-SANG

Leur vie contemplative a pour but de

glorifier le Précieux-Sang de Notre-Seigneur et propager son culte; honorer Marie Immaculée et aider le prêtre, surtout le missionnaire en priant pour la conversion des pécheurs et des infidèles.

GRAVELBOURG — ST-BONIFACE — PRINCE-ALBERT

Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc

— **Arrivèrent de France à Prince-Albert, Sask., le 15 mai 1897.**
— **Possèdent aujourd'hui:**

- **dans l'Ouest canadien — archidiocèses de Régina et d'Edmonton, diocèses de Prince-Albert et de Saskatoon — 12 maisons, 1 noviciat et plusieurs écoles.**
- **dans la province de Québec (diocèse de St-Jean) — 1 noviciat et quelques maisons.**

— Se consacrent tout particulièrement à l'enseignement des jeunes filles dans les pensionnats et les écoles paroissiales.

Révérende Mère Provinciale
Filles de la Providence
Prince-Albert, Sask.

Petites Missionnaires de Saint-Joseph

L'Institut fut fondé en septembre 1925 à Otterburne, Man., par le R. F. Louis Gareau, C.S.V.

But spécifique: obtenir, par la prière, le travail manuel, l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre.

But particulier: la direction des hospices, des orphelinats, des écoles pour sourds-muets et le service domestique dans les établissements religieux.

Son esprit: esprit de paix et de joie dans une vie commune de prière et de travail.

Révérende Mère Générale
Maison Nazareth, Otterburne, Man.

L'Institut des Soeurs de Sainte-Anne

L'Institut des Soeurs de Ste-Anne fut fondé à Vaudreuil, P.Q., par la sainte fondatrice, Mère Marie-Anne, sous la direction de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. Depuis 1850, cette communauté se dévoue à l'éducation des jeunes et au soin des malades. Elle compte une centaine d'établissements disséminés en quinze diocèses: Montréal, Valleyfield, Mont-Laurier, Joliette, St-Jean de Québec, Vancouver, Victoria, Nelson, Kamloops, Boston, Springfield, Providence, Albany, Prince-Rupert, Haïti, et dans les vicariats de Whitehorse et de l'Alaska.

De l'Atlantique au Pacifique, des plaines glacées de l'Alaska jusqu'à Haïti, les Soeurs de Ste-Anne font resplendir la Croix et l'Evangile sous toutes les latitudes pour la plus grande gloire de Dieu et le triomphe de la sainte Eglise.

Les Religieuses Ursulines de la Congrégation de Tildonk



Filles de sainte Angèle Mérici, qui fonda l'Ordre à Brescia, Italie, en 1535 et le plaça sous le patronage de sainte Ursule.

Fidèles à l'esprit de leur fondatrice, qui ouvrit la première institution consacrée à l'éducation des jeunes filles, les Religieuses Ursulines de la Congrégation de Tildonk s'adonnent spécialement à la formation de la jeunesse, dans leurs pensionnats et leurs écoles gardiennes, primaires, supérieures, techniques, commerciales, ménagères et leurs 2 écoles normales.

Certaines de leurs maisons sont consacrées cependant aux oeuvres de charité: Orphelinats, Maisons de retraite pour les personnes âgées et Hôpitaux. Elles ont aussi des Missions.

La maison-mère est à Tildonk, Belgique, résidence du généralat et noviciat général.
A l'étranger, 4 vicariats.
Au Canada, maison principale à Bruxelles, Manitoba.
Aux Etats-Unis, maison principale à Blue Point, New-York.
Aux Indes, maison principale à Ranchi, Bengal.
Au Congo-Belge, maison principale à Shabunda.

Venues au Canada en 1914, à la demande de Mgr Heynen, elles s'y consacrent à l'éducation et à l'instruction dans leurs écoles et pensionnats.

Etes-vous intéressée à la Congrégation, et désirez-vous plus de renseignements? Adressez-vous à la Mère Supérieure du Couvent de Bruxelles, Man., ou . . . de préférence, venez nous voir.



VIENS, SUIS-MOI!

JEUNES FILLES! Si vous avez déjà songé à suivre le Christ, vous pourrez vous familiariser avec la vie religieuse chez les **Soeurs de la Charité de St-Louis.**

Jeunes filles de l'école supérieure
Le Juvénat, Académie St-Louis
Radville, Sask.

Jeunes filles plus âgées ou plus avancées
Noviciat, Académie Ste-Thérèse
Medecine Hat, Alta

Pour plus amples informations, écrivez à SOEUR IDA-MARIE, Collège St-Louis, MOOSE JAW, SASK.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gérald McGowan

Enquête missionnaire

La Ligue Missionnaire des Etudiants a dressé un questionnaire ingénieux en vue d'une enquête sur l'idée missionnaire chez les étudiants. Les réponses, drôles et sincères, sont réellement surprenantes à plusieurs points de vue. Elles nous permettent de saisir sur le vif combien il est difficile d'être chrétien à fond et comme il faut du temps et de la grâce pour comprendre que le vrai progrès du monde, ou son vrai recul, s'établit proportionnellement à la pénétration de la doctrine du Christ chez les hommes.

Actuellement ce qui occupe la vedette et l'attention de nos étudiants ce sont les missiles. Le thème de la misère, de la pauvreté et de l'ignorance en terres de missions obtient une forte réaction sentimentale chez eux. Ils connaissent au moins une réaction de curiosité sympathique devant les beautés culturelles et architecturales des principales civilisations asiatiques. Ils réalisent difficilement jusqu'à quel point leur propre goût est dominé par le canon esthétique grec et français. La comparaison ne se fait pas d'elle-même.

S'intéressent-ils aussi au combat spirituel de ces peuples? Ce problème est plus abstrait et les touche beaucoup moins. Sans être fermé, leur monde mental se confine surtout à l'Amérique du Nord, à l'Europe et à la Russie. Autrement dit, ils dépendent, quant à l'information et à l'intérêt, de leur journal. Ils n'ont pas une faim véritable d'aller au-delà. Ici se dessine une tâche très nette pour les professeurs de géographie et de géographie humaine.

Les heures de catéchisme, les sermons, ne semblent pas jouer le rôle de ferment qu'on serait porté à leur attribuer. On dirait qu'entre les matières enseignées, la vie et les jugements sur la conduite de la vie, il y a plutôt co-existence que compénétration. Ce problème est si général qu'il constitue l'obstacle par excellence de la pédagogie. Notre jeunesse étudiante dépend trop de l'information recueillie par ses sens.

S'élever à un regard vraiment catholique, reste l'exception, admis en principe par tous nos élèves mais qui n'imprègne généralement pas leurs réactions courantes et leur mentalité. Leur réponse la plus spontanée c'est que le progrès du monde se fait par la science, l'aviation, les missiles, la politique. Ce n'est qu'à la réflexion qu'ils redécouvrent que le progrès véritable se fait d'abord dans les hommes. Jusqu'à quel point sont-ils trop accordés à ce monde? Chose difficile à dire, vraiment indéchiffrable. La conquête de l'intelligence par la grâce est une chose lente même chez les saints. Ils en tiraient une grande leçon d'humilité.

On voit aussi beaucoup de générosité chez nos étudiants. Tous sont sympathiques au mouvement missionnaire. Ils sont aussi exigeants car ils ne pardonnent pas facilement aux missionnaires ou aux films missionnaires de ne pas être intéressants. Ils préfèrent une conférence intelligente qui dit les choses comme elles sont, à une conférence sentimentale ou pleine de pieuseries.

Plusieurs signalent que notre Ligue Missionnaire des Etudiants est vivante et dans le bon chemin. Si quelques responsables aimaient étendre cette enquête à leur propre milieu, ils pourraient se procurer une copie du questionnaire en s'adressant au R. P. Luc Delorme, S.J., au Collège de St-Boniface.

Réunion des parents

Une quinzaine de familles sur les 23 élèves des Belles-Lettres et une vingtaine sur les 27 élèves de Rhétorique vinrent à la réunion des parents.

Deux heures, c'est bien court pour dire tout ce qu'il y a à dire. Le P. Préfet parle d'abord sur le rôle de la discipline dans la formation et de la nécessité d'établir une coopération entre le collège et les parents. Une personnalité qui naît, conduit à des désirs d'indépendance, des allures frondeuses et des jugements entiers qui ne surprennent personne mais que le jeune homme doit apprendre à maintenir dans certaines limites à l'aide de son intelligence et de sa volonté afin que le torrent des actes et des désirs qui pourrait tout ravager, puisse être canalisé, endigué comme une force qui se possède, et non comme une force qui se déchaîne.

Dans cette préparation à la personnalité et à la société, aucune classe n'a autant d'importance que la Belles-Lettres et la Rhétorique. Les professeurs titulaires en montrèrent le but respectif et cherchèrent à donner l'intelligence des moyens employés, à justifier toutes les disciplines par lesquelles on met le jeune homme à l'étude méthodique du beau à travers les grandes oeuvres du génie humain et à l'étude de l'âme humaine à travers les grandes tragédies éternelles.

Ce travail perpétuel d'analyse et de synthèse, d'intuition et de réflexion, de joie et de contrôle est élargi par de multiples créations littéraires et par toute une série d'activités parascolaires auxquelles chacun peut communiquer son élan suivant ses goûts et ses tendances. Les parents voient mieux la complexité de la formation de leurs fils et le collège est heureux de les voir s'intéresser activement à ses efforts.

Récolte

En Belles-Lettres et en Rhétorique, on commence à récolter les fruits du travail de l'année sous forme de grands travaux auxquels les élèves ont consacré plusieurs semaines.

En Belles-Lettres, chacun a dû composer un court roman, genre nouvelle, sur un thème de son invention. Voici quelques titres suggestifs: "Ennui", par J.-A.-M. Gélinas; "Histoire d'un délinquant", par Jean Daoust; "L'adieu", par Roger Levasseur; "Le mal de l'ennui", par N. Allard; "Journal de Pierre Duraz", par Rémi Lafrenière; "Bien jugé, mal compris", par Hubert Balcaen; "Sang de vengeance", par Jean De Cruyenaere; "Les anges de la terre", par Guy Rocan; "Fausse escale", par Georges Druwé; "La promesse de Pierre", par René Courcelles.

Autrefois, tous les élèves de Belles-Lettres possédaient un calepin secret où chacun inscrivait quelques poésies qui n'étaient montrées qu'aux plus intimes, et c'était intitulé par exemple: "Mes pages choisies". Aujourd'hui, on fait des romans et on essaie de faire vivre des personnages, mais il semble que les images entrevues aujourd'hui ressemblent étrangement aux images favorites d'hier. Le style a changé et les préoccupations.

En Rhétorique, les élèves se sont lancés vers des pièces de théâtre. Il y a des tragédies et des comédies, avec toute la gamme des sentiments. Ceux qui douteraient de l'imagination des étudiants n'auraient qu'à interroger la liste des personnages mis en scène. c'est Nabuchodonosor, c'est Birdie Saxon, c'est le mousquetaire Piquet; la servante Anzelme, le chef de police, le colonel Pierre Philippe, le général Laroche, Mlle Laura Petlotte, M. le baron Latour, ministre du commerce; M. Joseph Lemoulé, garagiste et flâneur, Napoléon, Rose, bébé abandonné dans une cave durant la guerre; la famille Boltout; le curé Baptiste; Pierre Corneille, docteur en atomes; Bulganine, soldat russe, etc. C'est un monde qui s'agite dans cette classe-là. Ça frétille de héros! Chaque élève est un univers, il le moule à son image et déjà la personnalité de chacun acquiert un visage dont la netteté sort peu à peu du brouillard de l'adolescence vers sa maturité propre.

Ste-Elisabeth

Partie de cartes

Les paroissiens de Ste-Elisabeth invitent leurs parents et amis à assister à une partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb et qui aura lieu le 16 mars. Un programme récréatif exécuté par des acteurs de St-Jean-Baptiste et un délicieux goûter termineront cette veillée qui sera certes des plus agréable.

Le mariage Aubry-Lussier bénit par le R. P. J.-A. Aubry le 8 février

ELIE. — Le samedi 8 février, en la basilique de St-Boniface, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, bénissait le mariage de son frère, M. Philippe Aubry, de la Gendarmerie Royale Canadienne, de Le Pas, Man., fils de M. et Mme Léo-Paul Aubry, de Ste-Agathe, avec Mlle Yolande Lussier, fille de M. et Mme Edgar Lussier, d'Elie.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe en tulle de nylon sur satin avec traîne. Une garniture de dentelle formait un "V" de la taille au bas de la jupe. L'encolure "sabrina" et les longues manches en pointes de lys terminaient harmonieusement la toilette. Son voile court était retenu par un bandeau garni de perles et paillettes. Elle tenait un bouquet de roses jaunes.

La fille d'honneur, Mlle Valérie Lucko, et les bouquetières, Annette Alarie et Paulette Hébert, portaient des robes de tulle de nylon sur taffetas bleu royal. Elles portaient des coiffures de même modèle. Les bouquetières tenait des bouquets de chrysanthèmes nains blancs et bleus et la demoiselle d'honneur, des chrysanthèmes bleus et des oeillets blancs.

Le garçon d'honneur était M. Nick Searle, de la Police Montée, de Swan River, et les huissiers MM. Gilbert Désilets et Bernard Aubry.

Mme Laurent Lebleu chanta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Bourbonnais.

Une réception suivit à la salle des Franco-Natifs de St-Boniface. Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Minneapolis. A leur retour, ils demeureront à Le Pas.

Sont venus assister à ce mariage M. et Mme Denis Brodeur, Mariette et Doris d'Edmonton, Alta, M. Pat McKarrel, de la Police Montée, de Regina et le R. F. Etienne Aubry, O.M.I., de l'école indienne de Lebret.

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Aubry passèrent quelques jours chez M. et Mme Edgar Lussier avant de partir définitivement pour Le Pas, Man.

M. Charles Belmer est parti en voyage dans le sud des Etats-Unis.

M. Charles Girard est de retour d'un voyage en Floride où il visita M. et Mme David Trottier, de Plante City.

M. Marcel Désilets est parti en voyage dans les provinces d'Ontario et de Québec.

M. et Mme Lionel Désilets sont partis en voyage dans le sud des Etats-Unis.

Baptêmes

Le 12 février, Yves-Denis Joseph, fils de M. et Mme Raymond Bernardin, baptisé par le R. P. Denis Bernardin, P.B. Parrain et marraine, M. et Mme Yves Bernardin, de New Westminster, C.-B.

Gisèle-Stella-Marie, fille de M. et Mme Charles Dufresne. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Privé.

Les taches noirâtres qui recouvrent normalement les lames de couteaux et les autres ustensiles de cuisine en acier, peuvent être nettoyés en faisant bouillir une solution de crème de tarte et en y faisant tremper les ustensiles. Employez une cuillerée à thé de crème de tarte pour une pinte d'eau.

Célébration des noces d'argent de M. et Mme L. Alary à La Salle

LA SALLE. — Le samedi 15 février marquait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Alary. Ce joyeux anniversaire fut rehaussé par la célébration, dans l'intimité, d'une messe basse à 9 h. a.m. en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par leur cousin et filleul, M. l'abbé Edmond Cormier, du Grand Séminaire de St-Boniface. Les heureux jubilaires occupaient une place d'honneur dans la nef, et le sanctuaire était décoré de fleurs artistiques pour la circonstance.

Une quinzaine de parents qui assistaient à la cérémonie religieuse furent ensuite les invités de M. et Mme Alary à leur demeure temporaire de Winnipeg pour un déjeuner-réception.

Au cours de la soirée, les heureux jubilaires prirent le souper avec leurs enfants, Mariette, Robert, Denis et Gérald, au restaurant "Town N'Country".

La fête se continua à La Salle, chez M. Moïse Cormier, frère de Mme Alary, où une cinquantaine de parents et d'amis de Winnipeg, St-Boniface, Ste-Agathe et La Salle s'étaient donnés rendez-vous afin d'offrir aux héros de la fête des voeux sincères et des félicitations.

M. Norbert Pelland se fit l'interprète de tous pour leur présenter une polisseuse à plancher en cadeau.

Les jubilaires remercièrent délicatement tous ceux qui leur témoignaient ces marques d'amitié, ainsi que les organisateurs.

L'on fit entendre du chant et de la musique au cours de la veillée qui se passa dans la joie et l'entrain pour se terminer par un délicieuse collation.

Election

Le dimanche 9 février eut lieu, à l'issue de la grand-messe, l'élection de deux nouveaux syndics. M. Gaston Rochon remplace M. Elphège Lavallée, sortant de charge après une période de trois ans. Quant à M. Oscar Lagacé, élu pour un terme d'un an, il terminera le mandat de M. Anselme Lapointe, ancien paroissien et syndic de La Salle et demeurant maintenant à St-Norbert.

Haywood

Curling

Le bonspiel annuel de la Coopérative commença le 21 février. Il fut interrompu par le beau temps et fut terminé à la fin de cette dernière semaine.

Les gagnants de chaque équipe dans trois concours furent les suivants: 1er concours, l'équipe d'E. Fay, P. Glufka, Léon Dagesse et F. Labossière; l'équipe de D. Picton, Y. Leclair, Léo Bergeron et P. Dedieu; 2e concours, l'équipe de M. Labossière, L. Rouire, L. Dheilley et L. Ducharme; l'équipe d'A. Marchand, G. Baker, Yvette Robidoux et J.-B. Labossière; 3e concours, l'équipe de M. Rouire, A. Rouire, Mme J. Hébert et Mme E. Robidoux, l'équipe de L. Hébert, Mme L. Rouire, Mme A. Watson et G. Bernard.

Va-et-vient

M. Maurice Massinon s'est rendu par avion à Langley Prairie, C.-B., pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Ernest Debrouck, décédé le 14 février.

Mme B. Gautron visita ses parents et amis de St-Boniface et Lorette, en la fin de semaine du 14 février. Elle assista à la prise d'habit de Thérèse Gautron, du couvent des Filles de la Croix de St-Boniface.

Le 20 février, Mmes Charles Dubé et J.-E. Hébert allèrent à St-Adolphe assister aux funérailles de leur frère et beau-frère, M. Philippe Dufault.

La famille Albert Beaudry est de retour à Haywood, après avoir demeuré plusieurs mois en Colombie Britannique.

Le petit Paul Piché, fils de M. et Mme Aimé Piché, est patient à l'hôpital St-Boniface.

M. Rodolph Tarko, de Winnipeg, vint dimanche visiter sa famille et plus tard tous se rendirent à Rathwell où ils visitèrent leurs parents.

Caisse Populaire

Le lundi 24 février eut lieu la réunion annuelle de la Caisse Populaire à la salle paroissiale. La réunion fut très intéressante. Parmi les visiteurs, on remarquait MM. et Mmes P. Frossais et J. de Ambrosis, de St-Boniface, M. Deroche, de Notre-Dame de Lourdes et M. l'abbé J.-M. Gagné, de St-Claude.

Malades

M. Xavier Dedieu est patient à l'hôpital St-Boniface.

Dernièrement, M. l'abbé G. Montminy, curé, ainsi que Mme Omer Gagné, furent patients à l'hôpital de St-Claude.

Mme Baptiste Chartrand, pionnière de St-Laurent, laisse 190 descendants

ST-LAURENT. — La paroisse de St-Laurent fut de nouveau plongée dans le deuil le lundi soir 17 février, lorsque Mme Baptiste Chartrand, née Clarisse Larence, rendait son âme à Dieu.

A l'âge de 7 ans, elle venait avec ses parents former le noyau de la paroisse de St-Laurent et y vécut toute sa vie. Elle était la plus jeune des filles de feux Norbert Larence et Joséphe Parenteau, de St-Norbert, Man.

En 1888, Mme Chartrand épousa M. Baptiste Chartrand. Les époux s'établirent sur une ferme, à St-Laurent, et y vécurent jusqu'à la mort de M. Chartrand, décédé il y a 7 ans. M. et Mme Chartrand fêtèrent leur jubilé de diamant en juillet 1948. Depuis la mort de son époux, Mme Chartrand vivait chez ses fille et gendre, M. et Mme Napoléon Dumont, de St-Laurent.

La défunte, âgée de 89 ans mourut des suites d'un accident survenu le 21 novembre, alors qu'étant sortie pour prendre une marche au soleil, le grand vent la fit tomber sur le perron. Le médecin ne pouvant constater aucune fracture, elle fut alitée pour deux semaines et ensuite on la transporta à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg où, à la suite d'un examen de radiographie on constata une fracture à la hanche gauche.

Ne pouvant être opérée à cause de son âge, Mme Chartrand endura des souffrances atroces avec patience et résignation au delà de deux mois. Trois semaines avant sa mort on la ramena à la maison et ses enfants à tour de rôle, se tinrent continuellement à son chevet. Elle quitta ce monde après avoir reçu les derniers sacrements et entourée de ses enfants, gendres et brus. Elle fut consciente jusqu'à la dernière journée.

Mme Chartrand, la plus vieille pionnière de St-Laurent, laisse dans le deuil de nombreux descendants, presque tous de St-Laurent, à l'exception de deux petites-filles, Mme Léo Lauzon, d'Ontario, et la Rév. Mère M.-Priscille (Lauretta Chartrand) Franciscaine Missionnaire de Marie, de Rigaud, P.Q.

La défunte eut 15 enfants dont huit sont vivants: Mme Joseph Allard (Alice), Mme Napoléon Dumont (Zita), Ovila, Aimé, Mme Alphonse Dumont (Anna), Adrien, Mme Wilmer Bruce (Marie-Ange) et Mme François Blais (Aline); 68 petits-enfants, 107 arrière-petits-enfants et 15 arrière-arrière-petits-fils.

La défunte fut exposée à la demeure de sa fille, Mme N. Dumont, jusqu'à l'heure du service, le jeudi 20 février, en l'église paroissiale. Le service fut chanté par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J.-B. Méthé et P. Lebel, O.M.I. comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut exécuté par la chorale et M. François Gratton touchait l'orgue.

Les servants de messe étaient André, Paul, Gérald et Adrien Chartrand, petits-fils de la défunte, Roland Pilon, arrière-petit-fils, portait la croix.

Les porteurs étaient six petits-fils Joseph et Jules Chartrand, Willie Dumont, Benoît Allard, Robert Lambert et Laurel Blais.

L'église était remplie de parents et d'amis de St-Laurent, de Winnipeg, de St-Ambroise et d'ailleurs.

L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière local.

Remerciements

Les familles Chartrand et Dumont remercient de tout coeur tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de cette si dure épreuve.

Baptême

Rena-Marie-Berthe, fille de M. Ernest Ducharme et de feue Mme Ducharme, née le 30 septembre à Winnipeg. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Ducharme.

Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement. — René BAZIN.

En Colombie-Britannique

Victoria

Thé

Le thé du 12 février remporta un grand succès. S. Exc. Mgr James John Hill, D.D., évêque de Victoria, honora de sa présence cette première organisation de la jeune paroisse française St-Jean-Baptiste.

A 2 h. p.m., le R. P. Clément Marie Lépine, O.F.M., curé, prononça la déclaration d'ouverture et souhaita la bienvenue à tous.

La salle paroissiale était très scintillante avec ses nombreuses banderolles tricolores, ses drapeaux de la province de Québec, ses panneaux-réclames du Québec et de la France, sans oublier les "Dix commandements" de la Société du Bon Parler Français, bien en évidence. Toutes ces décorations spéciales créaient une atmosphère française.

Comme c'était, à deux jours près, la St-Valentin, les dames de la salle de thé avaient choisi des tulipes rouges et les coeurs traditionnels pour égayer la table d'honneur et les petites tables.

De 2 h. à 6 h., plus de 250 personnes sont venues rendre hommage au R. P. Curé qui, avec la présidente du Club Canadien français de la Colombie-Britannique, Mme Yvonne Fortin-Terrien, recevait les invités.

Les responsables

La réunion se fit sous les auspices du Club Canadien français de Victoria.

Salle de thé: présidente, Mme Rhéa Matté-Kenny, aidée de Mmes C. Thériault, Z. St-Hilaire, Joseph Frénette, L. Potvin, Luc Allard, Jeannine Sasseville-Hearn, Laurent Landry et Mlle Jeanne Desjardins.

Ont servi le thé à la table d'honneur: Mmes Georges Parent, Edmond Jorre de St-Jorre, Marie Robitaille, Casimir Despins et Marie Badni.

Comptoir des articles de fantaisie: présidents, M. et Mme O.-W. Chrétien et Mme Hortense Picotte-Ellwood, aidés de Mme Touchette.

Comptoir de la cuisine de famille; présidente, Mme Florence Gravelle-Hamilton, aidée de Mmes D. Lamarche-Martin, G. Boulay-Traynor, A. Zuetlee.

Aux billets: Miles Camillia Gauvin et Cécile Lefebvre, Mmes C. Despins et Isabelle Fyvie.

Le bingo du soir: direction, le Dr Gérard Moreau, Laurent Landry et Alexandre Valis.

Les gagnants

Le prix de présence (don du Père Curé) fut gagné par M. Philippe Morneau; le panier de provisions, par Mme McCormick; l'ensemble de salle de bain (don de Mme Anna LePitre), par Mme Marie Badni; le gros gâteau aux décorations de la St-Valentin, avec inscription "Longue vie à la paroisse française" (don de Mme Laurent Landry), par Mme Hortense Picotte-Ellwood, qui l'offrit aux dames de la cuisine pour le goûter du soir.

Nous continuons à vendre des billets sur la nappe brodée. Les recettes sont de $533.41.

Le Père Clément, dans son mot de la fin, remercia chaleureusement organisateurs, invités et donateurs. "O Canada" termina cette première organisation paroissiale.

Sont venus de l'extérieur: le R. P. Wilfrid Brazeau, O.F.M., curé de Notre-Dame, à Alberni; le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville; le R. P. I. LeClerc, S.M.M., curé de Brentwood, et M. et Mme Jules Lavertu, de Sooke.

Nous avons reconnu dans l'assistance les prêtres de l'évêché, le R. P. J.-P. Bélanger, chapelain de la Marine canadienne en Ontario, M. l'abbé T. Connoir, les Soeurs Missionnaires des Sts-Anges, de Loretto Hall et des religieuses de Ste-Anne de la Mission chinoise.

La bénédiction solennelle de l'église St-Jean-Baptiste, par S. Exc. Mgr J. J. Hill, est fixée au lundi de Pâques, le 7 avril, à 4 h. de l'après-midi.

Retraite

La première retraite française aura lieu à l'église St-Jean-Baptiste du 2 au 8 mars. Le prédicateur sera le R. P. René Ducharme, O.F.M., de Montréal.

L'orthographe est à l'honneur au concours de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le mardi 11 février eut lieu la réunion du "local" des institutrices de langue française dans l'auditorium de l'école Centre. Pour l'occasion, un concours d'orthographe avait été organisé pour les élèves des grades 4, 5 et 6 des écoles de Letellier, St-Joseph et St-Jean-Baptiste.

Chaque école, ayant eu son concours éliminatoire dernièrement, était représentée par une finaliste de chaque grade. Voici les noms des gagnantes: grade 6, Eveline Ayotte, de l'école St-Jean-Baptiste Centre, fille de M. et Mme Claude Ayotte; grade 5, Solange Vermette, de l'école St-Jean-Baptiste Nord, fille de M. et Mme Isidore Vermette, et Yolande Vermette (ex aequo), de l'école St-Jean-Baptiste Centre, fille de M. et Mme David Vermette; grade 4, Jocelyne Lauzé, de l'école St-Jean-Baptiste Centre, fille de M. et Mme J.-A. Lauzé.

Félicitations aux élèves qui gagnèrent des prix et aux institutrices qui se sont dévouées dans la préparation de ce travail!

Baptêmes

Le 11 février: Michel-Joseph Richard-Donald, fils de Lucien Beaudette et de Denise Valcourt, né le 5 février. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Valcourt.

Le 22 février: Marie-Lise-Gisèle, fille d'Albert Fillion et de Jeannine Bruneau, née le 13 février. Parrain et marraine, Armand et Yvette St-Godard.

Le 23 février: Denis-Joseph Gilles, fils de Victor Bouchard et de Claire Beaudette, née le 13 février. Parrain et marraine, Alcide et Carmel Collette.

Çà et là

Le mercredi 26 février, M. l'abbé R. Lane, vicaire, accompagné de MM. R. Beaudette, Marc et Eugène Dupuis, s'est rendu au Ciné-Club de Somerset pour y donner une conférence sur le cinéma.

M. Wilfrid Vermette est actuellement à l'hôpital de Morris et Mme H. Bouchard, à l'hôpital St-Boniface.

Le ménage et la décoration de l'église paroissiale avancent rapidement. Grâce aux échafauds modernes fournis par la maison Jackson, de Winnipeg, les peintres se sentent tout à fait à l'aise près des voûtes. MM. Léon Jobin, Bernard Lafond, Georges Grégoire, Raymond Rajotte et Lucien Baril sont chargés de ces travaux, sous l'habile et vigilante administration de Mgr H. Lapointe, curé. Les couleurs semblent très jolies et plaisent à tous les paroissiens.

Le dimanche 9 mars, à 2 h. p.m., aura lieu, à l'auditorium de l'école Centre, un concours de diction au profit du sou de l'écolier. Toutes les écoles et toutes les classes y participeront. Bienvenue à tous.

Du 18 au 20 février, 31 paroissiens suivirent les exercices d'une retraite fermée à St-Boniface. Le R. P. H. Delisle, O.M.I., en fut le prédicateur. Tous sont revenus bien satisfaits et heureux de ce temps de prière et de recollection.

La semaine dernière, le T. R. P. G. Goulet, provincial des Jésuites, de Montréal, et le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de St-Boniface, furent les hôtes de Mgr H. Lapointe et de M. l'abbé R. Lane. Ils désiraient visiter une des grandes paroisses du Manitoba.

Bingo

Au bingo du 23 février, les prix d'entrée, dons de M. F. Tessier et de Vermette Frères, échurent à M. Arthur Vermette et M. l'abbé R. Lane. Un billet de $10.00 fut gagné par Mlle Lily Desautels.

Le dimanche 9 mars, la cagnotte sera de $160.00. Vous êtes cordialement invités à venir encourager les paroissiens afin qu'ils puissent construire une salle d'attente pour le curling.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 23 février avait lieu la sixième partie de cartes de la saison. Il y avait un peu moins de joueurs, c'est-à-dire 15 tables, mais ce fut un succès tout de même. Les prix aux cartes furent remportés par Mmes Paul Boulet et Isaïe Wilcott, MM. Armand Châles et Isidore Dupont.

La rafle favorisa M. M. Ste-Croix, de Powerview, et la jeune Louise Dupont, de St-Georges. A la roue de fortune, la chance favorisa M. l'abbé Louis Morin, curé, Mme Emeric Bouvier et d'autres. La belle poupée alla à un Allemand, de Powerview.

L'on joua 10 parties de bingo, dont les gagnants furent M. Raoul Boisjoli (2), Mme Zéphir Chèvrefils (2), Mme Paul Dupont, Mme Bertha Dupont et d'autres encore. Mme Alfred Guimond gagna une lampe électrique.

L'on se sépara après avoir bu du café et mangé une collation. Bienvenue à la prochaine soirée le 9 mars.

Malades

Le lundi 17 février, le jeune Ephrem Dupont fut hospitalisé à l'hôpital de Pine Falls pour une pneumonie. Il est maintenant de retour chez lui.

M. Gérard Bourgeois fut patient à l'hôpital St-Boniface.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche 23 février avait lieu, à la salle paroissiale, la troisième partie de cartes de la saison organisée par les familles Emile et Nazaire Légaré, Philippe Bisson, Richard et René Rondeau, Jos. Souyri, Armand Beauchemin, Norbert Fortier, J.-S., Napoléon, Léon, Félicien et J.-O. Boulet, René Côté, Mmes Hall, G. Moïr et Madeleine Côté.

La température étant quelque peu inclémente, le groupe de joueurs fut un peu plus restreint que d'habitude; il y eut 9 tables de joueurs au whist. Les prix de cartes échurent à Mmes Richard Rondeau et Alphée Labossière, MM. Stéphane Maurice et J.-S. Boulet.

Au bingo, les animateurs furent MM. R. Rondeau, N. et J.-S. Boulet. De jolis prix furent gagnés par Mmes Lucien Légaré, Léo Maloney, Félicien Boulet, Frank Spurrill et Jos. Souyri, M. l'abbé J. Roy, MM. R. Rondeau (2), John Spurrill, Joseph et Félicien Boulet.

Une belle horloge murale électrique, tirée aux dés, fut gagnée par M. le curé.

La pêche fut aussi bien achalandée et finalement un réconfortant goûter agrémenté de joyeuses causeries et de rires sonores fut servi et mit un terme à la veillée.

Félicitations sincères aux principales organisatrices de cette soirée, Mmes Richard Rondeau, René Côté, Jos. Souyri et Napoléon Boulet, et remerciements au petit groupe qui a aussi contribué au succès de cette partie de cartes.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Boulet recevaient avec plaisir la visite de M. et Mme Alphonse Boulet, M. Jake Conrad, de Pilot Mound, et Mme Emile Baril (Mamie Conrad), de Vancouver, en fin de semaine. Mme Baril n'est pas une étrangère, puisqu'elle fit la classe à l'école St-Félix il y a une vingtaine d'années.

Partie de gouret

Les joueurs de gouret du Juniorat de St-Boniface, accompagnés des RR. PP. G. Adam et A. Kerbrat, O.M.I., ont payé une visite à ceux de Dunrea. Ils arrivèrent le samedi soir 15 février, quelques-uns après un petit écart vers Killarney. Après un souper hâtif, ils jouèrent une partie avec un résultat de 9 à 11 pour les junioristes. Un goûter fut servi à la salle paroissiale, au cours duquel ils exécutèrent des chansons comiques, morceaux de piano et petites histoires drôles.

Mmes A. Lavoie et Alfred Bisson et M. N. Boulet se firent aussi entendre dans deux jolies chansonnettes. M. François Boulet, venu de Dauphin pour cette occasion, prit aussi part aux divertissements. Ce fut une vraie réunion amicale et tous se séparèrent à regret pour aller prendre un repos bien mérité.

Les familles Arthur Paradis, Albert et Joseph Boulet et Edmond Beaupré se firent un plaisir d'héberger les jeunes visiteurs pour la nuit, et le lendemain après-midi eut lieu une dernière joute où après quelques écorchures de part et d'autres, les junioristes furent encore victorieux par un pointage de 5 à 11. Après un réconfortant goûter, ils retournèrent à St-Boniface.

Malgré leur peu d'expérience, les joueurs locaux ont fourni tout de même un bon rendement surtout le samedi soir.

Félicitations aux jeunes du Juniorat pour leur adresse au jeu et invitation à revenir plus souvent, malgré la distance.

Coderre

Çà et là

Mme Jean Corrobourg a reçu les dames de Ste-Anne pour leur réunion mensuelle. Neuf membres étaient présents. Mme Noé Alix, présidente, ouvrit la réunion par la prière. Après un programme éducatif et spirituel et questionnaire, on servit du café ou des liqueurs douces à la place du goûter habituel.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont eu une vente de pâtisseries chez Mme L.-P. Coderre, le vendredi 28 février. Elles avaient tout un assortiment de gâteaux, tartes, brioches et pains; les recettes s'élèvent à $35.00.

M. et Mme Albert Parent, de Laflèche, visitèrent Mme Aurore Parent et Mme J.-B. Gaucher, dernièrement.

Naissances

Mme Léon Parent est de nouveau grand-maman, sa fille, Lucille (Mme Gérard Lizée), ayant donné naissance à un petit garçon la semaine dernière.

A M. et Mme Fernand Beaudette sont nées deux petites filles à l'hôpital Général de Moose Jaw.

Saint-Hubert

Çà et là

Lors de l'assemblée des contribuables de l'école de St-Hubert qui eut lieu le 8 février deux nouveaux commissaires furent élus. La commission locale se compose maintenant de M. Hubert Boutin, président, M. R. Istace, secrétaire, et Mme R. Istace.

L'Association des sports de St-Hubert a réorganisé le curling cet hiver. Huit équipes commencèrent une série qui fut interrompue par la période de temps doux. Les joutes ont maintenant recommencé et le bonspiel aura lieu prochainement.

Etaient en visite en fin de semaine: Mlle Louise Gatin et le jeune Tommy Waddell, de Moose Jaw, et M. Albert Gatin, de Régina.

Mme E. Havelange, de Windthorst, visite des parents et amis pour quelques jours.

M. Alfred Ecolan, de Régina est en visite chez sa soeur, Mme E. Beaujot.

M. et Mme A. Dumonceaux ont rendu visite à leurs enfants et autres parents de Winnipeg et Otterburne.

M. Alex. Boutin et Mme E. Gatin furent nommés percepteurs pour la Croix-Rouge.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La soirée d'amateurs organisée par les Canadiens français de Saskatoon a remporté un vif succès. Les recettes se sont élevées à environ $500.00. La direction de Radio-Prairies-Nord remercie les nombreuses personnes qui sont venues de St-Denis et de Vonda se joindre au groupe canadien-français de Saskatoon pour applaudir les concurrents.

De nombreuses maisons d'affaires de la ville ont contribué au succès de la soirée: Crawford Electric, Burns Hanley, contribution personnelle de Mlle Grézaud, Tip Top Dry Cleaners, Blacks Jewellers, The Bootery, Trute Furriers, Saskatoon Hardware et Gordon's Confectionery. Leurs contributions permirent le tirage de plusieurs articles et la distribution de 5 prix.

La chorale Pie X, de la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens, mérita le premier prix. Mlle Murielle Sirois remporta le deuxième; Mme Alma Janneau et Mlle Rita Marcotte se partagèrent le troisième prix; le quatrième fut décerné à Claude Dupuis, tandis qu'un petit bonhomme de moins de 4 ans, le jeune Richard Altrogge, méritait le cinquième.

Les numéros présentés furent très appréciés par les spectateurs qui se montrèrent généreux dans leurs mises. Le maître de cérémonies, M. Gaston Bélair, vendeur d'annonces commerciales à CFNS, sut créer l'ambiance par son allant et son dynamisme. Il faut souligner le travail de M. Raymond Marcotte et des organisateurs qui se dépensèrent sans compter pour la mise sur pied de cette soirée d'amateurs.

Donc, au tableau d'honneur des soirées d'amateurs au profit de CFNS, figurent St-Denis, Vonda, Prud'homme et Saskatoon. A cette liste, nous aurons le plaisir d'ajouter bientôt North Battleford; en effet, une soirée d'amateurs aura lieu dans cette localité le 9 mars prochain. Nous souhaitons un bon succès aux organisateurs de la soirée.

Saluons la naissance d'un nouveau programme qui sera entendu le vendredi à 6 h. 15; il s'agit de "A votre Santé", une émission du ministère fédéral de la Santé qui embrassera tous les sujets se rapportant à la santé.

Nous demandons à tous les auditeurs de bien se préparer aux élections du 31 mars en écoutant les différents bulletins politiques qui passent sur nos ondes.

Le concours des enfants a été gagné cette fois par un garçon de Bonne Madone, le petit Albert Labossière. Toutes nos félicitations au jeune gagnant.

Frenchville

Partie de cartes

Un bon nombre de paroissiens se réunissaient le dimanche soir 23 février pour assister à la deuxième partie de cartes de la saison. Les gagnants aux cartes furent Mmes Hamel et Henriette Auger, MM. François Goddu et Gérard Fourny.

Après s'être amusés aux cartes, les assistants ont eu l'occasion d'essayer leur chance au jeu de bingo; de beaux prix étaient à l'affiche.

Bien que l'assistance était relativement peu nombreuse, le résultat de la partie de cartes a été très bon, grâce à la générosité des organisateurs et des assistants.

La troisième partie de cartes de la saison aura lieu le dimanche 9 mars.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle du Foyer-Ecole eut lieu dans l'école de Frenchville le mardi 25 février. Les parents intéressés à bien remplir leur tâche d'éducateur ont eu l'occasion d'étudier ensemble quelques facteurs importants dans l'éducation de l'enfant. Le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, dirigeait le cercle d'étude.

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Hector Ruest, le dimanche 23 février: MM. et Mmes Carrier, de Mankota, et Robert Laron, de Ponteix.

Beau succès d'une soirée à Wauchope, organisée par le "Club des Jeunes"

WAUCHOPE — Le 16 février au soir avait lieu, dans la salle paroissiale, une belle fête de famille organisée par le "Club des Jeunes" au profit du couvent, leur "Alma Mater". Pour leur premier essai, ce fut un succès complet, dépassant leurs espérances. Les recettes furent de $416.00.

Les organisateurs étaient M. Paul Gaudet, Mlle Agnès Sylvestre, MM. Marcel et René Kenler, Alfred Laval, Roy Zander, Louis, Paul et André Sylvestre, Gérard Rogg et Louis Delalleau, Mlles M.-Thérèse Quennelle, Annette Laval et Anne-Marie Gaudet.

La soirée débuta par une partie de cartes. Les heureux gagnants furent: hommes, MM. Jos. Lemée et Marcel Le Nouail, prix donnés par M. Pierre Sylvestre; dames, Mmes Lucien Sylvestre et Francis Bernuy, prix donnés par Mme C. Holstein.

On joua ensuite quelques parties de bingo. Les prix furent gagnés par M. Alex. Kenler, Mme Antoine Rousselle, Mme Tony Saleski, Mme Eugène Hardy, M. Joseph Lemée, M. Jean Raimbault, Mme Henri Delmaire, Mlle M.-Thérèse Quennelle, Me Jean Quennelle, Mlle Anne-Marie Gaudet, Mlle Jeannine Martin et M. Robert Laval. Ces prix furent donnés par MM. J. Lemée, G. Vermette, C. Delalleau, W. Clemens, S. Burr, G. Truman et T. Saleski. MM. M. Piersson, Lucien Sylvestre, A. Kenler et Jean Gaudet, Mlles P. Pitman et Ida Scully se sont cotisés pour offrir un prix. M. et Mme Emile Bernuy, de Portage-la-Prairie, autrefois de Wauchope, ont offert deux prix.

Au tirage, un bel édredon d'une valeur de $20.00 fut gagné par Mme Eugène Tessier, de Redvers, et le deuxième prix, $5.00, fut gagné par Mme Lucien Garnier, de Frys. La devinette "Combien de fèves dans le bocal" vit le prix, $5.00, décerné à M. Tony Saleski. Ces prix étaient donnés par le "Club des Jeunes".

Un succulent goûter termina la soirée. Il était servi par les dames, sous l'habile direction de Mme Clovis Delalleau. Comme il restait plusieurs gâteaux artistiquement décorés, on les vendit à l'enchère.

Bravo pour les jeunes qui ont su se dévouer pour organiser une belle veillée et procurer une aide pécunaire si nécessaire et si bien appréciée par le couvent.

Les religieuses de Notre-Dame de la Croix profitent de l'occasion pour remercier tous les organisateurs et tous ceux et celles qui ont contribué de toutes façons au succès de la soirée.

Sedley

Va-et-vient

M. et Mme Bernard Coupal et leur fillette ont passé quelques semaines à Vancouver.

M. l'abbé Roger Ducharme et le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, se sont rendus chez M. Jérôme Béchard où plusieurs Canadiens français se sont réunis. Pendant la soirée, M. l'abbé Ducharme donna un résumé de ce qui s'était passé au congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert l'automne dernier, étant donné que les délégués n'avaient pu s'y rendre. Le R. P. Paris donna des informations au sujet des réunions de "Foyer-Ecole". Les deux prêtres avaient eu le beau geste d'amener Côme et Gilles Béchard, Bernard, Jean-Guy et Denis Poissant qui ont passé une agréable fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Roland Pinsonneault et leurs deux enfants, Stella et Gérald, ont rendu visite à MM. et Mmes Jérôme et Paul-A. Béchard.

Mlles Françoise Lussier, du couvent de Gravelbourg, Lorraine, Rita et Denise Béchard, du couvent de Laflèche, ainsi que M. Robert Béchard, du collège de Gravelbourg, ont passé une fin de semaine chez leurs parents.

Mme Sylvestre, de Bellegarde, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Vail.

M. Louis Marchand a eu la visite de sa mère.

Mme Charles Béchard, M. et Mme Aurèle Béchard et M. André Béchard sont allés à Winnipeg où ils ont rendu visite à la Rév. Sr Normandin.

Mme Victor Gervais a passé quelques jours à Régina, chez M. et Mme Bruno Bahl.

M. Gaston Coupal est de retour de l'hôpital de Régina.

Mme Vail s'est rendue à Wawota où elle assista aux funérailles de sa belle-mère, âgée de 96 ans.

Baptêmes

Jérôme-Gabriel, fils de M. et Mme Gabriel Coupal. Parrain et marraine, Daniel et Maureen Coupal, frère et cousine de l'enfant.

Joseph-Florian, fils de M. et Mme Frank Leier. Parrain et marraine, Florian Flaman et Mary Leier, oncle et tante de l'enfant.

Mariette-Mélina, fille de M. et Mme Réal Coupal. Parrain et marraine, Clément et Marlene Coupal, cousin et cousine de l'enfant.

Dollard

Çà et là

L'assemblée annuelle des contribuables de l'école eut lieu le samedi 22 février. M. Roland Fontaine fut nommé commissaire pour un autre terme de trois ans.

Les ouvriers de l'unité d'Eastend ont commencé à faire des réparations dans la classe supérieure de l'école. Le plafond a été couvert de carreaux perforés. De nouveaux tableaux ont été installés, ainsi que des armoires-bibliothèques. Enfin, une fraîche couche de peinture va aussi aider à rendre l'endroit plus agréable, en attendant qu'un plancher neuf devant être installé durant les vacances de Pâques, complète le ménage de cette classe.

M. Robert Stévenot et son fils, Donald, M. Maurice Billard, MM. et Mmes Raymond Billard, D. Dufresne, C. Nolin, Gaston Mondor et Evariste Roy et Mme P. Lafrance se rendirent à Shaunavon, le dimanche 23 février, pour assister au souper "Pot Luck" organisé par les Chevaliers de Colomb.

Storthoaks

Bonspiel

Seize équipes prirent part au bonspiel local la semaine dernière. L'équipe de M. Russel Yates, composée de MM. Henri Blezy, Albert Chicoine et West Hull, remporta le "Grand Aggregate".

Les gagnants furent: 1er concours: MM. Walter Reid, Adélard Marchand, Harry Fisher et Regis Barber; 2e concours, MM. Russel Yates, Clare Gustafson, Aurèle Lapierre et Reg. Barber; 3e concours, MM. Carl Barber, Aimé Gauthier, Russel Yates et Gérard Meunier; 4e concours, MM. Ray Barber, Carl Barber, Lionel Chicoine et Aimé Gauthier.

M. Earl Peters gagna le prix du "Hard Luck".

Décès

Les paroissiens apprenaient dernièrement le décès d'un ancien paroissien, M. Nestor Blanchard, de Fannystelle.

Baptême

Le 16 février: Denis-Marcel-Joseph, fils de Georges Rogg et de Jeannette Bonneteau, né le 8 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Freçon, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Dubois, de Canora, et M. Thomas Dubois, d'Estevan, vinrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Ernest Dubois.

Sincères sympathies à M. Earl Peters et à sa famille à l'occasion du décès de M. Angus Peters, de Redvers, frère de M. Peters, décédé récemment.

M. et Mme Albert Lévesque, de Tilley, Alta, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters.

Debden

Baptême

Le 2 février: Carol-Lynn-Marie, fille de M. et Mme Roland Paquette, née le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Paquette, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

La Rév. Mère Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, de Prince-Albert, est de passage au couvent.

Soirée récréative

Le 16 février eut lieu, dans la salle paroissiale, une autre soirée récréative avec partie de bingo. Merci à tous ceux qui y ont participé d'une manière ou d'une autre; la soirée fut un réel succès.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mlle Marie Blais, Mme Albert Pouliot, MM. Lionel Blais et Clément Jean. Les prix de la rafle échouèrent à M. Marcel Durette (porc), M. Maurice Pouliot (série de boîtes) et M. J. Laventure (nappe) et les prix de bingo, à MM. Donat Lepage, Emilien Cyr, Pitre et Louis Pouliot, Maurice Durette, Charles Cyr, Laurent Ruel et René Gaudreault, Mme Hector Brunet et Mlle Lorraine Courchêne.

Plusieurs morceaux de chants, récitations et petites pièces furent exécutés par le grade 5 de l'école. Trois vues animées furent montrées: "Les métiers", "Lourdes" et un en anglais. Pour terminer, il y eut un goûter et tous retournèrent chez eux, contents de leur soirée.

St-Brieux

Bonspiel

Le bonspiel de curling des dames eut lieu la semaine du 17 février. Neuf équipes y prirent part. Voici la liste des gagnantes de chaque équipe dans trois concours:

Premier concours: l'équipe de Mme Madeleine Lefebvre, Mlle Alice Blandin, Mme Marie Delorme et Mlle Madeleine Coquet; l'équipe de Mme Edith Tétreault, Mlle Denise Gaillard, Mme Mary Bent et Mlle Louise Coquet.

Deuxième concours: l'équipe de Mmes Patricia Tinivez et Irène Mahussier, Mlle Estelle Lavoie et Mme Irène Rhéaume; l'équipe de Mmes Ernestine Rouault et Marguerite Coquet, Mlle Lucille Creurer et Mme Marie Creurer.

Troisième concours: l'équipe de Mme Alice Buan, Mlles Johanna Gessner et Lorette Tétreault et Mme Olga Shalley; l'équipe de Mmes Edna Lefebvre et Florence Coquet, Mlles Béatrice Dubé et Geneviève Coquet.

Mmes Madeleine Lefebvre, Edith Tétreault et Ernestine Rouault et Mlle Céline Creurer ont participé au bonspiel de curling des dames tenu à Melfort la semaine du 24 février.

Va-et-vient

M. le Dr Maurice Demay, de North Battleford, était de passage chez ses parents, M. et Mme Louis Demay.

Mlle Eva Gauthier a rendu visite à sa soeur, Mme N. Brown, et sa famille, de Saskatoon.

Mme Henri Rohel a été hospitalisée à l'hôpital de Melfort pour quelques jours.

Le jeune Bernard Dubé, fils de M. et Mme Wilfrid Dubé, a subi une opération à l'hôpital de Melfort.

Réception des Croisés à Assiniboia, le 16 février

ASSINIBOIA — Le dimanche soir 16 février, une imposante cérémonie se déroula dans l'église paroissiale d'Assiniboia. M. l'abbé Albert Vachon, curé, recevait dans la Croisade Eucharistique cinquante garçons et filles comme Croisés et neuf comme Croisillons.

Ces enfants, après avoir étudié ce mouvement durant plus d'un an, demandèrent à être acceptés dans la Croisade. Ayant été trouvés dignes, ils purent s'avancer en toute confiance pour prononcer leurs promesses et réciter leur acte de consécration. Deux à deux les enfants se dirigeaient vers le milieu de la balustrade où M. le curé leur présentait l'insigne. Comme uniforme, ils n'avaient que le foulard; les petites filles avaient en plus le béret.

Les parents venus en très grand nombre remarquèrent avec quels ferveur et sérieux les Croisés se comportèrent durant la cérémonie. En des mots bien éloquents, M. le curé leur fit voir ce que l'on attendait d'eux. Il leur fit remarquer que bien que très jeunes, ils pouvaient, en ayant un coeur d'apôtre, rayonner autour d'eux, changer le milieu, entretenir le feu divin. L'exemple du grain de sénevé leur fut exposé avec une telle clarté que tous les Croisés furent convaincus que Jésus a besoin d'eux et désire accomplir beaucoup par eux.

Après le chant du Magnificat, tous profitèrent de la bénédiction du St-Sacrement pour remercier Dieu des grandes grâces accordées à la paroisse d'Assiniboia par la réception de ses premiers Croisés.

Cette cérémonie religieuse fut suivie d'une réception en l'honneur de M. le curé. Dans une adresse, une Croisée, au nom de tous, offrit des voeux à M. l'abbé Vachon à l'occasion de son 31e anniversaire d'ordination sacerdotale et témoigna la reconnaissance de tous par des remerciements sincères.

Aux Croisillons était réservé l'honneur de lui présenter la gerbe spirituelle des écoliers.

La Croisade, étant à ses débuts dans la paroisse, les Croisés, sous forme de saynète, expliquèrent ce qu'est la Croisade Eucharistique.

Une représentation en deux actes, montrant la vie de saint Tarcisius, défenseur de la sainte Eucharistie, aux temps des persécutions, fut très appréciée.

Pour se convaincre encore plus du thème de la Croisade de l'année, "La messe, notre plus grand trésor", les Croisés ont choisi de présenter un magnifique sketch sur la messe, lequel enseignait que l'assistance à la messe, même avec l'aide d'un missel, n'est pas la seule disposition que Notre-Seigneur demande, mais bien une participation active par l'offrande de Son sacrifice qui est nôtre, à Dieu le Père tout en ayant soin d'y unir les petits sacrifices de chaque jour.

Une saynète intitulée "Plus facile à dire qu'à faire", exécutée par six petites souris d'occasion, agrémenta la soirée. Le grand-père souris sut prouver à ses subalternes qu'il est facile de faire des suggestions, mais qu'il faut bien du courage parfois pour les exécuter. Les mamans des acteurs avaient ellesmêmes pris l'initiative de confectionner avec goût les costumes des petits rongeurs.

Le programme fut entremêlé de chants, musique et récitations.

Espérons que la petite étincelle qui vient d'être jetée sera une source de lumière pour les petits ouvriers de la première heure comme pour ceux qui les entourent.

Jackfish

M. Loïde Blanchette, de Fort St. John, C.-B., est en visite chez ses parents.

M. Régis Duhaime a fait l'acquisition d'un appareil de télévision.

Le R. P. L. Ouellette, O.M.I., s'est rendu à North Battleford, le 23 février, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de prêtrise du R. P. J. LeBris, O.M.I., et à Delmas, le lendemain, pour le jubilé d'or sacerdotal du R. P. Jules Bidault, O.M.I.

Le R. P. L. Couture, O.M.I., de Makwa, était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mme Don Mighton, d'Edmonton, était en visite chez ses parents, M. et Mme Henri Esquirol, dernièrement.

Mme Georges Bru est revenue chez elle, après avoir été hospitalisée plusieurs jours.

Saint-Front

Soirée dramatique

Le dimanche 16 février, les professeurs de l'école de St-Front présentaient une belle et intéressante soirée dramatique exécutée par les élèves des différents grades. Plusieurs des acteurs et actrices furent vraiment remarquables et la nombreuse assistance ne regrette pas d'avoir donné quelques sous au profit de l'A.C.F.C.

Çà et là

Le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé à Tisdale, la semaine dernière.

Au début de cette semaine, M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles françaises du nord de la province, a fait sa visite aux écoles St-Front et St-Raymond.

Mmes Paul Dufault et Philippe Tessier sont allées à Merritt, C.-B., visiter leurs enfants, établis dans cette région.

Mme Marcel Samson et sa fille, Marie, sont allées à Flin Flon pour voir Mme Marcella Roy qui est hospitalisée.

Le dimanche soir 23 février, les dames de Ste-Anne se réunissaient chez Mme Adélard Messier pour l'assemblée mensuelle, sous la direction de leur aumônier, le R. P. G. Massé. 14 membres étaient présents. La soirée se termina par quelques mains de barouches et un délicieux goûter.

M. Auguste Thévenot, autrefois de la paroisse et maintenant de Fannystelle, Man., est en promenade chez sa soeur, Mme Narcisse Dufault (Marie), ainsi que chez ses anciens amis et parents.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Morin, de Calgary, Alta, sont venus visiter les familles Joseph et Paul Morin, au cours de leur voyage de noces, dernièrement.

Mme J.-B. Boutin, d'Assiniboia, était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Antonio Chabot, récemment.

S. Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, et M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, ont rendu une courte visite à M. le curé.

M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, visitaient M. et Mme Alex. Laberge, dernièrement.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, ainsi qu'Edmond, ont visité M. et Mme Avila Chabot, dernièrement.

Mlle Rose-Marie Morin, de Gravelbourg, était en visite chez M. et Mme Joseph Morin, dernièrement.

M. Louis Fournier est revenu de l'hôpital de Régina, en voie de guérison. Il était accompagné de sa fille, Lauraine, de Régina, et de M. C. Hnelika, d'Uranium City.

MM. Aimé et Adrien Brisebois sont allés visiter Mme Brisebois, hospitalisée à Régina.

MM. et Mmes Joseph et Medelger Chabot sont allés visiter des parents à Ponteix.

M. Lucien Beaudoin a dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota, à la suite d'un accident.

Mme W. Hamel, de Frenchville, est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur fillette sont allés à Ponteix durant la fin de semaine.

MM. Aristide Fournier et Noé Chabot et M. et Mme Robert Chabot sont allés à Régina, dernièrement.

Mlle Blanche Galland épouse M. R. Bilodeau à Montmartre

Le mercredi 12 février, à 10 h. a.m., en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, était célébré le mariage de Mlle Blanche Galland, fille de M. et Mme Léo Galland, de Victoria, C.-B., avec M. Robert Bilodeau, fils de Mme Estelle Bilodeau, de Montmartre. Le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., frère du marié, bénit l'union et célébra la messe.

La mariée, au bras de son oncle, M. W. Sauvé, fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa robe trois-quarts de dentelle blanche. Son voile était retenu par une couronne. Elle portait un missel garni de rubans et de petites roses rouges.

Le petit page, Berry Galland, portait sur un plateau les anneaux de mariage. La petite bouquetière, Corrine Luster, vêtue d'une robe de tulle jaune pâle et coiffée d'une couronne de roses, portait un panier garni de fleurs.

Les filles d'honneur, Mlles Frances Bilodeau et Marie Poirier, étaient revêtues de robes identiques trois-quarts de tulle et dentelle de couleur jaune et aqua. Elles portaient des bouquets de fleurs de même couleur.

Les garçons d'honneur MM. Hervé Beaudin et Paul Bilodeau, ainsi que le marié, portaient le pantalon noir et la veste blanche. MM. Maurice Bilodeau et Alain Beaudin agissaient comme huissiers.

Au cours de la messe, de beaux cantiques furent exécutés par les dames du choeur de chant.

Après la messe, un dîner fut servi à 32 invités au domicile de Mme Estelle Bilodeau. A 5 h. de l'après-midi eut lieu une réception à la salle Beauchemin et un lunch fut servi à quelque 200 invités.

De nombreux et beaux cadeaux furent offerts aux nouveaux époux. Une danse suivit la réception et termina agréablement cette belle journée.

M. et Mme R. Bilodeau élisent domicile à Vancouver.

Assistaient à ce mariage: Mme Léo Galland, de Victoria, mère de la mariée, MM. et Mmes Hervé Sauvé et Wibb, de Régina, cousins et cousines du marié, le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., de Hudson House, Man., et M. Léo Bilodeau, d'Edmonton, frères du marié.

Va-et-vient

Mme P. Perras est revenue d'un voyage à Coderre où elle visita ses soeurs, Mmes Perras et Desnoyers.

Mme Ernest Langelier est de retour d'un voyage chez sa fille, Mme Fred Lees, de North Portal.

M. et Mme Martial Beaudin et leur fille, Léona, sont partis pour quelques jours à Winnipeg.

Mlle Yvette Rioux, en vacances chez ses parents de Montmartre, est allée visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jim Coady, en compagnie de M. et Mme Aurèle Legrand.

Mlle Gertrude Goulet est revenue d'un court séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Mlle Phyllis De Deker, qui vient de terminer un cours de garde-malade à l'hôpital Providence de Moose Jaw, est en vacances pour quelques jours chez ses parents. Elle sera employée à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. Aurèle Robert, d'Edmonton, était en visite chez sa mère, Mme Alice Robert, pour quelques jours.

M. René Beauchemin, de Vancouver, est venu passer trois mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Paul Beauchemin.

Le R. F. R. Chouinard, O.M.I., professeur à l'école des Arts-et-Métiers de Gravelbourg, rendit visite, dernièrement, à sa mère, Mme Chouinard, et à sa soeur, la Rév. Sr Marie-Claudia.

Malades

Sont actuellement malades: Mlles Rita Auwender et Bernice Kress, MM. Joseph Gait et A. Kress et Mme P. Maffemheier, tous de Kendal, Mlles Shiela Muhr, Barbara Ann Donauer et Marilyn Sneider et M. Donald Sneider, d'Odessa, Mlle Nellie Kunysk, le bébé Debra Bank et Mme Frances Florek, de Glenavon, Mme Florence Levesque, le bébé Romanow et M. J. Feduschak, de Montmartre, et M. Adam Procyk.

M. Adélard Rioux est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Décès

Le mardi 25 février est décédé à l'hôpital de Saskatoon le petit Léo Lévesque, âgé de 2 mois, fils de M. et Mme Engelbert Lévesque, de Régina. Les funérailles eurent lieu le samedi 2 mars, à Montmartre.

Prince-Albert

Soirée intime

Le lundi 17 février, M. et Mme Arcandi Trudeau avaient invité une trentaine de membres de l'exécutif du Club Canadien à leur spacieuse demeure. Il y eut une bonne partie de cartes, dont les heureux gagnants furent Mme Wilfrid Lapierre et M. le Dr J.-E. Gaudet.

Un somptueux réveillon fut ensuite servi par Mmes Georges Dion, Gérard Pagé et J.-Edmour Gaudet. Comme le carême n'était pas commencé, tous se régalèrent à satiété, il va sans dire, et ne ménagèrent pas leurs compliments à l'hôtesse.

Après que tous se furent bien repus, M. l'abbé Roland Blais, pendant plus d'une heure et demie, captiva les assistants en présentant sur l'écran plusieurs vues fixes, sur le Congrès Eucharistique tenu à Prince-Albert en juillet 1957, sur le monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang et finalement sur le petit séminaire de l'Immaculée Conception de Prince-Albert. M. l'abbé Blais est l'un des professeurs.

Tous les invités remercièrent chaleureusement M. et Mme Trudeau pour la gracieuse hospitalité dont ils furent l'objet et dont ils garderont un inoubliable souvenir.

Activités de la L.F.C.

Le mardi 18 février, la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques donnait une partie de cartes. 20 mains furent jouées et fort contestées. M. A. Painchaud était en charge.

Les gagnants furent Mmes A. Painchaud (144) et J. Lehner (143), MM. Albert Pagé (149) et A. Trudeau (147). Le prix d'entrée échoua à Mme A. Corriveau.

Le goûter fut servi par Mmes Albert Dupuis, A.-L. Pagé, Hercule Dansereau et sa fille, Germaine.

Club Canadien

Le dimanche 23 février, le Club Canadien donnait sa soirée régulière dans la salle des Chevaliers de Colomb. Il y eut partie de cartes et de bingo.

Les gagnants aux cartes furent Mmes A. Trudeau (94) et A. Painchaud (67), MM. Albert Dupuis (96) et Charles Smith (62). Le prix d'entrée échoua à M. A. Painchaud.

Au bingo, le hasard favorisa: Mmes A. Trudeau, O. Lavertu, A. Painchaud et Mlle Eugénie Duret, tandis que le seul homme à gagner fut M. B. Chénier.

Le goûter fut servi par Mmes A. Dupuis, A. Trudeau, A. Painchaud et A. Lemieux.

Bienvenue

M. et Mme Ephrem Dion, d'Albertville, ont vendu leur magasin et viennent maintenant élire domicile à Prince-Albert. M. Dion, en plus d'être le propriétaire de son magasin, avait la gérance du bureau de poste à Albertville. Nous leur souhaitons la bienvenue à Prince-Albert et espérons que leur séjour leur sera des plus agréable

Mariage Blanchard-Parks célébré à Courval, Sask., le 17 février

COURVAL — Le lundi 17 février, en l'église St-Joseph, M. l'abbé F. Ducharme, unissait dans les liens du mariage Mlle Dorothy Parks, fille de M. C. Parks et de feue Mme Parks, de Parkbeg, et M. Maurice Blanchard, fils de M. et Mme E. Blanchard, de Courval. La mariée, une convertie, avait été baptisée la journée précédente.

M. Blanchard servait de témoin à son fils et M. Parks, à sa fille.

La mariée était ravissante dans une longue robe blanche de satin et de tulle de nylon avec voile court garni de sequins. Elle tenait un bouquet d'oeillets rouges.

La dame d'honneur, Mme Dolorès Daniels, soeur du marié, était revêtue d'une jolie robe trois-quarts jaune en dentelle et nylon et tenait un bouquet d'oeillets mauves.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Darlene Parks, soeur de la mariée, et Marylon Wrinkler, portaient des robes trois-quarts en tulle de nylon vert pâle et bleu pâle respectivement et tenaient des bouquets d'oeillets jaunes et roses.

La mère du marié portait une toilette bleue avec corsage rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. R. Daniels et R. Blanchard, beau-frère et frère du marié.

MM. H. Blanchard et W. Parks, frères des mariés, étaient huissiers.

Durant la messe, des cantiques appropriés furent exécutés par les membres de la chorale. Mme J. Pépin touchait l'orgue.

Après la cérémonie, un grand nombre de parents et d'amis se rendaient à la salle communautaire où avait lieu la réception. M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, oncle du marié, était maître de cérémonies.

Les nouveaux époux résident à Courval où M. Blanchard a un emploi au garage "Courval Motors".

Va-et-vient

M. Conrad Blanchette et sa famille, de Régina, visitaient leurs parents, M. et Mme L. Blanchette, récemment.

Mme D. Bennett, de Régina, et ses deux petits enfants séjournent chez M. et Mme F.-A. Tremblay pour quelque temps.

M. Y. Arguin et sa famille, de Moose Jaw, visitaient M. et Mme Jos. Arguin, dernièrement.

Bonspiel des dames

Mme Jeannette Patoine fut la première gagnante des sept parties de curling au bonspiel des dames; les dames du rond gagnant étaient Mmes Jeannette Patoine, L. Pépin et Julia Meili et Mlle D. Maurice.

Sintaluta

Çà et là

Le dimanche 16 février, après la messe, eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse, présidée par M. l'abbé Léon Savoie, curé, qui donna le rapport financier. Le rapport des Dames de l'Autel fut aussi présenté et les deux furent acceptés par les paroissiens sans aucune discussion. Ensuite eut lieu l'élection d'un syndic. M. Ken Krausaar fut réélu pour un autre terme.

M. Richard Dupuis, de Qu'Appelle, est venu passer quatre jours chez M. et Mme Marcel Français. Il a visité aussi des amis de Sintaluta et Wolseley.

Mme Henri Oudot eut la visite de ses enfants et petits-enfants de Davidson et tous se rendirent à Indian Head visiter Mme Gendron.

M. et Mme Marcel Français et M. Arthur Perras sont allés à Wolseley pour assister aux funérailles de M. Eugène Laverdière.

Sont venus chez M. et Mme Fred Dolter à l'occasion du bonspiel de Sintaluta: leurs filles et gendres, MM. et Mmes Bud Wright et Doug. Clément, et plusieurs de leurs amis.

Funerailles de Mme M. Hamon à Gravelbourg le 15 février

GRAVELBOURG — Le samedi 15 février, à 10 h. a.m., en la cathédrale Ste-Philomène, avaient lieu les funérailles de Mme Marie Hamon. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Moquin, curé de Laflèche, assisté des RR. PP. A. Gervais et A. Charette, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Louis Braconnier, Toussaint Aussant, Albert et Alphonse Bourgeois, Charles Deaust et Philippe Soucy.

Mme Hamon naquit à St-Hilaire, P.Q. En 1913, elle vint s'établir dans l'Ouest avec son mari qui l'a précédée dans la tombe en 1935.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, la Rév. Sr Hamon, des Soeurs Grises, de l'hôpital de Gravelbourg, Mmes Jeanne Kosolofsky, de Winnipeg, Germaine Toupin, de Montréal, et Gilberte Saunders, d'Ottawa, et un fils, Emile, de Gravelbourg.

Remerciements

La Rév. Sr Hamon, Jeanne, Gilberte, Germaine et Emile désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur mère.

Va-et-vient

Mme Jean Brière, de St-Boniface, visite ses fille et gendre, M. et Mme Emile Hamon.

Mme C.-E. Laflamme, de Montréal, passe quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme Louis Laflamme, et leur famille.

M. le Dr et Mme Delbert Boudreau sont revenus de leur voyage en Nouvelle-Ecosse et dans la province de Québec.

M. et Mme Léo Fauchon sont revenus d'un voyage en Californie où ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Roland St-Hilaire, et leur famille. Ils ont aussi rencontré leurs autres fille et gendre, M. le Dr et Mme Stuart Dunn, de Picton, N.-E., qui étaient en visite chez M. et Mme St-Hilaire.

Dames patronnesses

L'assemblée mensuelle des Dames patronnesses de l'hôpital St-Joseph avait lieu le jeudi 20 février. Il y eut une très belle assistance. Le R. P. A. Charette, O.M.I., avait bien voulu accepter de la Rév. Sr Supérieure l'invitation de donner une causerie. Son sujet fut: "Le ministère d'un aumônier dans l'aviation".

La présidente, Mme Jean Langelier, remercia le Père Charette au nom des Dames patronnesses. Espérons que le Père Charette reviendra avant trop longtemps avec une autre de ses intéressantes causeries.

La vente de pâtisseries organisée par les Dames patronnesses, au profit de l'hôpital St-Joseph, a remporté un beau succès. Le prix de rafle donné par Mme Rosario Morin, a été gagné par Mme Albertine Hamel. Le prix d'assistance, donné par Mme Edith Sheer, alla à M. Auguste Larochelle.

Albertville

Le dimanche 23 février eut lieu la partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne. Les gagnants furent Mmes Charles Painchaud et Edmond Grimard, MM. Henry Housemann et Georges Rapin. Plusieurs furent favorisés au bingo. M. Albert Paradis gagna le prix d'entrée, $5.00.

M. et Mme Damien Gignac ont visité leurs soeur et beau-frère à Tway, Sask., récemment.

Sincères sympathies à MM. Gilles, Georges, Charles et Donald Painchaud, tous d'Albertville, à l'occasion de la mort de leur frère, Rosaire, décédé subitement la semaine dernière à Sudbury, Ont.

Mmes Ubald Gignac et Robert Samson sont actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Saskatoon

M. Euclide Bourassa s'est rendu à Vancouver pour affaires, dernièrement.

Mme Clarence Baril, de Vancouver, et Mme Fernand Neault, de Ridgedale, visitent leurs parents, M. et Mme Gédéon Masson et Mme F. Altrogge.

A l'occasion de sa fête, Mlle Vivianne Marcotte, de North Battleford, a visité ses grands-parents, M. et Mme Ernest Marcotte.

M. et Mme E. Dupuis, de Prince-Albert, sont en visite chez M. et Mme Roger Dupuis.

M. l'abbé A. Ouellet, curé de la paroisse, est en vacances à St-Boniface.

MM. et Mmes Bill Nesbitt, de Radisson, et Martin Longtin, de Kindersley, ont visité leur père, M. A. Longtin, dernièrement.

Caisse Populaire

Le 26 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Française de Saskatoon Ltée. Plus de 50 pour cent des membres y assistaient. L'assemblée était présidée par M. Dave Rainville. Le rapport du secrétaire notait une augmentation très considérable dans le chiffre d'affaires de la Caisse. On signale entre autres un bilan augmenté de $23,000 en 1957.

Les membres étaient des plus heureux d'avoir parmi eux M. W. Robbins, délégué par la Fédérée venu les renseigner sur la question "Assurance-vie" qui fut acceptée par l'assemblée annuelle et qui devenait effective le 1er février.

La soirée se termina par un succulent goûter servi par quelques dames.

A la réunion des directeurs qui suivit l'assemblée annuelle, les suivants furent élus au comité de l'exécutif: M. C. Papen, président, M. D. Rainville, vice-président, M. Raymond Marcotte, secrétaire général, assisté de son épouse, MM. A. Legars, A. Vandall, A. Loiselle, T. Préfontaine, M. Cuelenaere, P. Benjamin, E. Bourassa et G. Phaneuf, directeurs; au comité de surveillance, MM. R. Sirois, R. Robert et J. Bézaire. Le comité de crédit fut choisi parmi les directeurs.

Succès du festival religieux qui eut lieu à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 23 février, avait lieu dans la cathédrale de Prince-Albert le premier festival religieux, auquel prirent part les institutions, écoles séparées et paroisses du nord de la Saskatchewan. Environ 700 personnes assistèrent à ce festival que tous s'accordent à décrire comme "le plus beau de tous ceux qui furent entendus dans cette ville."

Voici les noms des écoles et des chorales qui ont participé: école St-Michel de Prince-Albert, grades 4 à 8; école Stobart de Duck Lake, grades supérieurs; chorale paroissiale de Victoire; école de Debden, grades supérieurs; école St-Louis, grades supérieurs; adultes et élèves des grades 3 à 7 de la paroisse de Bellevue; le choeur des garçons de la cathédrale; école d'Albertville, grades 4 à 12; académie de la Présentation de Marie, grades 9 et 10; école de Spiritwood, grades 5 à 12; école de St-Paul de Prince-Albert, grades 4 à 8; petit séminaire de Prince-Albert; paroisse de Marcelin, adultes et élèves des grades 7 à 12. A cause des mauvais chemins, la chorale paroissiale de St-Brieux ne put se rendre à Prince-Albert. La paroisse de Marcelin mérite une mention spéciale pour avoir envoyé la plus nombreuse délégation, 71 membres.

Le festival était sous la direction des élèves du petit séminaire de l'Immaculée-Conception, de Prince-Albert. Mario Laroche, élève de première philosophie, voyait à l'organisation générale; Yvon Dorais agissait comme maître de cérémonies; Maurice Roy touchait l'orgue. Les autres séminaristes se partageaient les charges de portiers et de placiers.

Dans son mot de bienvenue, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, initiateur du festival, ne cacha pas son plaisir de voir avec quelle générosité on avait répondu à son appel: "C'est la première fois, dit-il, que j'ai le plaisir de recevoir tant de Canadiens français dans ma cathédrale. La chanson, le cantique français est un besoin. Cela fouette le sang français, correspond très bien à ce dont nous avons besoin, nous Canadiens français. La chanson excite en nous quelque chose de bien vivant. Notre festival doit être un stimulant pour faire entrer le chant français, la bonne chanson dans notre vie. L'an prochain, j'ai l'intention de former un comité de la chanson française pour entrer l'esprit français dans nos coeurs. C'est là une manière de respirer, de penser, de vivre."

Après les chants des cantiques, des psaumes, des parties de la messe par les diverses chorales et, à l'occasion, par la foule toute entière, Mgr Blais invita toute l'assistance à chanter "Notre-Dame du Canada" et notre hymne national.

Quelques instants plus tard, tout fier du magnifique résultat de ce festival religieux, Mgr quittait Prince-Albert pour se rendre à Nord-Battleford assister au jubilé sacerdotal des RR. PP. J. LeBris et J.-A. Bidault, O.M.I.

Meyronne

Çà et là

MM. et Mmes Albert Marcotte et Mike Donauer sont de retour de Régina où ils ont été voir leurs parents hospitalisés chez les Soeurs Grises.

Etaient en visite au presbytère, récemment: MM. les abbés O. Lemay, de Val Marie, A. Krivanek, de Masefield, J. Lukas, de Fife Lake, et M. Pavlu, de Lac Pelletier.

M. l'abbé D. Dugas, de Gravelbourg, se rendait chez les familles Louis et Raymond Girardin, dernièrement.

Partie de cartes

Le 23 février eut lieu une partie de whist au profit de l'église, organisée par les dames du sud du village, sous la direction de Mme P. Therens. MM. les abbés B. Adée, curé, et M. Pavlu, de Lac Pelletier, étaient présents.

Les prix aux cartes furent gagnés par M. Frank Majeski, M. l'abbé B. Adée, Mmes Meisner et Raymond Girardin. Mme Marcel Monette gagna le prix d'entrée.

L'entrain de la soirée fut rehaussé par un trio de musiciens, MM. Leo Haack, Douglas Therens et Raymond Girardin, jouant respectivement guitares et accordéon.

Un délicieux goûter préparé par les dames responsables termina la soirée.

Domremy

Mme H. Baudais est de retour d'un voyage à New Westminster, C.-B., où elle a passé plus de six semaines chez son fils, Arthur, et sa famille. Elle passa quelques jours chez sa tante, Mlle Agnès Calvert, de Portland, Oregon; là, à la fin de janvier déjà, les roses s'épanouissaient. Mme Baudais visitait aussi à New Westminster ses frère et belle-soeur, M. et Mme George Day, ainsi que la famille Omer Lavigne, anciennement de Domremy.

M. Bill Swain, contremaître de section du Canadien National, fut transféré à Laird, après un séjour de 5 ans à Domremy. Son remplaçant n'est pas encore nommé.

M. Fernand Rabut, acheteur pour le Pioneer Grain Co., eut la malchance de se fracturer plusieurs côtes lorsqu'il culbuta sur une chaise dans son bureau. Il fut hospitalisé et est maintenant de retour à la maison. M Lynn Callfos, de Meadow Lake, est son assistant.

Le dimanche 2 mars, à leur veillée de bingo, les dames de Ste-Anne ont réalisé la somme de $101.22. Ces recettes serviront à l'achat de rideaux pour l'hospice Ste-Jeanne d'Arc (Senior Citizen Hostel). Elles vendent aussi des billets pour la rafle d'une sécheuse automatique Westinghouse pour la même institution. Les dames désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur viennent en aide d'une façon ou d'une autre.

Mlle Marguerite Ruttan, de Hinton, Alta, est la nouvelle employée à la coopérative.

L'hon. Davy Fulton, ministre de la Justice, prononça un discours dans la salle des Chevaliers de Colomb, le lundi 3 mars.

Jubilé d'or sacerdotal du R. P. J. Bidault à Delmas

DELMAS — Le 24 février, la paroisse de Delmas était dans l'allégresse à l'occasion du jubilé d'or sacerdotal de son pasteur, le R. P. Jules Bidault, O.M.I.

A 4 h. de l'après-midi, il y eut une grand-messe solennelle d'actions de grâce chantée par le Père Bidault, assisté des RR. PP. A. Tétreault et C. Devic, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire étaient présents, S. Exc. Mgr L. Blais, évêque de Prince-Albert, le R. P. Guy Michaud, O.M.I., provincial, ainsi que les RR. PP. J. Lebris, E. Pascal, G. Lassonde, A. Tétreault, E. Bernet-Rollande, S. Gagnon, J. Valois, G. Ménard, G. Crépeau, J. St-Pierre, C. Frappier, L.-P. Roy, O. Maillet, L. Ouellet, M. Lafrance, N. Engel et F. Wandler, les RR. FF. D. Borghese, O. Lafrance et L. Dethillieux, tous de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Après l'évangile, Mgr Blais lut un télégramme de félicitations de S. S. le pape Pie XII, qui accordait au jubilaire la bénédiction apostolique.

Le sermon de circonstance fut donné par le Père Michaud. Prenant pour texte ces paroles du saint Evangile: "Soyez parfait comme votre Père Céleste est parfait", il remercia le jubilaire de son dévouement et de son zèle dans les différents champs d'apostolat qui lui ont été confiés. S'il a bâti plusieurs églises, dit-il, il a surtout bâti des chrétientés.

Un banquet fut ensuite servi par les dames de Ste-Anne pour les membres du clergé et les marguilliers. Le vénérable jubilaire remercia aimablement Son Excellence et ses confrères, ainsi que les syndics, d'être venus partager avec lui ses joies et son bonheur.

Le soir, dans une salle remplie de paroissiens et d'amis des paroisses voisines, les enfants, sous l'habile direction des Soeurs de l'Assomption, exécutèrent un magnifique pageant, représentant les principaux événements de la vie du jubilaire, suivi de quelques chants et de morceaux de piano.

Des adresses furent lues au nom des enfants d'école et de la paroisse, exprimant leur respect et leur reconnaissance au Père Bidault. Les écoliers lui offrirent un bouquet spirituel, et la paroisse, un bouquet de roses et une bourse.

Le Père Lebris, confrère de classe du jubilaire, parla de leur arrivée ensemble dans l'Ouest canadien. Le Père Michaud lui apporta les félicitations et la bénédiction du T. R. P. Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Mgr Blais loua son zèle, sa piété et son dévouement au devoir. Il dit entre autres cette phrase significative: "Le Père Bidault n'a jamais fait de peine à son évêque".

Quand le Père Bidault prit la parole, il remercia avec émotion toute l'assistance et donna un récit très intéressant de la vie d'un missionnaire, durant 50 ans passés au service de Dieu.

Le Père J. Bidault naquit à Neuville-sur-Sarthe, France, en 1884. Il fit son noviciat au Bestin, Belgique, et son scolasticat à Liège, Belgique, où il fut ordonné prêtre en 1908. L'année suivante, il vint au Canada exercer son apostolat dans les missions de l'Alberta et de la Saskatchewan. En 1950, ses supérieurs l'envoyèrent à Delmas, avec la mission spéciale de rebâtir l'église détruite par le feu. Cette église, la 19e qu'il a construite, est un digne monument de son zèle et de son amour de Dieu.

Régina

Fête patronale

Le mardi 25 février était une journée de joie et de bonheur à l'occasion de la célébration du cinquantenaire du patronage de St-Jean-Baptiste, comme patron des Canadiens français.

La paroisse nationale des Canadiens français de Régina ayant pour patron St-Jean-Baptiste, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., voulut souligner ce fait par une messe d'actions de grâce.

Un grand nombre de paroissiens y assistaient. Les religieuses de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina rehaussaient la fête par leur présence. Espérons que St-Jean-Baptiste exaucera nos demandes, celles de voir un jour une nouvelle église et une salle paroissiale.

Partie de cartes

Le dimanche 16 février eut lieu une partie de cartes organisée par les dames de l'Autel, au cours de laquelle s'est fait le tirage de la rafle en marche depuis le début du mois de novembre. Un programme d'une grande variété avec chants, jeux, etc., sut intéresser la foule nombreuse. La soirée était sous la direction du maître de cérémonies, M. David Toupin.

Les gagnants aux cartes furent: bridge, Mmes Félix Quevillon et Laurier Béchard, MM. Joseph Blondeau et Gérard de Laforest; whist, Mme Eva Barré, Mlle Anne LeNabat, MM. Charles Daoust et W. Mait. Le prix d'entrée fut gagnée par Mme Jérôme Vertefeuille.

La rafle comprenait des prix d'une valeur totale de $150.00, don gracieux de M. et Mme Joseph Girardin. Les heureux gagnants des prix furent Mlle Lucienne Faubert ($50.00), Mlle Eleanor Corbett ($40.00), Mlle Kay Miller ($30.00), M. M. Wolbaum ($20.00) et M. T. Kitchen ($10.00).

Série de 8 parties

Le dimanche 23 février débutait la série de 8 parties de cartes à la fin de laquelle un prix spécial sera décerné à celui détenant le plus haut pointage des huit parties de cartes. Donc, n'oubliez pas d'assister à toutes les parties de cartes pour avoir une chance pour le grand prix qui clôturera cette série.

Le dimanche 9 mars, dans la salle St-Jean-Baptiste aura lieu la deuxième partie de cartes de la série. Venez en grand nombre et surtout amenez vos amis.

Don

Le R. P. Curé recevait récemment une lettre accompagnée d'un don de $25.00 de M. J.-A. Roy, de Windsor, Ont., ancien paroissien de Delmas, dont le geste généreux remédiera quelque peu à la situation actuelle de la paroisse. Grand merci.

Va-et-vient

Le R. P. A. Labossière, O.F.M., qui a concouru grandement à la fondation de la paroisse St-Jean-Baptiste, en route pour St-Charles, Man., a rendu visite au R. P. R. Turcotte, O.F.M.

Mlle Marie-Anne Morin, qui fut hospitalisée pendant quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises, est de retour chez elle.

Sympathies

Sincères condoléances à la famille Paul Marchand à l'occasion du décès de la mère de M. Marchand, décédée le 24 février à l'hospice Jeanne d'Arc de St-Hubert. Les funérailles eurent lieu à Forget le jeudi 27 février.

Wolseley

Soirée paroissiale

Le dimanche 23 février, le groupe de M. Maurice Hébert, comprenant les familles Stanley Cieckiewicz, Léo, Armand et Paul Dureault, Emery et Alex. Hébert, Alphonse Pitre, Ben Schneider, Gordon Keath, Herman Bieber, Gérard Malhoit et Mme Laplante, organisa une soirée paroissiale qui remporta la somme de $107.00.

Les gagnants aux cartes furent les suivants: M. l'abbé L. Savoie, curé, Mme Paul Dureault, M. Nick Petruchyn, Mme F. Savoie, M. Marcel Souchotte et Mlle Elvira Quintyn. Le prix d'entrée alla à M. Lionel Dureau.

Au bingo, les chanceux furent MM. Marcel Souchotte (2), Roger Duchesne et Emile Souchotte, Mmes Maurice Hébert, Emile Souchotte, Gérard Malhoit, Emile Tourigny et Claude Dureau, Mlles Léna Zacharia et Elvira Quintyn.

Décès

Le mercredi des cendres, 19 février, après quelques mois de maladie, s'éteignait doucement dans le Seigneur M. Eugène Laverdière, âgé de 71 ans.

Né de M. et Mme Philias Laverdière à St-Rémi, comté de Napierville, P.Q., M. Laverdière vint, en 1890, avec ses parents s'établir à Wolseley pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq frères et cinq soeurs: Philias, de Gravelbourg, Maximillien, Paul-Léon et Noël, de Wolseley, Dominique, de Whomck, C.-B., Mme Alex. Provencial (Joséphine), de Ponteix, Mme Louise Melançon, de Broadview, Mmes Rose Perra et Emile Dureault (Angèle), de Wolseley, et Mme Agnès Cyr, de Detroit.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. L. Perra, F. Melançon, N. Cormier, L. Dureault, M. et S. Laverdière, tous neveux du défunt.

Malades

Furent hospitalisés dernièrement: Mmes Eugène Laverdière et Léon Coueslan et M. Louis Dureault.

Chronique du Collège de Gravelbourg SASKATCHEWAN

Atmosphère de printemps

Un printemps prématuré s'étant montré pour quelques jours, nous sommes privés de hockey. On flâne un peu partout sans trop savoir où aller. En plus, le Carême étend son drap lugubre pour rendre les journées encore plus pesantes. Oui c'est un temps où l'on porte malgré soi des "faces de carême".

Cependant on n'est pas sans activité au gymnase. Un vacarme bruyant immobilise les ballons et les boules de billard. Une foule de curieux accourt! Un grand cercle se forme . . . est-ce une bataille? Approchons, nous aussi; d'où sort ce son si agaçant? Eh! pas trop proche . . . zzzzzque diable se passe-t-il ici? C'est un petit avion à moteur qui vient de nous raser les cheveux. Ayant circulé par terre et prenant de la vitesse il s'élève en l'air en tournant, en sautant et en culbutant. Heureusement l'opérateur sait manoeuvrer sa machine car avec un faux mouvement l'avion peut piquer du nez, plonger et dans un dernier grondement, s'étaler en plusieurs pièces sur le plancher.

Mais sans malchance l'avion continue à circuler et une fois son réservoir vide, il descend et atterrit en toussant quelques derniers coups. D'autres jeunes, ne voulant pas s'aventurer au vol d'avion dans le gymnase, se contentent de rafistoler un petit moteur sur une auto de course et même quelques ingénieux ont réussi à en installer un sur un patin à roulettes.

Et des plus jeunes tentent leur chance dans le vol de petits avions à moteur élastique. Ceux-ci sont pratiquement sans contrôle et terminent souvent leur existence en une déconfiture de l'avion sur un mur. Néanmoins toutes ces petites ingéniosités contribuent à casser la monotonie non pas seulement pour les opérateurs des jeux mais aussi pour les spectateurs.

Cette même température singulière introduit dans un coin du gymnase un sport des plus intéressants. C'est ce qu'on appelle les "batailles d'oreillers." Embarqués à califourchon sur un pilier horizontal élevé de cinq pieds, deux combattants tentent par d'innombrables coups de détrôner l'adversaire.

On en voit deux maintenant dont l'un s'élance à grands coups, puis c'est au tour de l'autre, chacun sort la langue et personne ne semble vouloir céder à aucun prix. Un dernier effort. L'oreiller décrit un grand cercle mais au lieu de s'abattre sur la tête presque disloquée du pauvre coquin, elle continue et avec elle le bras . . . Bang! emporté par la force du coup, le premier qui frappait si fort dégringole sur le plancher. L'autre tout étourdi est proclamé vainqueur.

Ce sport, en vérité une bouffonnerie où l'on ne peut s'empêcher de rire à chaque effort des combattants, voilà un bon remède pour égayer les "faces de carême," n'est-ce-pas?

Depuis quelques temps aussi, le mardi soir, on enseigne la lutte. Quand les cadets ont regagné leur lit, Potvin enseigne ses trucs pour culbuter l'adversaire de manière à lui toucher les épaules au matelas. On se présente toujours de plus en plus nombreux. En plus de devenir célèbre dans la lutte, il faut dire que l'on se bâtit un physique très enviable et appréciable en rendant le corps souple et agile.

Non, au collège, on ne reste jamais à chômer et même les saisons que l'on est convenu d'appeler mortes, sont pleines d'activité et d'inventions de toutes sortes qui rendent la vie agréable.

Gérald GAUTHIER, Versification.

• • •

Et le hockey . . .

Une tempête vient de s'abattre sur nos patinoires et les a recouvertes de plusieurs pouces de neige, au point que l'on était découragé; grâce à l'esprit d'initiative de nos gardiens de salle, chaque classe eut l'occasion de se dévouer et on fit même appel à un tracteur car le fond de la patinoire était tout en eau. La température plus froide laisse entrevoir encore quelques jours de sport d'hiver.

Nos Alouettes attendent toujours des adversaires à rencontrer, dans le cas il s'agit de Kincaid: nous souhaitons beaucoup de succès au Père Piché et à son club.

Le 22 février dernier, nos Bantams participaient à un tournoi à Bateman: ils remportèrent deux belles victoires de 4 à 0 contre Hodgeville et 2 à 0 contre Chaplain. Nos félicitations.

Pendant ce temps, les Midgets rencontrèrent les Fermiers de Gravelbourg Ouest et nous revinrent avec une belle victoire de 9 à 5. Le vendredi 28, les élèves ne se firent pas prier pour assister à la partie entre Melville et Gravelbourg pour la S.A.H.A. Les représentants de la municipalité remportèrent la victoire au compte de 10 à 7. Il est donc fort possible que nous assistions à d'autres belles joutes au village avant longtemps.

Le Ballon-Panier

Les Etoiles du Ballon-Panier, de leur côté, veulent obtenir des succès pour le Collège. Pour se mettre en forme en vue du tournoi qui donnera un champion provincial "A", nos porte-couleurs ont rencontré Shaunavon et s'assurèrent une victoire de 65 à 34; ils se rendirent ensuite à Moose Jaw pour une partie contre St-Louis et durent se contenter d'une partie nulle de 37 à 37. Avant longtemps nous pourrons vous donner d'autres détails plus intéressants.

A la prochaine . . . et bonne semaine . . .

LA REDACTION.

Tisdale

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion de février à la demeure de Mme Salamon. 23 dames, ainsi que le directeur, le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., étaient présents. La réunion fut ouverte par les prières de la Ligue.

On fit la lecture d'une lettre reçue du Centre Catholique, concernant le cours de catéchisme par correspondance que suivent les enfants de la paroisse.

Dans la lecture des rapports, on nota les activités suivantes.

Au cours de neuf visites à l'hôpital, 63 patients furent visités. On leur donna de la lecture.

Récemment, les dames de la Ligue tinrent une vente de pâtisserie dont les recettes furent données au nouvel hospice pour vieillards.

Une réunion de l'exécutif fut tenue à la demeure de Mme Alexander pour discuter des plans en vue de la convention diocésaine de trois jours qui aura lieu en juin. Mme Mireau fut nommée en charge du programme, Mme Woznikoski, du goûter et Mme Rudeen, de la décoration.

A la fin de la réunion, les dames eurent le plaisir d'entendre Mlle Shirley Leia, assistante sociale, donner une intéressante causerie sur le Service Social. Une période de questions et réponses suivit.

Pour terminer la réunion, un goûter fut servi par Mmes Campbell, Allan et Salamon.

Ponteix

Va-et-vient

M. et Mme D. St-Julien, de Régina, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme H. Arcand.

Mme Albert Provençal est allée passer quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Guy Levasseur, de Vancouver, leur petit garçon étant à l'hôpital pour opération. Elle se rendra chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis Levasseur, de Port Alberni, C.-B.

Mmes A. Vallée et A. Kouri et Mlle Marie-Rose Landry sont allées à la convention de la Croix-Rouge tenue à Saskatoon récemment.

Mmes Beauchamp et Louis Forget sont revenues de Saskatoon où Mme Beauchamp a passé trois semaines à l'hôpital de l'Université.

Mme Madeleine Bouffard, de Gravelbourg, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Arthur Desharnais, pour prendre soin de sa mère convalescente, à la suite d'une opération subie à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

M. et Mme Fernand Larochelle sont allés à Vancouver visiter des parents et amis.

M. Raymond Anctil, de l'Aviation canadienne, de Clinton, Ont., est en visite chez ses parents, M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme Jos. Lemieux sont en voyage à Winnipeg et dans l'Est.

MM. et Mmes Victor Gauvin et Euclide Liboiron sont déménagés au Manoir.

Mariage

Le 18 février, Mgr Louis Lussier, P.D., curé, bénissait le mariage de M. Roland Dumont avec Mlle Lucille Ferland. M. Alcide Dumont servait de témoin à son fils et M. Oscar Ferland, à sa fille.

Après un déjeuner dans l'intimité, les nouveaux époux partirent en voyage de noces. A leur retour, ils résideront sur leur ferme, à Ponteix.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

— J'entrevois cet équilibre basé sur l'union des peuples, déclara Chazel, dont le front était devenu songeur; mais je reconnais que leurs stades d'évolution étant différents, la tâche s'avère difficile. Il est des nations pacifiques de nature. Je crois que la France peut être classée, aujourd'hui, au sein de ces nations-là.

— Et il y a notamment l'Allemagne qui n'a pas assouvi sa soif de conquêtes, remarqua Lord Gleneagle, en remuant de l'extrémité d'un tisonnier de cuivre les braises du foyer.

— Elle sera toujours dangereuse quand des hommes comme Hitler et Herbert von Kellering jouiront de sa confiance.

— Et des deux, Hitler n'est pas le plus dangereux, observa le gentilhomme écossais. Sans doute, il exerce un prestige énorme sur le peuple germain; mais, s'il l'entraîne demain dans une guerre, c'est parce que des conseillers tels que le vieux général prussien l'auront persuadé que la victoire est certaine.

— J'ai souvent pensé, fit Chazel que des caractères de la trempe de notre vieil adversaire, orientés vers le bien, auraient pu accomplir de magnifiques choses. Quel homme extraordinaire: intelligence, subtilité, volonté froide et tenace, doublée d'une psychologie raffinée, c'est bien ainsi que vous le voyez, n'est-ce pas?

Lord Gleneagle releva la tête. Une flamme, ranimée par le tisonnier, caressa de sa lueur des tempes argentées.

— Je l'ai souvent comparé à Belzébuth lui-même. Il a une imagination infernale. Le mal qu'il nous a fait est immense. Il est vrai qu'en le privant du concours d'Irma Birdinger, nous lui avons porté un coup terrible.

— Qu'il ne vous a pas pardonné. Il a même prétendu que vous aviez fait assassiner sa collaboratrice dans sa prison, tant il est vrai qu'on soupçonne volontiers les autres de ce dont on est capable.

— J'ai regretté cette fin, fit le lord d'un ton songeur. Irma Birdinger avait vingt-cinq ans. Ses aveux étaient mensongers et nous induisirent en erreur. Elle joua fort bien la comédie de l'épouvante pour nous faire croire que la crainte de la mort l'engageait à tout révéler. C'était une espionne consommée; mais je pensais obtenir d'elle quelques renseignements plus exacts. Sa fin subite, due à une crise cardiaque, a ruiné cet espoir.

— Von Kellering n'avait-il pas offert une somme élevée pour sa mise en liberté? C'était assez maladroit, d'ailleurs.

— Oh! le drôle savait bien que nous étions fixés sur le rôle de son âme damnée; mais il a fait mieux encore. Il a proposé de remettre immédiatement en liberté le lieutenant Winington, condamné à dix ans de forteresse, si nous rendions à Irma la clef des champs ou des prairies, comme vous dites.

— Et cela ne vous a pas tenté?

— Le lieutenant Winington, bien qu'agent dévoué, avait commis une imprudence pour laquelle nous l'aurions puni; enfin Irma Birdinger était une créature trop dangereuse. Nous n'avions pas le droit d'hésiter.

— J'ai ouï-dire, observa le colonel, que von Kellering, furieux de ce que son offre n'avait pas été acceptée, vous envoya un véritable ultimatum.

— Un ultimatum, d'abord, puis des menaces effroyables, le jour où il apprit la mort de sa collaboratrice et amie. Il tenait à elle, autant qu'à la prunelle de son oeil.

— Vous est-il arrivé de vous trouver, face à face, depuis lors?

— Oui, à La Haye et au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid. Jamais personne ne m'a lancé un regard aussi féroce, et pourtant, j'ai déjà rencontré pas mal d'ennemis. En Allemagne, mon compte eût été vite réglé.

— Si je ne m'abuse, reprit Chazel, von Kellering a soixante-cinq ans. Il en paraît cinquante, tout au plus. Un homme d'acier, entraîné à la plupart des exercices physiques: escrime, boxe, natation. Je l'ai vu, moi-même, de près, plusieurs fois en Suisse. Un jour, à Lucerne, je m'en souviens fort bien, l'éventualité d'une guerre a été évoquée entre nous. Il m'a dit à peu près ceci:

"Vous Français, vous vivez sur un passé révolu. Vos rois et vos empereurs ont fait couler votre sang, un peu partout. Vos enfants sont, en majeure partie, engendrés par des vieillards. Cent ans de paix ne suffiraient pas à vous relever. Le mieux serait de vous appuyer sur un pays fort comme l'Allemagne et de ne pas rechercher l'amitié de l'Angleterre avec laquelle nous nous affronterons forcément, tôt ou tard: vous serez pris entre l'enclume et le marteau. Tant pis pour vous". Il ajouta avec un rictus diabolique au coin des lèvres:

"Et le marteau ce sera nous. Nous taperons si fort que l'Angleterre devra céder."

— Jusqu'à présent, lui dis-je, on a rarement vu un marteau briser une enclume. Il ne parut pas le moins du monde embarrassé:

— Précisément, réfuta-t-il, ce sera du nouveau. Nos armées étonneront le monde.

Le lord, point surpris du tout, observa:

— La confiance en eux et l'orgueil font de ces hommes des forces redoutables; mais c'est probablement aussi ce qui les perdra.

— En attendant, reprit Chazel, l'idée des malheurs et des désastres qu'ils peuvent causer ne les émotionne guère. Von Kellering n'a aucune pitié. "Impavidum ferient ruinae".

* * *

Le colonel et son hôte se rendirent à Londres le lendemain. Avisé par téléphone, le Chef de l'"Intelligence Service" attendait son prédécesseur. Le lord fit part de la communication de l'officier français.

— Si cette information est exacte, remarqua Sir Andrew Murray Sheldon, nous avons de sérieuses chances d'appréhender von Kellering. Il est vrai qu'il prétendra avoir adopté une fausse identité pour voyager incognito. Ira-t-il jusqu'à commettre une imprudence et fournir une arme contre lui? C'est peu vraisemblable. Il saura invoquer, au besoin, sa qualité de diplomate, et, s'il ne s'est livré à aucun agissement suspect, que nous puissions prouver, il nous causera de sérieuses difficultés avec l'opposition. Au fait, c'est, peut-être, ce qu'il désire. Nos adversaires sont prêts à exploiter le moindre incident pour laisser croire que nous souhaitons un conflit. Certains diront que notre peur de l'espionnage nous pousse à de réelles maladresses; pourtant il serait dangereux de laisser trop de liberté à von Kellering. Il n'est pas venu à Londres sans motif important.

Lord Gleneagle se rallia sans peine à cette opinion.

— Le mieux serait, dit-il, de le filer habilement. Nos plus fins limiers sont nécessaires pour cette besogne. Si von Kellering est persuadé que personne ne se doute de sa présence à Londres, nous obtiendrons de bons résultats.

— Le plus urgent et le plus difficile, observa Sir Andrew est de s'assurer de l'identité qu'utilise le personnage. Le colonel Chazel vous a-t-il donné quelques indices à cet égard?

— S'il n'a pas été lui-même abusé, von Kellering serait arrivé, vendredi matin à Southampton, en provenance de Madrid. Il aurait pris place sur le paquebot "Monte Isabella". J'ai déjà examiné la liste des passagers de ce navire. Nous saurons bientôt ce qu'ils sont devenus. Evidemment, von Kellering s'est donné des allures tout à fait normales, celles d'un honnête commerçant, selon toute apparence. Il ne manque pas de firmes germanophiles, voire allemandes, dans la péninsule ibérique qui ont pu l'accréditer comme un digne représentant.

Après un entretien des plus animés, Sir Andrew fit appeler John Claim le plus perspicace et le plus diligent de ses limiers.

— Reverrez-vous le colonel? demanda-t-il, au lord.

— J'ai accepté de dîner ce soir avec lui, au Savoy.

— Fort bien, dites-lui que nous le tiendrons au courant de notre enquête. C'est bien le moins. Claim va se mettre immédiatement en chasse.

L'agent, un homme dans la quarantaine, robuste et décidé, inclina légèrement le chef.

Lord Gleneagle, heureux du résultat de son intervention, serra la main de son vieil ami, adressa un sourire encourageant au collaborateur de ce dernier et s'éloigna, un peu moins préoccupé.

Une rancune solide et tenace l'opposait à von Kellering. Oh! il ne s'agissait pas du fait que ce dernier était un Germain. Lord Gleneagle savait estimer un ennemi loyal. Il concevait parfaitement, par exemple, que si la Grande-Bretagne et la France eussent été en guerre, sa considération pour le colonel Chazel n'eût pas diminué d'un atome. Opposés par la force des faits, ils se fussent combattus, sans cesser de croire qu'ils étaient, l'un et l'autre, des gentlemen. Avec von Kellering, il n'en allait pas ainsi et cela s'expliquait fort bien. Avant de diriger les Destinées de l'"Intelligence Service", le gentilhomme écossais en avait été l'un des agents les plus actifs et les plus audacieux.

Arrêté à Koenigsberg, sur l'ordre de von Kellering, qui pressentait déjà en lui, un adversaire redoutable, il avait été mis au secret et privé de boisson, sinon de nourriture. Comme il se refusait à faire le moindre aveu, persuadé que les charges relevées contre lui ne pouvaient être qu'insignifiantes, car il n'avait pas été filé, dès le premier jour, il accueillit les paroles doucereuses, puis les menaces de son geôlier, avec un flegme déconcertant.

— Je sais tout. Vous avez meilleur temps d'avouer, rugissait le Teuton.

Et, comme il insistait:

— Si vous savez tout, inutile de m'interroger, rétorquait l'autre. Vous êtes mieux renseigné que moi.

Emporté par la colère, convaincu qu'on le jouait, von Kellering leva sa cravache sur le jeune homme et le frappa au visage, Lord Gleneagle ne le lui avait pas pardonné.

Enfin, après trois mois de détention, sur les instances du gouvernement britannique, aucune preuve du délit n'ayant été établie, il avait bien fallu relâcher le jeune officier à qui on ne pouvait même pas reprocher d'avoir voyagé avec de faux papiers.

— Surtout ne revenez pas ici, lui avait dit von Kellering en lui annonçant sa libération. La prochaine fois, vous n'en sortirez pas si aisément.

L'Ecossais l'avait toisé avec dédain et d'un ton froid:

— Je ne vous conseille pas moi-même de venir en Grande-Bretagne.

L'autre avait ricané; mais au fond, il enrageait. Son dépit eut été beaucoup plus grand encore s'il avait su que sa victime avait répété, à maintes reprises dans sa prison, des chiffres et des formules relatifs aux renseignements obtenus du seul agent qu'il avait pu voir, renseignements détruits à temps, après qu'ils eussent été relus plusieurs fois.

(A suivre)

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Les Croisés

Le 11 février, centenaire de l'apparition de Notre-Dame à Lourdes, il y eut une imposante cérémonie à la cathédrale. Il s'agissait de la réception d'une soixantaine de Croisés et d'une vingtaine de chefs. Pour donner à la fête tout l'éclat possible, en même temps que pour témoigner un amour de prédilection pour Marie, Reine de la Croisade, tous les Croisés et Croisillons de l'école, 160 environ, y étaient présents.

Les habits blancs et rouges des Croisés voisinaient avec les costumes noirs et bleus des Croisées, si bien que plus de la moitié de la nef était remplie. Après la cérémonie de réception, M. l'abbé A. Boulet, curé, prononça un sermon bien approprié, en comparant les Croisés des écoles à ceux du Moyen Age, intrépides et conquérants. M. l'abbé R. Nadeau prononça également une allocution très appréciée par les jeunes.

Presque tous tinrent à assister à la messe qui suivit et à communier, couronnant ainsi heureusement une journée qu'ils avaient préparée de longue date par des prières et des explications sur le sens de la cérémonie.

Mais tous savaient que cette journée du 11 février n'était que le prélude à une année mariale intense. En effet, depuis ce temps, et en particulier depuis le début du carême, la plupart se font un point d'honneur d'aller à la messe sur semaine et d'accumuler ainsi les trésors qu'ils concrétisent par des procédés d'émulation, mais non de rivalités. Ils collectionnent également des images de Notre-Dame de Lourdes, travaillent au salut d'une âme particulière par la récitation de chapelets quotidiens et la pratique de sacrifices nombreux, selon le message de la Vierge.

Une heureuse initiative a ainsi été prise, d'apprendre systématiquement les répons de la messe, en vue d'être servants de messe et de mieux comprendre en même temps cet acte sublime dont ils font le centre de tous leurs travaux cette année, selon leur devise: "Notre richesse, la messe!"

* * *

Retraite pour les congréganistes

Un groupe de 16 congréganistes ont sacrifié leur dernière fin de semaine pour aller prier, se recueillir, se mettre en face de Dieu dans l'intimité, revoir leur vie passée et prendre des résolutions pour l'avenir. La retraite fut prêchée et dirigée par le R. P. R. Ouellette, S.M., aumônier de l'école.

Le groupe a pu bénéficier à cette occasion d'une magnifique maison d'été, tranquille et solitaire, située à Clearwater Bay et prêtée par M. et Mme H. De-Leeuw, parents de deux des congréganistes.

Espérons que cette retraite apportera des résultats durables et qu'il s'en suivra une vie spirituelle plus solide et plus profonde chez chacun de ces congréganistes qui d'ailleurs manifestent déjà beaucoup de bonne volonté, si l'on peut en juger par l'extérieur: assistance à la messe, récitation du chapelet pendant la récréation du midi, réunions hebdomadaires actives, etc.

* * *

En voyage

Le R. F. J. Bruns nous a quittés depuis deux semaines déjà pour un long voyage dans l'Est du pays. Il est partie en compagnie des autres membres de la Commission Royale et du R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, pour prendre part à la grande conférence nationale sur l'éducation tenue à Ottawa la semaine dernière. Il doit se rendre aussi à Toronto et à Montréal pour étudier sur place les organisations scolaires des deux plus grandes provinces du pays. Ces visites terminées, il se rendra à Québec même passer quelques jours en compagnie des Marianistes québecois dans leurs maisons de Lévis, de St-David et particulièrement de St-Anselme où le R. F. J.-O. Provencher est actuellement directeur. On sait que le Frère Provencher, qui enseignait à l'école Provencher ces trois dernières années et qui était directeur de la communauté, est le fondateur des maisons marianistes dans cette partie du pays.

* * *

Le Club des Jeunes

Depuis quelques semaines, CKSB a recommencé "le Club des Jeunes", sous l'habile direction de l'Oncle Ubald.

Voilà certes une initiative qui doit être encouragée, car elle permet aux enfants d'avoir leur propre programme et déjà de s'intéresser à leur poste de radio.

Il y a sans doute plusieurs moyens pour éveiller cet intérêt chez les jeunes, par exemple leur parler du programme en classe. C'est ce qu'a fait Mme A. Hébert avec sa 4e année. Ses élèves sont maintenant membres du Club et, lors du premier concours, dix se classèrent parmi les gagnants. Ce sont: Edmond Daigneault, Denis Zébière, Paul Chéramy, Roger Ricard, Jean Guilbault, Robert Ducharme, Edouard Bérard, Guy Chateau, Richard Fourneaux et Normand Paul.

* * *

Journal de l'école

Provencher a depuis longtemps déjà son propre journal. Son nom, **Paladin**, est le même que celui que les étudiants avaient choisi pour emblème il y a nombre d'années et qu'ils ont toujours gardé.

Après avoir cessé de paraître pendant quelques années, le **Paladin** de Provencher a fait sa réapparition en septembre dernier et nous revient maintenant de façon régulière. Son but est de resserrer l'union et le bon esprit parmi les étudiants, en résumant leurs principales activités à travers l'école et en relatant les faits divers qui viennent rompre la monotonie de leurs journées d'étude. On y traite d'activités de toutes sortes, de nouvelles scolaires et sportives, le tout toujours orné d'un certain nombre de photos qui lui donnent une apparence très attrayante.

Félicitations aux étudiants qui se dévouent à la rédaction de ce journal et souhaitons que le **Paladin** de Provencher puisse atteindre la fin qu'il se propose.

* * *

Tir

Enfin, un 100 pour cent sur les cibles des grands! C'est Remi Ross, du grade X, qui, après l'avoir manqué à cinq reprises différentes par la largeur d'un cheveu, s'est mérité le premier cet honneur et un prix en argent de $6.00. Félicitations à l'heureux gagnants. Maintenant que la glace est brisée, les cibles parfaites viendront sûrement à fréquences de plus en plus rapprochées. David Fillion et R. Messeghers sont certainement eux aussi sur le point d'avoir leur 100 pour cent, car le 99 leur est maintenant devenu presque une routine.

Chez les plus jeunes, les 100 pour cent n'ont pas manqué la semaine dernière dans une lutte entre les "Français" de la classe de M. Lancelot et les "Russes" du Frère Breton. D. Delandreville, R. Vandevyvere, D. Beaudry, D. Voyer et E. Dufault ont obtenu des cibles parfaites.

Cette semaine, ils se sont exercés sur des cibles un peu plus difficiles: des cibles à cercles plus petits et à fond jaune, de sorte qu'il devenait difficile de les voir distinctement. Les résultats n'ont cependant pas été trop piètres, pour la première fois: à preuve, D. Delandreville, 97 pour cent.

* * *

Quilles

Voilà un sport dont on a peu parlé jusqu'ici et qui n'est sûrement pas délaissé à Provencher. Deux fois la semaine, des groupes nombreux se rendent au Cercle Ouvrier pour se livrer à ce sport, sous l'habile direction du Frère Gérard.

Deux groupes différents participent à ce sport: les élèves des grades IX, qui roulent sur cinq quilles, et ceux des grades X, XI et XII, qui roulent sur dix.

Huit équipes de quatre joueurs chacune bataillent vaillamment tous les mardis et vendredis après la classe en vue de s'assurer un championnat, et chaque joueur travaille en même temps à améliorer sa moyenne individuelle.

G. ARNAUD.

* * *

Tournoi annuel

Le samedi après-midi 22 février, 12 joueurs de quilles de l'école Provencher prirent part au tournoi des 10 quilles de Winnipeg.

Ils avaient dû l'an dernier céder le trophée H. B. Scott qu'ils détenaient depuis cinq ans, à l'école Daniel McIntyre, et ils étaient cette année désireux de le leur reprendre. Le malheur a voulu que leur rêve soit remis encore d'une année, mais cela ne les a pas empêchés de briller sur divers points.

Quelques détails: le groupe no 1, composé de Scott, Grieg, Asselin et Thurein, prit la troisième place. Grieg fut jugé le meilleur joueur de l'école Provencher. Il joua des parties avec des résultats de 164, 154 et 206.

Le deuxième groupe, composé de Pfleger, Larose, Provencher et Jeffries, prit la deuxième place. Tous fournirent un effort remarquable pour leur groupe.

Le troisième groupe, composé de Bakeland, Lamoureux, Masserey et Bérubé, se classa également en deuxième place. Masserey roula la meilleure partie pour son équipe.

Si vous avez des plats en étain qui ont tendance à devenir d'une couleur brunâtre après un fréquent usage, n'essayez pas d'en enlever la couleur. C'est le résultat naturel qui résulte toujours d'une cuisson dans un plat en étain ou autre composition identique; ceci n'empêche nullement la cuisson de donner un bon rendement, au contraire, l'étain bruni absorbe beaucoup plus la cuisson, que l'étain brillant.

Ste-Anne-des-Chênes

Bonspiel de curling

Les équipes des dames eurent leur bonspiel du 2 au 5 février inclusivement. Voici la liste des gagnants de chaque équipe dans deux concours:

Premier concours: l'équipe de K. Selly, de Steinbach, prix donné par le café Massicotte, de Ste-Anne; l'équipe d'A. Kroeker, de Steinbach, prix donné par R. Simpson Co.; l'équipe d'A. Charrière, T. Westner, J. Fiola et B. Pitura, de Ste-Anne, prix donné par M. S. Langill, de Ste-Anne; l'équipe de R. Charrière, A. Langill, N. Giesbretch et M. Friesen, de Ste-Anne, prix donné par la famille Dussessoy, de Ste-Anne.

Deuxième concours: l'équipe d'I. McDougall, Y. Léveaque, M. Brunette et J. Funk, de Ste-Anne, prix donné par T. Eaton Co.; l'équipe d'A. Massicotte, B. Pool, J. Simonson et J. Dussessoy, de Ste-Anne, prix donné par M. A. Giesbretch, de Ste-Anne; l'équipe de S. Robers, de Niverville, prix donné par Steinbach Cleaners; l'équipe de D. Thiesen, de Steinbach, prix donné par M. R. Arbez, de Ste-Anne.

Vingt-six équipes prirent part au bonspiel des hommes qui eut lieu du 10 au 15 février inclusivement. Voici les résultats des gagnants de chaque concours:

Premier concours: l'équipe de J. McAdams, de Steinbach, prix donné par l'hôtel Ste-Anne et le club de curling, de Ste-Anne; l'équipe de J. Stott, de Niverville, prix donné par M. le Dr R. Lafrenière et M. G. Préfontaine, de Ste-Anne; l'équipe de J.-I. Friesen, de Ste-Anne, prix donné par Dawson Transfer et M. L. Théberge, de Ste-Anne; l'équipe d'I. McDougall, de Ste-Anne, prix donné par T. Eaton Co.

Deuxième concours: l'équipe de J. Goosin, de Steinbach, prix donné par McCabe Elevator Co.; l'équipe de J. Stott, de Niverville, prix donné par M. le Dr P. Doyle et M. R. Arbez, de Ste-Anne; l'équipe de Francis Benoit, de Ste-Anne, prix donné par la Manitoba Power Commission; l'équipe de N. Friesen, de Steinbach, prix donné par le théâtre Playhouse.

Le plus haut prix fut gagné par l'équipe d'A. Massicotte, prix donné par le café Simonion, de Ste-Anne.

Messe durant le carême

Pour qu'un plus grand nombre de paroissiens puissent assister à la messe durant le carême, les messes seront aux heures suivantes: le matin, à 7 h. a.m.; les mardi et jeudi, à 4 h. p.m.; les mercredi et vendredi, à 9 h. p.m.; le samedi, à 7 h. et à 8 h. a.m.

En voyage

M. et Mme Georges Dussessoy et leurs grands-parents, M. et Mme Julien Van Halst, sont partis en automobile pour un voyage dans le sud des Etats-Unis.

Les élèves de Powerview au festival de la chanson française

POWERVIEW — Le jeudi soir 27 février avait lieu, dans la salle Notre-Dame du Laus, le 2e festival de la chanson française. Cinq écoles étaient représentées et toutes méritent de très chaleureuses félicitations. Il va sans dire que ceci s'adresse aux instituteurs et institutrices, aux élèves, même aux parents qui surent encourager élèves et instituteurs.

Voici un résumé du programme de la soirée: O Canada; école Léonard: grade 4, Mon Merle, Le soir sur l'eau, Mon pays, Mon traîneau; grade 1, Au clair de la lune, Frère Jacques, Savez-vous planter des choux; école Allard: grades 9 et 10, Aux petits Ontariens; grade 1, Mon petit chat blanc; école Léonard: grades 8 et 9, Nos Anglais disent: Fort Alexandre: Michaud est tombé; école Léonard: grade 3, Le miroir, Le héros en parole; école Dupont: grades 1 à 8, A la claire fontaine, Quand il neige sur mon pays; école Léonard: grade 3, Danse écossaise; grades 7 et 8, La bohème, Le rouet, C'est une histoire; école Allard: grades 7 et 8, Pot pourri; école Fatima, grades 1 à 8, Procès d'une mouche.

Après la présentation, par les Chevaliers de Colomb, d'un crucifix destiné à l'école Léonard, à l'occasion du concours de composition de 1957, on continua le programme musical: école Léonard: grades 5 et 6, Au fond des bois, Alouette du matin, Jardinière du roi, Si tu pouvais toujours; école Allard: grades 3 et 4, Les dix mois de l'année; école Léonard: grades 9 et 10, Rêvez, Le vieux chalet, Le lac des amours; école Allard: grades 5 et 6, Bonhomme, bonhomme; école Léonard: grade 3, Les vingt sous du bon Dieu; école Allard: grades 9 et 10, "Au revoir".

M. l'abbé O. Valcourt sut remercier et féliciter les artistes et les élèves des grades 7 à 10 de l'école Léonard terminèrent cette intéressante soirée en entonnant: "Allons, les amis, faut partir!"

Décès

Le samedi 15 février est décédée Mme Cordélia Langlois, âgée de 94 ans. Née dans la province de Québec, elle vint assez jeune au Manitoba. Elle vécut aussi aux Etats-Unis et, il y a environ 11 ans, elle vint demeurer avec sa fille, Mme Antoine Berethelette, seule survivante de ses neuf enfants.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame du Laus le 19 février. Les porteurs étaient MM. Emile Deyon, Joseph Lowe, Olivier Chèvrefils, Olivier, Léon et Henri Berthelette.

Malade

Mme Auréa Sawchyn est revenue de l'hôpital St-Boniface où elle subit une opération le mois dernier.

Parties de cartes

La partie de cartes des Dames de Ste-Anne rapporta la somme de $158.00. Les gagnants aux cartes furent Mmes R. Lavoie et David Dufour, le jeune Denis Cuperus et M. Léo Gervais. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Lukasowitch. Deux billets chanceux de $15.00 et $10.00 échurent à Mme Fred Wilcott et au petit Robert Guénette.

Une autre partie de cartes qui eut lieu le 23 février battit tous les records de la paroisse en donnant le montant de $490.00. Les prix aux cartes furent remportés par Mmes Mathieu Ste-Croix et Richard Kimball, MM. Eugène Lévesque. Le prix d'entrée fut gagné par M. Albert Chèvrefils. La rafle du billet de $20.00 alla à Mme Donald Kimball; celle de 10 livres de beurre, à M. Léo Dean; une poupée habillée de billets de $1.00, à la petite Karen Berthelette. Des lampes vendues à l'encan chinois allèrent à M. Léo Dean.

Après avoir lavé et asséché un bol à salade en bois, placez-le horizontalement, mais non à l'envers ou sur le côté, pour le faire sécher. Ne cherchez jamais à faire sécher un bol quelconque en bois en le plaçant à proximité du feu, des radiateurs ou tout autre endroit semblable, le bol prendrait des dimensions inégales. Il courberait et perdrait sa forme normale.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 47

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Jeunes filles ou jeunes femmes pour piquer à la machine. Travail facile. Se présenter à Dominion Hat & Cap, 296, ave McDermot. Téléphone: WHitehall 3-4254. 45-815-47C.

DAME AYANT REFERENCES désire travail de ménage, 2 ou 3 demi-journées par semaine. Téléphone: CEdar 3-4498. 46-821-47C.

A QUI LA CHANCE? Bons territoires disponibles pour toute personne ambitieuse qui aime la vente. Produits connus, clientèle établie, spéciaux avec gratis tous les mois, période d'essai. Aucun risque. FAMILEX, dépt. 20, 1600 Delorimier, Montréal.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
881 rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608 rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CH 7-4559

Pour acheter une auto neuve ou usagée
voyez J.-R. Poirier ou Jos. Pierson
chez NATIONAL MOTORS
276, rue Colony, Winnipeg
Vendeurs de
Téléphone: SPruce 2-2411
MERCURY - LINCOLN - METEOR

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile



Un salon de beauté MODERNE à votre service
— • —
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
Un prix seulement
$4.95
ONDULATION A FROID $1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
Tout travail réalisé par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion
Téléphone CEdar 3-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

SERVICE CIVIL
(Fédéral)
ASSISTANT D'AGENCE INDIENNE
$310-$347.50
pour le Département de la Citoyenneté et de l'Immigration à l'Agence Indienne de Nelson River, Ilford, Manitoba. On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266 avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W342

ON DEMANDE — 2 gardes-malades graduées et gardes-malades pratiquantes pour soins généraux, dans hôpital de 25 lits. Endroit moderne. Salaire intéressant. Fourni pour chirurgie majeure et mineure. Seulement 30 milles de Winnipeg. Service d'autobus journalier. Pour plus de renseignements, voir, écrire ou téléphoner au gérant, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. Tél.: 29R3. 46-835-48C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 387, avenue Provencher — Grande chambre meublée pour personne seule. Téléphone: CHapel 7-4439. 46-830-47C.

MENAGE FRANCAIS avec un bébé, désire louer à St-Boniface ou Norwood, suite de 4 pièces avec salle de bain privée ou maison de 4 pièces. Téléphone CHapel 7-5380. 47-842-48C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée au soubassement, pour un ou deux jeunes hommes. Libre. Téléphone: CEdar 3-3583. 46-829-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson—Logement: 2 pièces. Frigidaire neuf et poêle à l'étage (2e). Linge de lit fourni et blanchi. A 2 pas de l'autobus. Téléphone fourni sur même plancher. Tél.: CHapel 7-4819. 45-816-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Hamel. Suite: 3 pièces. Salle de bain privée. Près de l'autobus. Téléphone CHapel 7-2433. 47-841-47C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand — Grande chambre fournie pour une ou deux filles. 46-831-48C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Facilité pour faire la cuisine. Téléphone: CEdar 3-2286. 46-818-47C.

A LOUER — St-Boniface, 158 rue Dumoulin — Suite: 3 chambres fournies, 1er plancher. Libre 1er avril. Téléphone: CEdar 3-4014 ou CHapel 7-1462. 47-850-48C.

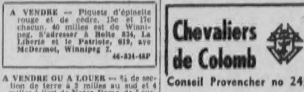
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

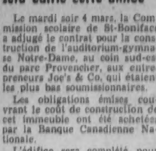
Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à SPruce 4-7804

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg





Un grand nombre de citoyens du Manitoba étaient à la gare du Pacifique Canadien, le dimanche matin 2 mars, pour saluer le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, et son épouse, à leur arrivée à Winnipeg. Parmi les personnes venues les saluer à la gare l'on remarquait Me Louis Deniset, candidat libéral dans le comté de St-Boniface, et M. René Préfontaine, candidat libéral pour la circonscription de Provencher.

A LOUER — Norwood, 154 rue Des Meurons — 2 grandes chambres fournies. Près autobus. 47-847-48C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement: 6 pièces au 1er plancher. Libre le 1er avril. Téléphone CEdar 3-5393. 47-848-48C.

NORWOOD—Chambre et pension pour jeune personne. Près autobus. Téléphone: CHapel 7-7909. 47-852-47C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste — Suite: 4 pièces. Salle de bain et entrée privée. 2 pas de l'autobus. Téléphone: CEdar 3-5588. 47-851-47C.

A LOUER — St-Boniface, 158 rue Dumoulin — Grande chambre et petite cuisine avec poêle, évier et frigidaire. 1er plancher. Téléphone. Bon service d'autobus. Possession immédiate. Téléphone: CEdar 3-4014 ou CHapel 7-1462. 47-849-48C.

A LOUER — St-Boniface, Place Gaboury — Suite: 3 chambres. Salle de bain privée. Entrée semi-privée. Libre 1er avril. Téléphone: CHapel 7-7337. 47-845-47C.

A LOUER — St-Boniface, 474 rue Aulneau. Chambre. Libre 1er avril. Téléphone: CEdar 3-4056. 47-844-48C.

A VENDRE — Lot. Près couvent et église. Téléphoner VErnon 2-5944 ou s'adresser à boite 141 St-Charles, Man. 47-843-47C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 39-713-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo — Maison de 7 chambres. Termes faciles. S'adresser à Mme Joseph Morin, St-Malo, Man. 46-836-48C.

A VENDRE — Otterburne — Terre: 175 acres. Etable presque neuve. Bonne maison. Electricité, eau. 1½ mille du village. Ecole supérieure un mille du chemin gravelé. Ecrire à A. E. McVicar, 307-5 ou à A. Lacasse 303-21, Otterburne. 46-828-49P.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

The White House of Sanitation
LIMITED
Equipement et Accessoires de laiteries — Nettoyeurs d'étable
Réservoirs à lait
Téléphones
le jour: SU 3-6396; le soir CH 7-8292
939, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

PIANOS ET ORGUES
A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

A VENDRE — Piquets d'épinette rouge et de cèdre, 15c et 17c chacun. 40 milles est de Winnipeg. S'adresser à Boite 834, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 46-834-48P

A VENDRE OU A LOUER — ¾ de section de terre à 2 milles au sud et 4 milles à l'est de Notre-Dame-de-Lourdes. S'adresser à M. Joseph Préjet, 179, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3076. 46-840-48C.

A VENDRE — Trois quarts de section, bonne bâtisses, électricité, eau, 1 mille de route pavée. Si on désire s'agrandir, bonne demi-section de pacage à côté. AUSSI 3 quarts de section, bons bâtiments, électricité, eau, tout près de route pavée. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire, Chevaliers de Colomb, Prud'homme, Saskatchewan. 45-805-48C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
47-855-47C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue de La Morénie—Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage à l'huile, automatique. Prix $8,500 à termes.
St-Boniface — Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, ½ soubassement. Chauffage à l'huile, automatique. Prix: $6,200 à termes.
St-Boniface — Rue de La Morénie — Maison: 7 pièces, 4 au 1er étage. Suite de 3 pièces au second avec entrée privée. Revenu mensuel $60. Soubassement au complet. Chauffage à l'huile, automatique. Comptant requis: montant substantiel.
A. AYOTTE
Tél. WHitehall 2-4003,
le soir WHitehall 3-5331
47-846-47C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher—Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Prix, $9,800. Comptant requis: montant substantiel.
St-Boniface — Rue Provencher — "Triplex" — Une suite de 6 pièces et deux de 3 pièces. Salle de bain et entrée privée. Revenu mensuel $220.00. Chauffage à l'huile. Grand lot. Comptant requis $4,000.
St-Boniface — Près hôpital. Prix $8,000. Maison: 6 pièces. Cuisine, salon et chambre à coucher au 1er et second étages. Entrée privée. Revenu mensuel $45. Soubassement à la grandeur. Chauffage: air chaud. Garage. Comptant requis: $2,500.
Norwood — Rue Des Meurons — Près Holy Cross — Prix $9,500. Semi-Bungalow: 5 pièces. Cuisine 11½ par 19½'. Grand salon. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Nouveau système à l'huile. Garage. Lot de 50'. Comptant substantiel.
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
47-853-47C.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 8 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Maison 5 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer: $100 pour commerce et logis 3 pièces.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
47-856-47C.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Nos ancêtres, les Sioux!

Le Grand Chevalier et le conférencier avaient annoncé une causerie pour le 24 avril par le R. P. G. Laviolette, O.M.I., rédacteur du **Western Sunday Visitor.** Or, le bon Père étant rédacteur d'un excellent journal anglais, il fallait conclure qu'il s'agissait de propagande pour son projet. Bistouri emboita le pas et tomba dans le même panneau en annonçant que la causerie traiterait du sujet: "Lectures catholiques". Conclusion hâtive et tout à fait erronée.

Heureusement pour nous, le Père Laviolette, ayant passé la majeure partie de sa vie de prêtre chez les Indiens des réserves de Griswald et de Pipestone, nous offrit de nous entretenir de nos "cousins". Et comme il les connait nos "ancêtres"! En effet, disait-il, qui de nous dont les ancêtres français vinrent au Canada, il y a deux ou trois siècles, peuvent assurer n'avoir aucune trace de sang indien en leurs veines? Ha! ha! ces blancs supérieurs! Le pur Indien n'existe pratiquement plus de nos jours, même en les réserves que l'on dénomme "sauvages", mais qui sont en réalité peuplées de métis. Il faut avoir vécu parmi ces Indiens pour les connaitre. Ceux qui croient les connaitre par la lecture de romans, par la radio et par la télévision s'en font une idée absolument fausse.

La population indienne du pays qui diminua au contact initial avec le blanc et ses maladies reprend maintenant le dessus et augmente continuellement. C'est pour nous un devoir de faciliter leur intégration graduelle parmi notre population instruite et travaillante.

Bref, nous avons beaucoup joui de cette causerie et les questions pleuvaient à la fin.

Le tirage

Le grand tirage, impatiemment attendu, aura lieu en quelques jours.

Déjeuner-communion

Notre prochain déjeuner-communion aura lieu en l'église du Sacré-Coeur le 23 mars prochain, à 9 h. a.m. Parlez-en aux frères et ayons une belle assistance.

Coquille?

Notre estimé frère Rigoletto, du Conseil Goulet, annonce un déjeuner-communion à la paroisse Ste-Marie de St-Vital pour le 18 mars, à 8 h. 30 p.m. Voudrait-il dire le 16 mars, par hasard? Il saura nous éclairer là-dessus en sa chronique de la semaine prochaine. Nos fidèles de Provencher, frères Dumaine et Bertrand, paroissiens de Ste-Marie, voudront peut-être y assister et me faire rapport de ce qui se passe en ce coin.

Wa-no-pah

Le frère Lemoine, de Ste-Agathe, a joui de la causerie du R. P. Laviolette et en parlera sans doute au contracteur des chapelles en question. Grand fumeur de pipe, les Sioux de l'endroit le baptisaient Wa-no-pah. Est-ce bien cela, Père?

Cette fameuse veillée

Celle de Ste-Agathe, celle du samedi gras. A-t-elle eut lieu? Nous pensions bien que le frère Lemoine, ou autre, en ferait rapport. Par exemple, "à la Sioux": grande soirée à Ste-Agathe, beaucoup de monde, beaucoup plaisir. A pas eu de soirée!

BISTOURI.

L'auditorium Notre-Dame sera édifié cette année

Le mardi soir 4 mars, la Commission scolaire de St-Boniface a adjugé le contrat pour la construction de l'auditorium-gymnase Notre-Dame, au coin sud-est du parc Provencher, aux entrepreneurs Joe's & Co. qui étaient les plus bas soumissionnaires.

Les obligations émises couvrant le coût de construction de cet immeuble ont été achetées par la Banque Canadienne Nationale.

L'édifice sera complété pour le début du mois de septembre.

Les fumeurs trompés par les cigarettes à bouts filtrants?

WASHINGTON — Les fabricants de cigarettes ont trompé le public américain dans leur réclame sur les cigarettes à bouts filtrants, a déclaré récemment la commission des services gouvernementaux, organisme de la Chambre des Représentants.

Bien que l'industrie en cause ait démenti les dangers de la cigarette à l'égard de la santé, elle a fait croire que la dénonciation était bien fondée en laissant entendre que les bouts filtrants faisaient disparaître de la fumée ce qui pouvait présumément causer le cancer et les maladies du coeur, a-t-elle ajouté.

POUR ACHAIT ET VENTE de propriétés de ville ou campagne, commerces, hôtels ou fermes. Assurances et prêts. S'adresser à A. Ayotte, représentant de George F. Graham Realty, 508 édifice Childs, Winnipeg.
Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir.
47-854-TF

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of MARIE PAULINE CALLAERTS, late of the City of St-Boniface, in the Province of Manitoba, Widow, deceased;

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of April, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 3rd day of March, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & McGOEY
Solicitors for the executrix
Emma Janssens

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ALDERIC PILON, late of the Village of Ste-Agathe, Province of Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 8th day of April, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 3rd day of March, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON
Solicitors for the executors.

Les Etudiants de Français de l'Université du Manitoba
présentent
Le Bourgeois Gentilhomme
de Molière
Musique de Lulli
AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE
Le lundi 10 mars
Rideau: 4 h. 15 p.m.—Représentation pour les enfants .... 10 sous
8 heures .... 50 sous
Le rôle principal sera joué par M. Roy Thuot



Les clés de l'épargne rationnelle

1 **COMPTE PERSONNEL DE CHÈQUES**
Acquittez toutes vos factures à même votre compte de chèques. Un état trimestriel vous permettra de vous tenir à jour. Les modiques frais de service sont payés d'avance. Vos chèques annulés sont classés, toujours à votre disposition.

2 **COMPTE D'ÉPARGNES**
Conservez votre compte *d'épargnes* pour vos *économies*. Déposez-y un certain montant régulièrement. En augmentant vos économies, vous acquérez plus de tranquillité d'esprit.

Combinez vos deux comptes de banque à notre succursale la plus proche.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
775 SUCCURSALES AU CANADA POUR VOUS SERVIR
N-106CF



Le 1er AVRIL
est la
DATE D'EXPIRATION
pour les changements dans le nouvel
ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DU GRAND WINNIPEG

Toutes requêtes pour ces changements devraient être faites aussitôt que possible

PAGES BLANCHES

Etes-vous enregistrés à la place exacte dans la partie alphabétique du directoire téléphonique? Voici quelques suggestions susceptibles de vous aider, à prix modique:

Aux hommes d'affaires:
- inscrivez votre firme de diverses manières
- mentionnez les compagnies que votre firme représente
- ajoutez les numéros de domicile et bureau des responsables.

Aux abonnés résidentiels:
Ajoutez la liste complète des membres de votre famille et des pensionnaires permanents.

Pour obtenir ces inscriptions supplémentaires, écrivez ou téléphonez à nos bureaux Edifice du Manitoba Telephone System, 166, ave Portage Est

PAGES JAUNES

Plus il y a d'informations dans la section classée de l'annuaire téléphonique, plus vous avez de chances d'augmenter votre chiffre d'affaires. Signalez donc WHitehall 2-4449 et permettez à notre représentant de vous aider dans l'arrangement de vos annonces dans les PAGES JAUNES.

MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Au service des fermiers
IMPERIAL **Esso** PRODUCTS
Vente d'huile de chauffage
GEO. BERNIER
765, ave Marion
Tél. CEdar 3-1458

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

PARDESSUS DE PRINTEMPS dans les plus nouveaux cris
$29.50 et plus ★ **CHEZ HUOT**
200, ave Provencher
St-Boniface, Man.
Tél. CHapel 7-3795
Heures d'affaires: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.